

Traité des maladies cutanées des pieds, et de toutes les infirmités auxquelles nous sommes assujettis, telles que cors, oignons ... etc., avec les moyens de les prévenir, de les soigner et de les guérir ... avec un formulaire / [Reulihet].

Contributors

Reulihet.

Publication/Creation

Toulouse : Bonnal et Gibrac, 1845.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/tkurvnh>

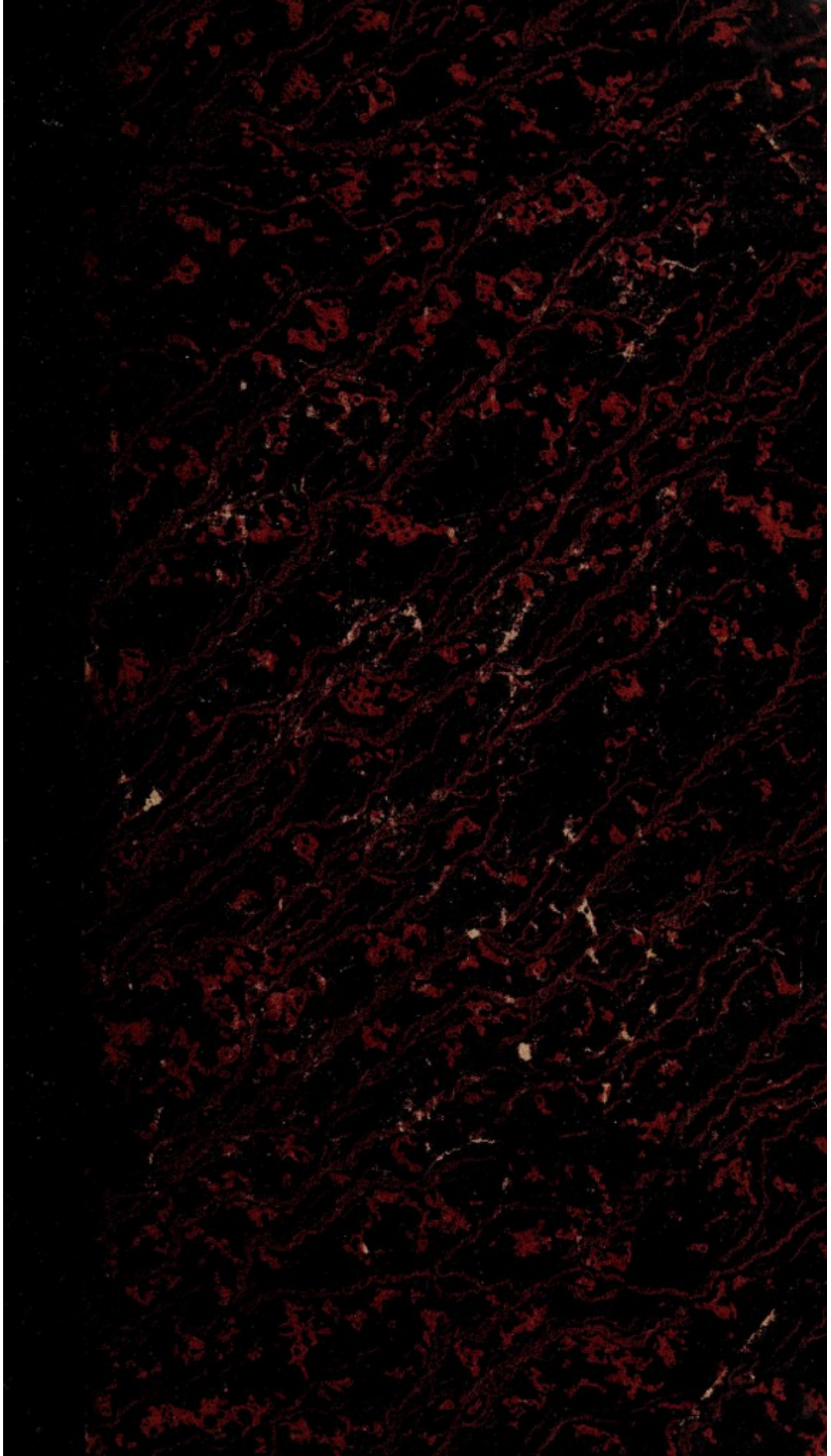
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>








Rare

45730/B.

C. II: d

19

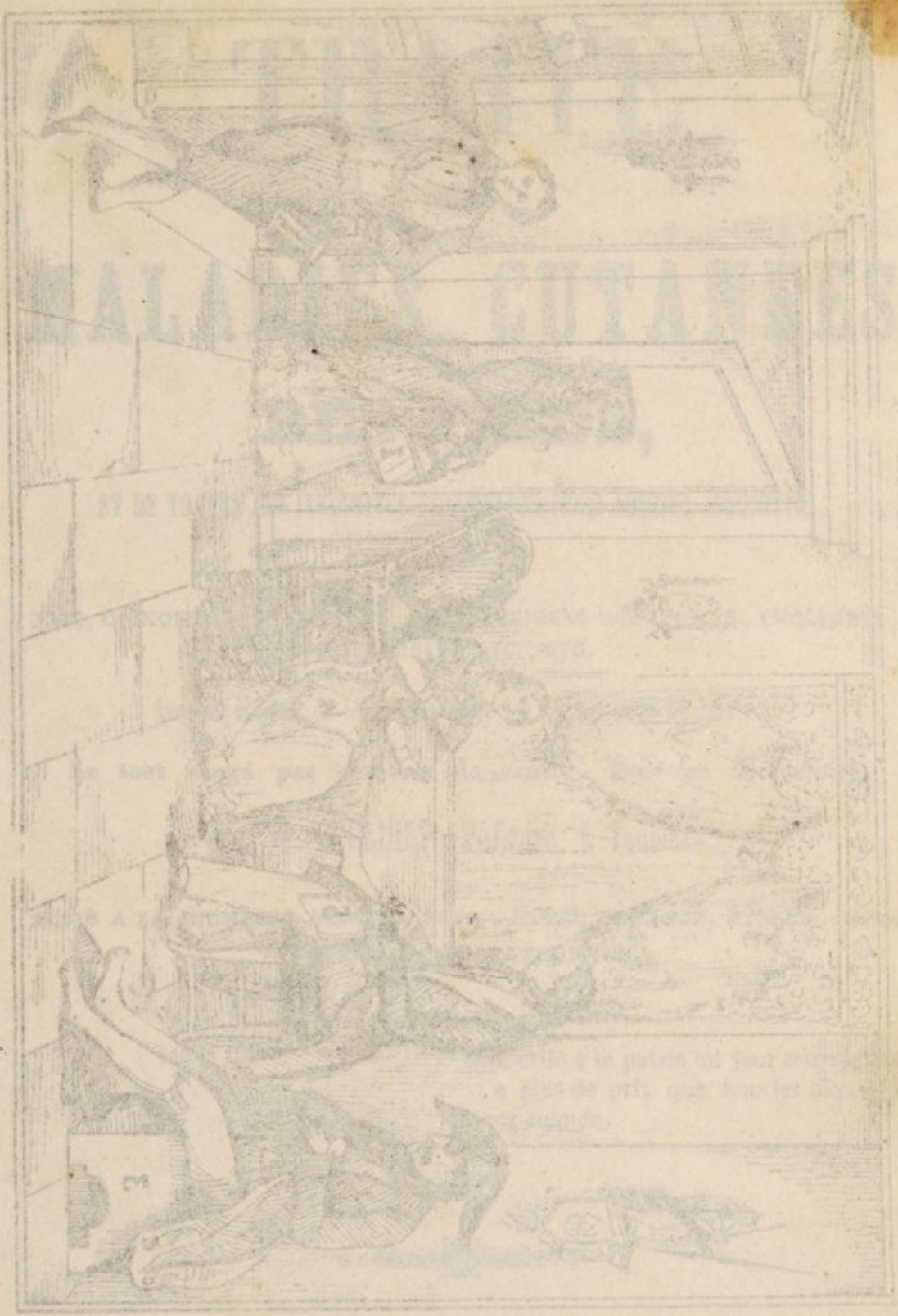
TRAITÉ
DES MALADIES CUTANÉES
DES PIEDS.



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b29292761>

1845
M. J. B. G. L. 1845
M. J. B. G. L. 1845
M. J. B. G. L. 1845
M. J. B. G. L. 1845



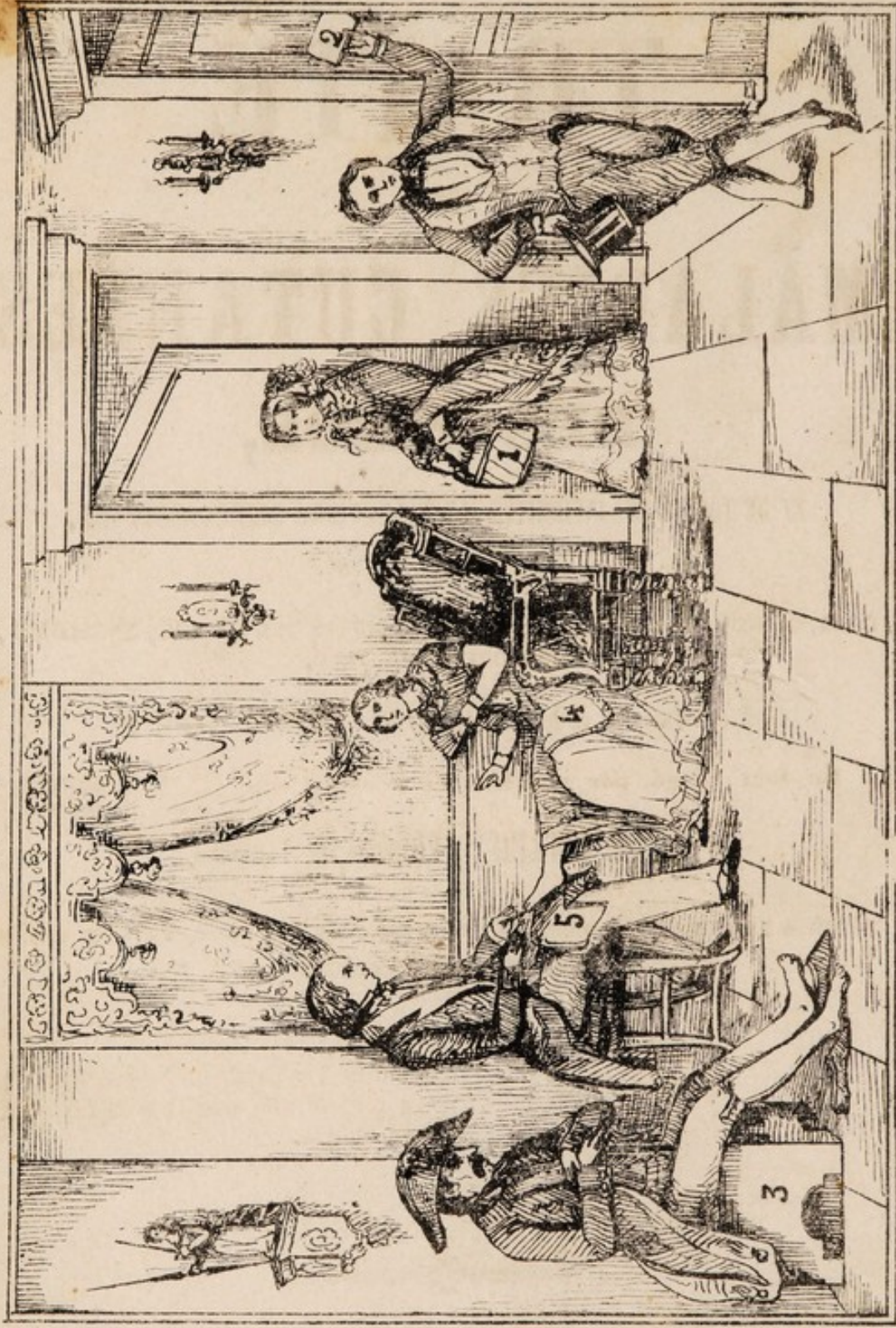
REVUE DE MÉDECINE - 2672

TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE BONNAT, ET GÉRAUD, RUE DE SÈVE, 14.

1845

SALON DU PÉDICURE - (SCÈNE)



L. B. Benoit

1. J'entre ici en 2. et moi je sors 3. et moi débris 4. faites douce- 5. ne craignez rien,
 tremblant!... en dansant de la vieille garde - ment Mr. Mme, vous êtes en

30448

TRAITÉ

DES

MALADIES CUTANÉES

DES PIEDS,

ET DE TOUTES LES INFIRMITÉS AUXQUELLES NOUS SOMMES ASSUJETTIS,

TELLES QUE

CORS, OIGNONS, DURILLONS, VERRUES, ACCIDENS DES ONGLES, ENGELURES,
GERÇURES, ETC., ETC.

Avec les moyens de les prévenir, de les soigner et de les guérir ;

Le tout rangé par numéros de renvoi, avec un formulaire.

Par M. REULHET, Pédicure, à Toulouse.

DÉDIÉ A LA JEUNESSE DANS SA PLUS TENDRE ENFANCE, ET AUX SOINS
PATERNELS ET MATERNELS.

Etre utile à sa patrie un jour seulement,
a plus de prix que tous les biens de
ce monde.



TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE BONNAL ET GIBRAC, RUE ST-ROME, 46.

—
1845.

Les exemplaires voulus par la loi ayant été déposés , on
poursuivra les contrefacteurs. Seront considérés comme con-
trefaits, tous les exemplaires qui ne seront pas revêtus de la
signature ci-après.

Voici le compliment fait par l'Académie :

Cet ouvrage a plus de mérite qu'on ne pense.



L'on trouvera chez l'auteur tout ce qui concerne la
toilette des pieds, et les instruments nécessaires pour se
les soigner.

AVANT-PROPOS.

APRÈS avoir lu et examiné attentivement les ouvrages de plusieurs auteurs sur les maladies des pieds, il m'a paru que, parmi tant de Traités qui ont été faits jusqu'à ce jour sur ce genre de maladies, quoique quelques-uns soient bons, et que d'autres ne soient pas sans mérite, il n'y en a cependant aucun qui puisse convenir à tout âge et à toutes personnes indistinctement. Dans toutes les conditions, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, on peut avoir besoin de soulagement; comment pourrait-on se le procurer soi-même à l'instant, si une main habile et désintéressée n'avait pris la peine d'en tracer les moyens ?

Plusieurs de ceux qui ont écrit sur cette matière (l'art de soigner les pieds), se bornent à donner de courtes théories, sans multiplier les exemples, sans proposer aux élèves des milliers de positions de maladies à guérir, dont la nature n'offre que trop souvent des modèles.

Dans notre *Traité des Maladies cutanées des Pieds*, nous avons cru devoir examiner les fonc-

tions et la nature de la peau, la manière dont s'opère la transpiration, etc., etc. ; j'ai signalé, autant qu'il m'a été possible, toutes les maladies des pieds, avec un minutieux détail des soins qui conviennent à chacune d'elles. Je reporte tous les remèdes, par ordre, à un formulaire, avec des numéros de renvoi à la page où est décrite la maladie.

L'art du pédicure est un art délicat dans lequel on ne doit rien négliger ; les moindres erreurs, dans cette partie, ont souvent des suites funestes. Je me suis mis, autant que je l'ai pu, à la portée des plus faibles intelligences.

Je me suis fait un mérite de citer, en tête de mon ouvrage, les auteurs qui m'ont précédé dans l'art de guérir les maladies des pieds ; j'ai puisé chez eux des leçons utiles, dont je fais hommage au public.

Ces livres poudreux, rongés de vers, et qui paraissent condamnés à un éternel oubli, contiennent cependant des documents, des recettes, des moyens de guérir dont nous ne saurions nous passer aujourd'hui. . . . tant la vraie science est de tous les temps, de tous les pays, et ne vieillit jamais. . . .

On s'attend peut-être à me voir tomber à bras raccourcis sur le honteux charlatanisme qui s'exerce depuis si long-temps dans l'art du pédicure. Je ne dirai rien contre cette sorte de gens qui se disent initiés dans un art dont ils n'ont pas même les premières notions ; ont-ils

fait la moindre étude, ont-ils assisté à une seule leçon anatomique et chimique? — Non.

Si mon livre est favorablement accueilli, le public sera suffisamment en garde contre cette nouvelle espèce de frelons paresseux qui, inhabiles à butiner eux-mêmes, viennent ravager le trésor amassé dès long-temps par l'abeille laborieuse.



Le grand Frédéric, roi de Prusse, dont le nom, dans la postérité la plus reculée, sera répété avec orgueil par la nation, au sein de laquelle il prit naissance, le grand Frédéric, dis-je, voulut que, dans ses armées, un soldat de chaque régiment fût méthodiquement instruit dans l'art de soigner les pieds, afin qu'il pût être utile au besoin.

Plein de générosité et de bienveillance, M. Laforest avait proposé, sous le règne de Louis XVI, de dresser gratuitement dans son art un soldat de chaque régiment; cependant ce Roi, dont Laforest était le pédicure, ne tint aucun compte de cette offre obligeante; il y a plus, cet artiste désintéressé fit connaître sa bonne intention par des circulaires et par les journaux. De tous les colonels, M. le marquis d'Auxmont, colonel du régiment de Barrois, infanterie, fut

le seul qui envoya à M. Laforest un soldat de son régiment, nommé Villeneuve, pour qu'il l'instruisît dans son art. Le 22 Octobre 1784, ce généreux marquis donna au soldat, outre son logement, trente sous par jour jusqu'à ce qu'il fût parfaitement instruit; au bout de ce temps, ce Villeneuve revint à son régiment, muni d'attestations légales de capacité.

Un si bel exemple aurait bien dû être suivi par tous les autres colonels; je dis mieux, par le Roi lui-même..... Des soldats français valent bien la peine qu'on fasse pour eux quelques légers sacrifices, eux qui, au besoin, sacrifient si généreusement leur sang, et même leur vie.

Le sieur Reulihet désire être utile à l'armée française, au peuple, à tous les citoyens de tout âge. Il veut, en propageant sa méthode, que tout individu puisse se soigner lui-même aussi sûrement que s'il était soigné de ses mains; il prétend lui faire éviter, prévenir, guérir une infinité de maux que des accidents, les chaus-sures et mille autres causes peuvent lui procurer; et il faut que tout le monde sache qu'il n'y a pas de petits maux aux pieds. Une égratignure, qui, aujourd'hui, n'est rien en apparence, peut, demain, être fort dangereuse, et plus tard funeste.

Si cette méthode est suivie, il a atteint le but qu'il s'est proposé, de rendre facile à chacun l'art de soigner lui-même ses pieds en toute occasion; il sera heureux d'avoir été utile, et se dira avec une douce satisfaction: J'ai rendu service à mon pays et à l'humanité.

TRAITÉ

DES MALADIES CUTANÉES

DES PIEDS.

CHAPITRE PREMIER.

Des transpirations sensibles et insensibles, et de leurs vices.

L est démontré par les dissections anatomiques, et à l'aide de microscopes : 1^o que le corps humain, cette machine admirable et divine, est un composé de vaisseaux dont quelques-uns sont extrêmement petits et déliés ; 2^o la transudation du sang, qui se fait à travers la surface des os, en raclant sur leur superficie dans les corps vivans, démontre que, dans ces derniers, il n'y a point de partie impénétrable à cette liqueur ; 3^o les vapeurs qui s'exhalent de toutes les parties du corps, et qui paraissent souvent sensibles en forme de rosée sur la surface, prouvent qu'il transpire partout. On a calculé, d'après une foule d'exemples, fournis par la structure humaine, que la peau est percée de mille trous par pouce carré.

La surface totale du corps d'un homme de moyenne taille peut s'évaluer à seize pieds carrés et ne doit pas contenir moins de deux millions trois cent quatre mille pores qui sont les bouches d'autant de vaisseaux par

lesquels s'accomplit l'acte important de la transpiration insensible.

Nous avons parlé, dans notre introduction, de la composition de la peau, de ses papilles pyramidales, de ses glandes, des vaisseaux de la sueur ou conduits excrétoires qui partent de ces dernières, des cheveux qui naissent latéralement de ces mêmes vaisseaux; enfin, du lacis ou réseau composé d'artères, de veines, de nerfs et de tuyaux lymphatiques. Outre toutes ces parties, il y a dans la peau une infinité de pores, dont nous ne saurions mieux décrire le curieux mécanisme que ne l'a déjà fait feu M. Grew, en ces termes, devant la société royale :

« Par pores, on entend certains espaces méables pratiqués dans toute l'étendue de la peau, dont il n'y a pas plus à douter que de la réalité de la sueur ou de la transpiration. Ces pores sont très-remarquables aux mains et aux pieds; car si l'on examine avec un microscope ordinaire la paume de la main bien lavée, on aperçoit de petites raies sans nombre, des grandeurs et des distances égales partout parallèles, et particulièrement sur les bouts et les premières articulations des doigts, et près de la racine du pouce, un peu au-dessus du poignet. Toutes les parties où ces raies sont très-régulièrement disposées en triangle sphérique et en ellipses, les pores qui sont placés en rangées égales, y sont assez grands pour être aperçus même sans microscope; si on les examine avec cet instrument, ils paraissent comme autant de petites fontaines formées par la matière de la sueur, aussi claire que l'eau de roche, dont on les voit se remplir de nouveau dès qu'on en exprime cette liqueur.

» L'intention de la nature, dans la position de ces raies, a été de les accommoder à l'usage et au mouvement

» de la main ; celles du côté inférieur de chaque trian-
» gle, jusqu'à la flexion des doigts ; celles des autres cô-
» tés et des ellipses, jusqu'aux bouts des doigts, sont
» disposées de manière que la pression des corps les fait
» céder à droite ou à gauche. De plus, les pores sont
» placés sur ces raies, et non dans les sillons qui se
» trouvent au milieu, afin que leur structure en soit
» plus ferme, et qu'ils soient moins exposés à être offensés
» par la compression. Par ce moyen, les seuls sillons
» sont dilatés ou contractés ; les raies et les pores se
» maintiennent dans leur état ; ces derniers sont aussi
» fort grands dans ces parties, afin d'en être mieux con-
» servés, quoique la peau ne soit jamais assez comprimée
» et condensée par le travail ou le constant usage
» des mains pour en effacer les pores. Ceux des pieds se
» conservent aussi, malgré la compression de la peau
» de ces derniers, occasionée par le poids de tout le
» corps. Ces pores, toujours ouverts, fournissent un pas-
» sage très-convenable pour la décharge des particules
» transpirables et nuisibles du sang, portées abondam-
» ment dans les mains et dans les pieds, par le mouvement
» continuel de ces parties : de là, la chaleur presque con-
» tinuelle que plusieurs hypocondriaques et femmes hys-
» tériques sentent dans les paumes des mains et aux
» plantes des pieds, et non sur le dessus de ceux-ci,
» parce que ces parties ne se trouvant pas munies
» de la même espèce de pores, reçoivent moins abondam-
» ment les particules de la transpiration.

» Si la même adresse et la même disposition ne
» servent point à l'égard des pores du reste de la peau,
» c'est parce qu'étant moins exposés à la compression dans
» la surface du corps, le même ordre leur est inutile. »

Après la description de ces pores et la courte exposi-
tion de leur usage, qui est de rafraîchir le sang, de

donner issue à ses parties fuligineuses et aux vapeurs de la peau, nous en venons à quelques-uns des avantages qui en résultent.

Le corps transpire continuellement, quoique d'une manière insensible, par le moyen de ces pores. Ce fait est démontré par les expériences, qui font voir que l'insensible transpiration surpasse du double toutes les évacuations sensibles mises ensemble, ou que nous perdons une fois plus par ces petites ouvertures de la peau, que nous ne faisons par les selles, les urines et les crachements.

A présent, lorsque le tissu du sang n'a subi aucune altération par le mélange des particules hétérogènes, et que les pores sont en même temps bien constitués, la transpiration est continuée avec régularité et bon ordre, conservée dans toute l'économie animale; mais si d'un côté, le lien du sang est rompu, son baume détruit, et toutes ses parties mises en désordre, les particules aqueuses passent ou par les reins comme dans les diabetès, ou par les pores cutanés, comme il arrive dans les sueurs abondantes de quelques phthisiques ou autres personnes mal constituées, de même que par l'usage de quelque diaphorétique; de l'autre côté, la combinaison trop serrée des sels et des soufres, la lenteur générale des fluides ou leur viscosité, diminuent beaucoup la transpiration; de plus, l'obstruction ou le resserrement des pores de la peau par l'air extérieur, surtout lorsque le corps, auparavant échauffé et subitement exposé à ce fluide, retenant intérieurement les particules séreuses, dissipées ci-devant par les passages cutanés, occasionne dans le sang une effervescence intestine, jusqu'à ce que ces mêmes particules, venant à se faire jour par les reins ou par les glandes du nez, ou de la trachée-artère, sont évacuées par les urines ou par la voie du ca-

rière ; sans cette évacuation, l'émotion se brise, se soutient très-souvent jusqu'au risque de la vie même : sur quoi je remarquerai que comme les fièvres sont, selon le judicieux Sydenham, les deux tiers des maladies des hommes, de même les deux tiers peuvent avoir très-probablement leur source dans la transpiration supprimée. Les effets du froid, contracté par le corps, sont ainsi expliqués par le docteur Willis dans sa Description des Fièvres.

Lorsque, dit-il (1), la transpiration est arrêtée par le resserrement des pores occasioné par l'air froid, le sang acquiert plus de chaleur à raison des vapeurs et des sérosités retenues, dont une grande quantité se portant sur les glandes du larynx par les artères qui s'y terminent, attire généralement un catère suffoquant; car cette incommodité, non plus que la toux qui l'accompagne communément avec un crachement abondant, ne viennent point de la chute de l'humeur aqueuse de la tête sur le gosier et le poumon, mais de son abord plus considérable par les artères de ce viscère, et dans les glandes du larynx et les autres par-

(1) Si je rapporte cette partie du docteur Turner, de son travail sur les maladies de la peau, c'est pour que les lecteurs puissent connaître la structure de notre peau; quel est son jeu et son travail pour notre composition et conservation. L'on dira : La peau est tout bonnement notre enveloppe. Cela est vrai ; mais elle a bien des rôles à jouer, bien des fonctions à remplir, d'après ce que vous venez de lire, et c'est d'après son travail que j'ai pu raisonner sur les cors des pieds.

J'ai pu dire comment ils sont produits par différentes causes, les uns d'une manière, et les autres d'une autre ; j'ai pu, suivant la place qu'ils occupent, donner un nom différent à chacun. Ce n'est qu'après une telle étude qu'on peut trouver le remède qui convient à chaque espèce de cor ; car ce qui est bon pour ceux que je désigne au n° 11, ne peut pas convenir à ceux qui sont sous le n° 6, vu que les uns tirent leur source d'une cause ; et les autres d'une autre toute opposée.

ties de la poitrine : ainsi déposée sur les muscles de la trachée-artère, elle produit l'angine sur la pleure, sur les membranes des muscles et le rhumatisme.

CHAPITRE II.

De la Chaussure et de quelques moyens à employer pour se soulager.

On doit se rappeler d'apporter la plus grande attention à tout ce qui peut gêner les pieds, soit nos bas par leurs coutures ou les souliers mal faits, puisque tous les accidens ne sont causés que par la gêne des chaussures.

C'est ce qui me fait entrer dans les détails sur la manière dont on devrait se chausser, parce que ceux qui seront assez soigneux pourront éviter les accidens qui en résultent.

Il faut, en général, porter des chaussures souples, des empeignes aisées sur les orteils, et légères pour ôter aux pieds toutes les fatigues possibles dans la marche ; il faut qu'elles soient étroites de cambrure pour contenir les pieds, surtout les bottes ; qu'elles saisissent bien le cou-de-pied à l'endroit représenté à la figure 1 de la troisième planche aux numéros 1, 2 et 3, en faisant le tour du petit cou-de-pied, et longues, sans être étroites, à l'emplacement des doigts, afin que les orteils puissent exercer leurs jeux dans tous les mouvemens du corps, principalement en marchant.

Puisque celles qui ont le défaut d'être courtes sont la première cause des accidens qui nous arrivent aux pieds, cette attention doit avoir lieu, principalement

dans la jeunesse. Dans notre bas âge, quand on commence à nous faire porter des souliers, il faut que les semelles soient aussi larges que les pieds, souples en été et fortes en hiver; les chaussures doivent être couvertes jusqu'au numéro 2 de la figure 1^{re} de la 3^{me} planche, éviter les hauts talons, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans la marche de vitesse, et on sait que la jeunesse ne marche guère doucement.

Les personnes d'un certain âge qui ont les pieds sensibles, porteront leurs chaussures d'une moyenne force, les empeignes d'une peau douce, comme celle de daim, de castor, de chèvre et d'izard, etc.

Pour les dames qui ont abîmé leurs pieds dans leur jeunesse, la chaussure convenable sera faite de semelles légères d'une bonne qualité, pour qu'elles ne pompent pas l'humidité; les empeignes de telles peaux que celles de gants, doublées d'une peau blanche bien dolée, sans être collées ensemble, pour qu'elles conservent leur souplesse et élasticité; de telles chaussures ne feront jamais naître de maladies, et garantiront des souffrances déjà créées; elles éviteront toutes chaussures qui n'ont pas d'élasticité; celles qui sont d'étoffes doublées de toile, quoique légères en apparence, sont nuisibles aux pieds sensibles à cause des cors ou oignons qu'elles produisent, etc.

Nous recommandons cette chaussure aux dames qui ont gâté leurs pieds dans leur enfance, afin qu'elles les aient moins difformes dans leur vieillesse. Son utilité est d'éviter, au moyen d'une semelle large, les résistances et les frottements qui arriveraient aux orteils en marchant, ce qui, à un certain âge, produit des douleurs très-aigues. Une empeigne douce et légère leur procurerait la liberté de la circulation du sang dans toutes les phalanges.

Les personnes qui tiennent à des chaussures justes, doivent avoir l'attention de la commander exprès, suivant

la saison où elles veulent les porter; les chaussures d'été doivent être plus grandes que celles d'hiver, excepté pour ceux qui portent des chaussons, 1^o parce que les chaleurs de l'été rendent le cuir sec et le rétrécissent, au point qu'un soulier, d'abord très-bien fait, finit, quelques jours après, par serrer dangereusement le pied; 2^o parce que les chaleurs raréfient le sang qui se porte plus facilement aux pieds, qui se trouveraient gênés si la chaussure n'était un peu large.

Obéissant servilement à la mode, tout le monde aujourd'hui porte la chaussure carrée, sans faire attention à la différence de la conformation des pieds. Quoique les chaussures carrées soient moins préjudiciables que les pointues, elles ne conviennent pas cependant à tous les pieds; chez les uns l'orteil se trouve le plus long; chez d'autres, c'est le doigt voisin. Ceux dont le gros orteil se trouve le plus long, ont tort de porter la chaussure carrée; un soulier pointu ne les gênerait pas, et leur ferait un joli pied. La chaussure carrée, au contraire, convient très-bien à ceux dont le doigt voisin de l'orteil se trouve le plus long. C'est donc après avoir examiné, avec attention, la conformation de son pied, que l'on doit commander la chaussure que l'on doit porter. Si cette attention mérite d'être recommandée aux grandes personnes, à plus forte raison elle doit l'être dans l'enfance (article particulier aux enfants), parce que c'est surtout à cet âge tendre que les pieds se gâtent par le défaut de cette attention à la confection de la chaussure. Les enfants ne devraient porter que des chaussures douces et légères. Pendant qu'ils commencent à marcher à la lisière, les empeignes doivent être faites en étoffes, et les semelles en caoutchouc ou en drap; il ne doit y avoir de fort que la partie qui embrasse le talon, et qu'on appelle *contre-fort*. Cette partie du soulier sert à contenir le pied des enfants

sans trop le gêner. Une chaussure en cuir est très-nuisible aux enfants; ils sont sujets à la mouiller à chaque instant; elle se raccornit en se séchant; elle devient d'ailleurs insensiblement petite par l'accroissement journalier qu'ils prennent. Ils finissent par en être blessés; la douleur qu'ils ressentent, et dont ils ne savent pas nous rendre compte, les fait pleurer; ne pouvant nous adresser différemment leurs plaintes, dont nous ne savons nous-mêmes deviner la cause, nous usons du fouet pour les faire taire, ce qui les rend deux fois victimes innocentes de notre imprévoyance. Les chaussures d'étoffe, comme nous l'avons déjà dit, peuvent seules prévenir ces désagréments et les souffrances des enfans. Ils auraient beau les mouiller, elles ne se raccorniraient pas en se séchant, ce qui donne même l'avantage de pouvoir les laver sans inconvénient. Ces chaussures font d'ailleurs autant d'usage que celles en cuir, parce qu'à cet âge les enfans usent très-peu de souliers. Voilà pour la chaussure d'été des enfans; en hiver, on devra les chausser comme à Paris, en brodequins de laine tricotés, et de chaussons en drap cousus en coutures rentrées, comme quand on rapporte une pièce à un habit de drap, afin que les coutures ne puissent pas les blesser.

Faites attention que des chaussures en cuir, pour si minces qu'elles soient, seront toujours nuisibles aux pieds des enfans; si elles sont plus longues que les pieds, elles font un pli au bout des orteils, ce qui équivaut à des chaussures courtes; elles leur gâtent les ongles, et les font entrer dans les chairs. Les enfans, dans ces cruelles souffrances, tournent les pieds en tous sens, pour trouver la position la moins douloureuse; et de cette difficulté de marcher, il résulte que leurs petits doigts se superposent les uns sur les autres; il arrive

ainsi quelquefois qu'ils sont estropiés pour toute leur vie, par le peu de soin qu'on prend de leurs pieds (1).

C'est aux pères et mères, jaloux de leur progéniture, que nous recommandons ces soins. Qu'ils ne s'en rapportent pas aux *nourrices*, aux *bonnes*; qu'ils visitent souvent la chaussure de leurs enfants et leurs pieds, pour s'assurer par eux-mêmes qu'ils ne souffrent pas; il faut les leur tenir avec propreté, principalement entre les orteils et les doigts, afin d'éviter la formation des corrodes et des lentilles. Avec de pareils soins, ils auront la satisfaction de voir leurs enfants ayant leurs pieds bien conformés, et exempts des infirmités qui accablent ceux dont les parents ont négligé ces soins salutaires.

Lorsque les enfants sont devenus plus grands, et qu'ils sont devenus écoliers, alors, à cause des jeux pénibles auxquels ils se livrent pendant les heures de la récréation et de la promenade, et qui servent à leur donner de la force et de la vigueur, leur chaussure doit avoir une forte semelle; mais l'empaigne doit en être souple et le soulier couvert : par ce moyen, le pied se trouve mieux contenu, et ne souffre jamais autant. Défendez toujours les chaussures à haut talon; elles équivalent toujours aux chaussures courtes.

Il faut aux enfants jeunes un cordonnier doux, complaisant, et cela jusqu'à l'âge de dix à douze ans; après cet âge, ils sont dans le cas de pouvoir dire franchement ce qui les gêne, et d'y remédier.

Ce n'est pas tout : tous les cordonniers font des souliers; mais il y en a très-peu qui les fassent de manière

(1) Si quelque accident semblable arrive à quelque enfant, il faut recourir à l'article 4, manière de redresser les orteils.

que la pratique soit à son aise en marchant, malgré les recommandations qu'elle leur fait. Ils cherchent à bien faire un soulier; dès qu'ils y sont parvenus, ils veulent qu'il soit le modèle à suivre pour toutes les maisons qu'ils servent. Nous en avons vu à Paris qui, après avoir bien écouté, et même senti la manière dont une personne voulait être chaussée, refusaient de la servir, sous prétexte que de tels souliers déshonoreraient leurs boutiques. Il est vrai qu'un grand nombre de leurs pratiques, au risque de souffrir, préféreraient une jolie forme de soulier, à l'aisance bien préférable quand on veut vivre sans douleurs.

Toute personne qui ne veut pas souffrir dans sa chaussure, doit faire le sacrifice d'une jolie forme, si elle ne veut en être gênée; elle doit en faire faire une convenable à son pied, et la retirer chaque fois de chez son cordonnier.

Il faut qu'elle fasse choix d'un cordonnier intelligent et doué de complaisance. Un tel cordonnier vous chaussera de manière à vous préserver de toute douleur, en employant la forme qui conviendra et en faisant choix de peaux conformes à vos besoins.

Tous les cordonniers seraient capables d'opérer aussi bien; mais il faudrait qu'ils voulussent s'en donner la peine, et que vous sussiez les commander.

CHAPITRE III.

Manière de se faire prendre mesure pour être chaussé convenablement, avec les observations qui doivent être faites.

D'ABORD les empeignes doivent être très-souples et sans coutures en dedans ; que les formes à employer ne soient pas vieilles, parce que lorsqu'elles sont usées, elles ne sont pas unies partout, à cause des clous qui y ont été plantés, particulièrement à la semelle, où l'on se sert de gros clous appelés à talon. Plantés dans les formes détériorées, chaque trou qu'ils y font fait une éminence à la semelle intérieure, et chaque éminence qui s'y trouve produit un cor ou durillon au pied qui est destiné à cette chaussure. Il est évident que tel doit en être le résultat, puisque les pieds, portant tout le poids du corps, sont forcés d'appuyer fortement sur les bosses qui se trouvent dans la chaussure faite sur des formes usées.

Les chevilles des cambrures produisent les mêmes effets, à moins qu'elles ne soient bien coupées dans le cuir ; avant de joindre les empeignes, on doit amincir les morceaux de manière à les rendre d'égale épaisseur. Il faut éviter avec soin les alettes et toute sorte de morceaux de peau rapportés en dedans, pour en affranchir les coutures, parce que toujours ces alettes portent sur les cors ou oignons, et finissent par les produire.

Il convient de doubler de partout les souliers avec une peau douce, bien dolée et sans colle, surtout aux empeignes. On peut mettre très-minces les dessus des chaus-

sures et les semelles fortes; de là, nul inconvénient pour les pieds ni pour les chaussures, pourvu que les semelles soient d'une largeur convenable, surtout en dehors, et en face de l'articulation de la dernière phalange du petit orteil, n^{os} 5 et 3.

Pour s'assurer que l'on vous prend mesure comme il convient, soit que vous vouliez la prendre vous-même, il faut que vous soyez debout sur un pied, appuyé d'une main, et l'autre pied en l'air, comme le représente la planche 1, figure 1, le genou perpendiculairement en ligne droite avec l'orteil. Cette position est exigée, afin que le pied qui est à terre soit dans toute son extension comme lorsqu'on marche. Il doit être posé sur une feuille de papier, afin que l'on puisse crayonner à l'entour, et en prendre ainsi la dimension tant en longueur que largeur. On emploie à cet effet une mesure numérotée que l'on passe autour de l'articulation du métastase, n^o 1, en allant à celle du petit orteil, n^o 5, en faisant aussi le tour du pied qu'il faut serrer un peu, et marquer le n^o de la mesure; dans cette position, on en fait de même sur le coude-pied. On peut serrer les pieds depuis le n^o 2 jusqu'au n^o 3, afin qu'ils soient bien pris par la chaussure.

Il est nécessaire que les formes soient plus longues que le pied, afin que cet avantage en longueur empêche, lorsqu'on marche, que les orteils ne heurtent contre l'empaigne de l'extrémité du soulier, ce qui dérangerait les ongles et produirait de cruelles douleurs.

On peut bien, si l'on veut, faire donner une tournure agréable à toutes sortes de chaussures, et même suivre la mode, mais jamais au point de gêner le pied, à cause des souffrances auxquelles on s'exposerait.

CHAPITRE IV.

Manière de dresser les orteils et de les remettre dans leur état naturel lorsqu'ils sont dérangés, soit par les chaussures et autres accidents, pourvu qu'il n'y ait ni nerfs coupés, ni os cassés.

1^o LORSQUE le gros orteil monte sur son voisin, on y remédiera au moyen d'un ruban de fil ou de soie qu'on attache au bout de l'orteil, puis au troisième doigt, en le faisant passer sous l'orteil voisin, afin de le tenir relevé.

2^o Si le gros orteil se met au contraire dessous son voisin, il faudra attacher le ruban, comme il est dit ci-dessus, le faire passer sur le second et l'attacher au troisième; de cette manière, le second reste à sa position naturelle. Si c'est le troisième qui se dérange, on l'entrelace avec ses deux voisins avec le ruban. Si plusieurs doigts sortent de leur position à la fois, on les entrelace tous ensemble avec ce ruban comme font les vanniers aux osiers dont ils font les paniers; de cette manière, pas de doute que les orteils ne se redressent pour reprendre leur position primitive et naturelle; mais, dans cette position, nous recommandons des chaussures amples, sans quoi on souffrirait beaucoup.

Les personnes qui désireront user de notre procédé infailible, devront s'arranger les pieds, ainsi que nous venons de le dire, avant de prendre mesure, sans quoi nos observations seraient sans résultat.

C'est ainsi que chacun peut lui-même se remettre les pieds en bon état, quel que soit son âge, pourvu toutefois

que ce dérangement des doigts soit récent. Le temps nécessaire à un enfant est de deux à quatre mois, selon le temps qu'il a été laissé dans une position difforme.

Nous recommandons l'exercice dans cette position, parce qu'il équivaut au procédé que nous indiquons ; car, dans cet appareil, la marche en est le meilleur remède ; la fatigue que l'on prendra en marchant, faisant agir tous les jeux des orteils, leur fera reprendre leur position première en beaucoup moins de temps que si l'on restait dans l'inaction.

Si, enfin, le procédé que nous indiquons ne produisait pas les effets attendus, et qu'après en avoir usé, les orteils reprissent avec opiniâtreté leur fausse position, vous auriez des morceaux de baleine minces, que vous mettriez dessus et dessous les orteils dans toute la largeur du pied ; vous les attacheriez avec un fil fort et ciré, afin qu'il n'échappe pas, comme les tisserands attachent les peignes de leurs métiers. C'est un moyen infailible pour les tenir en respect, et leur faire reprendre leur première position.

Pour user de ce moyen avec tout le fruit possible, il faut, quand on se chausse ainsi, poser le pied sur l'empeigne du soulier, et non dedans, autrement les baleines pourraient blesser. Si ce sont des enfants, il faudra les leur détacher de temps en temps, pour s'assurer que leurs orteils ou leurs pieds ne s'excorient point, et pour les leur approprier par quelque lotion ou quelque bain de pieds.

CHAPITRE V.

Des difformités des Pieds.

S'IL y a aux pieds plusieurs difformités causées par la nature, et auxquelles on ne peut remédier, il y en a aussi plusieurs autres qui arrivent par accident, et faute de soins apportés à la chaussure. Les personnes riches la portent étroite et courte; le peuple la porte grossièrement faite et d'un cuir trop dur, surtout pour les empeignes; aussi en résulte-t-il presque toujours des maux que le défaut de soin peut encore aggraver.

Combien ne pourrait-on pas citer des personnes qui se trouvent privées de tout exercice, à cause du mauvais état de leurs pieds! combien qui sont obligées de rester comme des cul-de-jatte dans leurs appartements! La plus petite variation dans l'atmosphère les leur rend si sensibles, qu'elles sont forcées de se refuser les plaisirs de la promenade, privation si nuisible à la santé et à toutes les facultés du corps. Privés de l'usage de nos pieds, privés d'aller où bon nous semble, nous sommes dans une position si pénible, que nous sommes forcés de détester la vie.

Nous croyons donc rendre un grand service à l'humanité, non-seulement en nous livrant nous-même tout entier à l'art de soigner les pieds, mais encore en donnant un traité sur cet art, exercé jusqu'à présent par des empiriques. Nous ne doutons pas que, suivis avec exactitude, les conseils que nous y donnons, tous basés sur une expérience journalière, ne produisent les heureux résul-

tats que nous en espérons en les écrivant. On y apprendra à reconnaître l'origine de cette sorte de maux, et le moyen infailible d'y remédier. Notre méthode est du plus grand prix ; le public ne peut qu'y gagner beaucoup en la suivant, à cause des accidents auxquels elle remédie, et qui sont le résultat du peu de soin que l'on met à se faire faire la chaussure commode pour la marche et les promenades.

Les soins des pieds dont nous nous occupons avec succès depuis plusieurs années, nous ont obtenu la confiance de la bonne société dans les deux sexes dont nous avons l'honneur d'être le pédicure ; toutes les autres classes de la société nous l'accorderont aussi, nous l'espérons du moins.

On peut prévenir et même guérir tous les maux qui surviennent aux pieds, tels que les mauvais ongles, la mauvaise conformation des doigts ; mais pour cela, il faut agir méthodiquement et avec connaissance de cause. Les premiers doivent être attribués à la fatigue des pieds mal chaussés, et les seconds, au peu de soin qu'on en prend.

Les paysans, les soldats, obligés de beaucoup marcher, souvent avec une chaussure très-grossière, ont la peau de leurs pieds tellement endurcie, qu'ils ne sentent d'autre douleur que celle des échauffements causés par des sueurs âcres et corrosives, toujours par défaut de soin ; car, avec des soins, ils pourraient s'en préserver.

Il faut distinguer les pieds des personnes qui font peu d'exercice, et qui s'estropient par vanité, d'avec ceux qui sont obligés de fatiguer et de marcher beaucoup.

ARTICLE

Relatif à la guérison des Cors.

Le cor est un calus ou durillon qui se forme aux doigts des pieds.

Un calus est un nœud formé par la réunion des parties d'un os rompu, ou une dureté indolente formée sur la peau à l'occasion de rudes travaux. (Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie de Capuron.)

Les cors viennent d'une trop grande compression de la peau, qui, en conséquence, se durcit et forme un nœud.

Pour guérir les cors, on commence à les ramollir avec l'*emplastrum de Ranis cum mercurio*, ou avec celui de *Mynsicht-Galbanecrocat* et du sel ammoniac, et ensuite on les arrache.

Un morceau de bœuf cru appliqué en forme d'emplâtre, et renouvelé souvent, est aussi très-bon et très-propre à les dissiper en peu de temps.

On estime beaucoup aussi l'emplâtre suivant :

On prend de la poix navale. 1 once.
Du galbanun dissous dans le vinaigre. . . 1/2 once.
Du sel ammoniac. 1 scrupule.
Du grand diachilum. 1 dragme.
Le tout mêlé selon les règles de l'art.

L'emplâtre de gomme ammoniac est aussi fort utile ; il en est de même des sucres du souci et du pourprier ; ce dernier surtout est si efficace, selon Rivière, qu'il détruit les cors et les verrues dans sept ou huit jours, en les en frottant deux fois par jour, ou en écrasant les feuilles qu'on applique ensuite sur les excroissances en forme de cataplasme.

Avant d'employer les emplâtres, de quelque espèce qu'ils soient, il est à propos de bien ramollir le cor, en baignant les pieds deux ou trois heures avant de se coucher, les couper ensuite doucement à plat avec un coupe-cor bien tranchant, prenant garde d'aller jusqu'au vif.

Il faut user de beaucoup de circonspection, en employant les remèdes corrosifs distribués par quelques charlatans.

Nous en avons vu des effets tragiques, par l'impression que ces compositions ont faite sur les tendons qui sont ordinairement le siège des cors, et qui les font naître.



CHAPITRE VI.

De l'Art de se soigner les Pieds soi-même; introduction de Laforest (1).

C'EST à M. Laforest (2) que nous devons nos premières connaissances sur l'art de soigner les pieds; nous avons suivi les principes qu'il a détaillés dans son ouvrage;

(1) Sa troisième édition de l'Art de soigner les Pieds.

(2) Le public et lui sont redevables à feu M. Rousselot, pédicure à la cour de France, des premiers éléments qu'il fit imprimer en 1768, ouvrage intitulé : *Nouvelles observations sur le traitement des Cors*; il en fit imprimer, en 1769, un autre, connu sous le titre de *Toilette des Pieds, ou Traité de la guérison des cors, verrues et autres maladies de la peau*. En vain, avant lui, Duval, Pousse, Milton et quelques autres, avaient donné des spécifiques pour les cors, et avaient acquis une certaine confiance; mais à peine ces praticiens étaient-ils connus, quoique ces deux ouvrages ne continssent pas tous les détails nécessaires sur cet objet, qu'ils firent aussi connaître qu'il était possible d'obtenir des soulagemens qui, par la suite, pourraient procurer la guérison radicale des cors et des autres incommodités qui surviennent aux pieds, ou au moins une cure palliative.

L'ouvrage, imprimé en 1762, ne contenait que des détails peu satisfaisans; mais celui que M. Rousselot publia en 1769, faisait le détail de ce dont le premier ne donnait que l'idée : aussi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'auteur était de faire une nouvelle édition de ce Traité, si bien accueilli du public.

Mais il mourut trop tôt pour l'exécution. M. Laforest, devenu son successeur pour le service de la cour, et ayant traité avec sa veuve pour lui laisser, sa vie durant, le moyen d'élever sa famille, il demeura possesseur de ses manuscrits, notes et observations; il forma alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds, et les remarques de son prédécesseur lui avaient appris, pour les communiquer au public dans l'ouvrage qu'il lui présenta.

nous avons encore mis à contribution ceux de beaucoup d'autres auteurs qui ont écrit sur cette matière. Les observations importantes que nous avons été à même de faire

Une chose cependant l'arrêtait dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en public.

Monsieur, frère du Roi, l'honora d'un brevet de chirurgien-pédicure attaché au service de sa personne, en date du 5 juillet 1778, et le 1^{er} avril 1780, monseigneur le comte d'Artois l'honora du même titre.

L'obstacle levé, il mit la dernière main à cet ouvrage ; s'il n'eut pas le mérite de la diction, il eut certainement celui de l'observation la plus scrupuleuse et de la plus exacte vérité. Au mois d'Octobre 1780, le roi l'honora de sa confiance, et Sa Majesté, content de ses services, lui accorda le titre de son chirurgien-pédicure, par brevet du 3 Juillet 1783. Ce nouvel emploi auprès de Sa Majesté ne fit qu'augmenter le désir qu'il avait de se rendre utile au public.

1° Il ne faut pas confondre le soin des pieds avec les spécifiques propres à la guérison des corps. La toilette et l'entretien des pieds consistent simplement à se les faire soigner méthodiquement, et de manière à prévenir ou détruire tous les accidents qui les affectent, ce qui ne tient en rien au charlatanisme.

2° Comme c'est une des premières jouissances de la vie que de pouvoir se transporter librement où la volonté conduit, si l'on sent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, et la santé par contre-coup en reçoit un dommage réel.

La méthode de soigner les pieds ne peut que s'accréditer de jour en jour, puisque son but est de maintenir les pieds dans une aisance et une liberté continuelles, et que l'on doit regarder comme le plus grand des accidents qui puissent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvements aux articulations.

Deux causes contribuent aux accidents qui affectent les pieds, la marche forcée et les chaussures ; une troisième que l'on pourrait y joindre, c'est le peu d'attention que l'on a porté à les soigner.

On doit cependant rapporter le tout à la chaussure ; car, en supposant la plus grande fatigue des pieds, malgré leur délicatesse, ils la supporteraient, et s'endurciraient si l'on n'en portait pas.

Les chaussures, en effet, exposent à des frottements continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons et des oignons ; elles gênent les ongles dans leur accroissement ; concentrent la transpiration naturelle, et la changent souvent en une sueur âcre et corrosive ; la peau s'excorie : de là ré-

comme cordonnier, jointes à notre longue expérience comme pédicure, nous ont fait connaître les nombreuses erreurs dans lesquelles on était tombé en soignant les pieds. Beau-

sultent divers accidents, qui, faute de soins, donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport et la connexité des différentes parties qui composent le pied devraient bien engager à lui conserver la liberté dans tous ses mouvements, qui sont déjà gênés par la chaussure, et surtout par celle trop courte ; cependant c'est la chose à laquelle on pense le moins.

Obligé par état de chercher la cause de ces accidents, il a examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, et il a remarqué que ces mêmes orteils étaient non seulement toujours en action pour maintenir l'équilibre et le poids du corps, mais encore qu'ils servent infiniment au mouvement de progression, ce qui souvent occasionne des douleurs momentanées qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous, en naissant, une manière de marcher qui nous est donnée par la nature, et qui tient beaucoup à notre constitution première ; un rien peut déranger cette marche. Ce dérangement cause des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention ; l'on soulage la partie douloureuse : en fatiguant le côté opposé, l'on perd insensiblement sa marche ; et comme il y a beaucoup d'articulations, il en reste d'immobiles. La liqueur synoviale s'épaissit et se durcit au point de souder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme si l'on avait des pieds postiches. c'est bien, je le répète, le plus grand des accidents, parce qu'il est incurable.

J'ai vu plusieurs personnes à qui il aurait été absolument impossible d'écartier un de leurs orteils, pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des chaussures trop courtes ou trop étroites ; les orteils n'étaient plus rangés comme ils doivent l'être naturellement, ce qui occasionait des durillons fâcheux au talon et à la plante des pieds.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition, les jointures des phalanges dans leurs parties latérales, à leurs extrémités ou à la plante du pied ; ils sont très-douloureux lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, et qu'ils sont forcés, ou dans les changements de temps ; ils sont tous d'une même nature, formés par la même cause, mais plus ou moins compliqués ; leur guérison n'est pas impossible, mais il est imprudent de l'assurer.

coup d'individus qui s'en sont occupés, n'ont presque vu que des cors, tandis que souvent ces maladies sont d'une tout autre nature. Les maladies des pieds les plus nom-

Les verrues sont ordinairement placées à la plante du pied ; elles sont très-dououreuses dans cette partie, parce que tout le poids du corps porte dessus ; mais il s'en trouve peu ; leur siège le plus ordinaire est aux mains ; elles en occupent indistinctement toutes les parties ; elles proviennent d'une humeur lente et crasse , durcie dans les pores de la peau. Leur nature est absolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en dehors, au lieu que les cors ont les leurs en dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires sur leurs traitements, que des moyens certains pour les guérir. Cependant je puis assurer leur guérison avec les caustiques ; mais cela demande des soins et la présence d'un praticien instruit.

Le durillon, en général, est une suite de divers frottements qui macèrent et détachent l'épiderme, ou sur peau ; comme elle se régénère avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quantité, qui, se réunissant, forme une espèce de carton.

Le durillon se détruit, en détruisant la cause qui y a donné lieu ; le moyen de lui procurer une guérison palliative, est de le diminuer avec un instrument commode.

Les oignons ont leur siège sur la tête de l'un des os du métatarse, et à son articulation avec le pouce ; ils sont souvent la suite de la dépression des lames osseuses de la tête de cet os, causée par une chaussure trop courte, et celles à haut talon équivalent à celles dites, en jetant toujours les pieds en devant, et comprimant l'articulation de cet orteil.

La pression des oignons contre la chaussure arrête la circulation, et cause la stagnation des liqueurs ; elles entrent alors en fermentation ; souvent les oignons s'abcèdent avec douleur : il ne faut pas, en ce cas, s'efforcer de marcher. J'indiquerai ci-après les moyens de les soulager ou de les guérir.

Les maux qui surviennent aux ongles sont de deux espèces ; ils proviennent d'un vice de première conformation ou d'accidents inattendus, comme lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant, ou qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à son article ; je dirai seulement ici qu'à l'égard des accidents qui leur arrivent, il faut, le plutôt possible, y remédier, si l'on veut éviter les mauvaises conformations.

Il est une espèce d'incommodité qui souvent affecte les pieds, et qu'on nomme engelures ou mules, suivant l'endroit auquel elle s'attache. Cette incommodité a pour principe la stagnation du sang causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasioné que par

breuses, sont des durillons qui changent d'espèces selon l'endroit où ils se sont formés ou placés, et qui souvent se guérissent sans autre remède que d'écarter la cause qui les a produits.

Quant aux véritables cors, nous les avons déjà fait connaître en leur chapitre, par les numéros que nous leur avons assignés; et afin qu'on puisse les reconnaître aisément, nous avons dit un mot sur leur cause naturelle.

Nous avons remarqué des causes qui nous ont démontré que les cors ne sont pas toujours ce qu'ont pensé les divers auteurs, qui ont cru devoir laisser sur cette matière leurs observations à la postérité pour le bien et le soulagement de l'humanité souffrante.

la rigueur du froid. Les humeurs ainsi fixées déchirent et ulcèrent les parties, et leur séjour les rendant plus âcres, occasione la douleur qu'on y éprouve.

La transpiration naturelle, interceptée par les chaussures, ne demande que des soins; la sueur perd les pieds, la peau s'excorie, se brûle, blanchit, et devient très-douloureuse. On trouvera ci-après le moyen de parer, à cet inconvénient.

Il n'est point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'est particulièrement dans la jeunesse que l'on doit y faire attention, parce que, dans ce temps, il est toujours possible de remédier aux accidents.

Ce sont ces considérations qui me font hasarder d'écrire sur une partie qu'il faut tirer de l'avilissement; mon désintéressement sera bien prouvé, quand le public connaîtra, par les détails exacts de ma manière d'opérer et de soigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je suis même persuadé que mon exemple encouragera nombre de praticiens en cette partie, à tâcher de mériter sa confiance, et j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer ou préserver l'humanité des maux qui, légers en apparence, vont souvent jusqu'à conduire au tombeau, ce qui n'est pas sans exemple.

D'après nos examens et recherches approfondis de cette partie , nous croyons pouvoir dire , avec connaissance de cause , que les véritables cors sont des espèces de petits ulcères qu'une petite ampoule ou bouton fait naître sous la peau , d'où ils n'ont pas la force de jeter au dehors leur excrétion , qui s'est séchée sous la cuticule , qui conserve son aigreur , et sert comme de levain à la fermentation périodique du peu d'humeur qui y reste fixée.

Cette conviction nous vient de ce que , en coupant ou en extirpant les cors , on trouve sous le calus , au fond de leur racine , une petite poche comme une ampoule vide ; mais ce qui couvre ce vide est sec , et leur couleur , brune et diaphane , est preuve que cela avait été une matière visqueuse ou purulente. Ce qui nous confirme dans cette idée , c'est que très-souvent nous en trouvons qui sont en effet tout pleins d'une matière liquide et glutineuse , et quelquefois d'un sang corrompu tout prêt à fermenter.

Ce qui prouve que cette fermentation a lieu sous le calus , c'est la matière corrosive qui s'y trouve contenue , et qui travaille à se procurer une issue ; ne pouvant y réussir , elle se dessèche dans sa cavité ; c'est ce qui se reproduit périodiquement , et forme comme une espèce de carton par ses couches reproduites de cette matière formant le calus.

C'est pour cela aussi que nous avons dit que ce sont de petites plaies dont la peau est usée par le frottement des chaussures , et que les liqueurs qui servent à l'entretien de la peau sont glutineuses. Elles se trouvent écrasées par les parties voisines , séchées par l'air , lissées par le frottement des empeignes qui en bouchent

les pores tout autour de cette source, ce qui forme l'étendue du cor : c'est pourquoi nous disons qu'on doit traiter les cors comme des plaies qui, le plus souvent, sont fistuleuses ou caverneuses; c'est de là que viennent les difficultés d'en obtenir la guérison. Après les avoir coupés, il faut les tenir enveloppés pour éviter les frottements. L'usage de la pierre infernale est très-salutaire, mais lorsqu'il n'y a pas d'inflammation.



CHAPITRE VII.

Des Cors.

ARTICLE PREMIER.

Définition des Cors.

LES cors ont pris différentes dénominations, suivant les différents auteurs. Avicenne les définit : *Une excroissance à peu près de la nature des ongles, laquelle va près des jointures et vers les extrémités des doigts des pieds. Il les nomme cornes des pieds.* Cette définition ne paraît pas conforme à la nature des cors, quoiqu'ils aient quelques rapports à cela.

Tous les vrais cors sont, en effet, situés sur les jointures des phalanges, ou à l'extrémité des doigts; mais s'ils ressemblent à de la corne, ce n'est que chez les personnes avancées en âge, parce que les liqueurs sont dans un plus grand degré d'atténuation, et que la nature se dégorge en abondance; ils sont, en cet état, comme un trochique pyramidal.

Les Latins ont appelé les cors, *verruës blanches* ou clous des pieds, par la ressemblance qu'ils ont avec la tête du clou (1). Quelques-uns les ont nommés *œils*

(1) C'est une lentille placée au n° 10, figure 1, 3^{me} planche; elle se place sans distinction entre tous les orteils, par leur frottement continu.

de pie ou de coq, à cause d'une tache noire que l'on aperçoit au centre, et que l'on dirait être la prunelle d'un œil.

La tache noire que l'on aperçoit au centre des cors, n'est formée que par la rupture ou engorgement de quelques petits vaisseaux capillaires de la peau, qui se trouvent liés avec le cal des cors. Tous n'ont pas cette tache noire; mais qu'elle soit noire ou d'une autre couleur, ceux où elle paraît sont ordinairement très-dououreux et toujours les plus dangereux, parce que cette tache n'est autre chose que de petits abcès, dont le pus s'est séché sous le calus lissé par le frottement des chaussures et qui se reproduisent périodiquement les uns sous les autres, jusqu'à ce que, ayant engorgé les fébriles de la peau les plus dilatées et remplies comme un tube, ils y forment ce que le vulgaire dit racines; d'où nous tirons la preuve que ce sont des sources.

Et cela est assuré par toutes les observations. — Mais comment se fait cette callosité? Le voici. L'on croit que la peau est plus épaisse à l'endroit où est le cal, qu'on appelle le cor; et c'est le contraire, parce que la peau est tellement détériorée à cet endroit, qu'elle est usée au point que tous les petits filaments qui viennent des chairs ou de l'aponévrose, pour porter la substance nécessaire à l'entretien de la peau, laissent échapper la mucosité qui vient du sang, pour former les dermes et épidermes, ce qui, ensemble, fait le cuir. Cette substance s'échappant avec plus de facilité à la place où la peau est usée, elle s'y porte avec impétuosité, et sort comme par un filtre dans cette partie. Cette limphe que nous avons nommée, est une matière gluante que le moindre contact de l'air épaisit aussitôt qu'il la touche, parce que, quand elle sort des tubes de la peau, elle est

chaude, et l'air, en la refroidissant, l'épaissit comme une gelée au sucre.

Je tire cette conséquence de la colle-forte, que l'on sait n'être autre chose que des peaux et des nerfs fondus ensemble et mis en gelée, laquelle, par le contact de l'air, devient aussi dure que de la corne, et même plus. Je dis que tous les vrais cors sont composés comme elle; j'en vois la preuve dans presque tous ceux que j'extirpe.

Je me suis amusé à couper des morceaux de colle, et à les confronter avec des morceaux de cor décomposés; je n'y ai trouvé aucune différence, excepté la couleur; j'ai observé plusieurs autres choses, mais rien ne s'y conforme.

Puisque les cors sont d'une matière glutineuse et durcie, comment peut-elle nous occasioner des douleurs si atroces ?

C'est que, lorsqu'elle sort des pores de la peau, les empeignes la saisissent par la pression qu'elles lui font éprouver et subir entre elles, et les chairs qui l'écrasent; alors la partie qui est sous la peau est arrêtée par celle qui est dessus, lissée par les frottements continuels, ce qui fait boucher toutes les fibres de la peau par où lui arrive sa nourriture; alors cette matière, qui vient par-dessous, ne peut qu'augmenter le volume de celle qui est entre la chair, et celle lissée qui est par-dessus; et conséquemment ne peuvent pas sortir, par l'empêchement des petites couches lissées par-dessus, ce qui forme une espèce de carton; et plus les parties sont pressées, plus les tubes des filaments du cuir se remplissent par-dessous en reculant dans la chair, de manière que les tubes se dilatent tellement en se remplissant, qu'ils deviennent gros et raides, ce qui fait la racine du cor.

Et comme l'on voit par cette description que ce sont

plutôt des sources que des racines, je suppose que ce soit l'un et l'autre ; chez les jeunes gens ce sont des racines, puisque, à force de les couper, elles périssent ; et chez les personnes avancées en âge, ce sont des sources, puisqu'elles sont intarissables. L'on aurait aussitôt arraché un pieu de la terre, comme un vrai cor dans un pied par des opérations chirurgicales ; il faut les combler par des soins assidus, comme on fait des plaies, et en éviter la contagion ; car les cors ne sont rien par eux-mêmes ; en les coupant à leur apparition avec un peu de soin, ils se guérissent facilement.

Plusieurs auteurs, dans leurs traités sur l'art de guérir, ont dit un mot sur cette partie. Celse (1), traitant des maladies de la peau, distingue les cors qui abondent moins en sang que les autres excroissances de la peau.

Bernard Valentin (2) fait mention, dans sa grande chirurgie, des exemples des malheurs arrivés par la section imprudente des cors.

Col-de-Villars (3), dans son cours de Chirurgie, et nombre d'autres, traitent des cors des pieds ; mais, après avoir parcouru tous ces auteurs, on a le désagrément de les voir presque tous se copier, sans entrer dans aucun détail satisfaisant sur cette partie.

En général, on pourrait définir les cors : des tubercules ou excroissances cutanées, qui approchent de la nature des durillons, et non pas des verrues, comme on le prétend.

Wisemenn (4) pense qu'il y a une grande différence

(1) Lib. 5, cap. 28, n° 14.

(2) Sect. 4, 9, 3.

(3) Lib. 7.

(4) Chirurg., lib. 1, cap. 20.

entre le cor et la verrue, en ce que celle-ci pousse la peau en dehors, et que l'autre, commençant à la cuticule, jette ses racines en dedans.

La pratique m'a confirmé dans cette vérité; l'on peut même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre les cors et les durillons, en ce que ceux-ci n'occupent que la superficie de la peau, et que jamais ils ne pénètrent plus avant, tandis que les cors et les verrues ont leur siège dans la partie la plus intérieure nommée le cuir.

Il se trouve fort souvent, sous la plante des pieds, des durillons très-douloureux qui sont de la nature des cors.

J'en traiterai à leur chapitre, aimant mieux me répéter que de priver de soulagement ou de guérison ceux qui en sont incommodés. Cet objet est d'autant plus important, que les pieds supportent tout le poids du corps en marchant.

Toutes les maladies des pieds peuvent se prévenir, et même se guérir, principalement par les chaussures de toute espèce. L'on peut voir la manière de se chauffer, à son article.

Je détaillerais la manière de les guérir radicalement, mais il n'y a que nous-mêmes qui puissions en entreprendre la cure et la réussir; car vouloir les guérir promptement lorsqu'ils sont constitués d'ancienne date, c'est impossible.

Il faut le temps pour que la peau puisse se renouveler : en évitant la contagion de la chaussure, c'est le seul remède efficace dans cette entreprise. D'après la description de la peau et la nature des cors, presque tout le monde a des cors ou autres maladies aux pieds.

Par négligence ou inconséquence, d'autres manquent de moyens de connaissance, et c'est ici le nœud gordien : car si l'on connaissait les inconvénients des infirmités des pieds, on ferait toutes sortes de sacrifices pour s'en garantir dans la jeunesse, pour être dispos dans la vieil-

lesse; alors on dit : Il n'est pas de petits maux aux pieds; quand les fondements manquent, tout l'édifice est en danger.

ARTICLE II.

De la nature des Cors.

Les cors naissent d'une humeur visqueuse durcie dans les pores de la peau, par une pression constante et trop forte, causée par les chaussures; cela fait former une substance calleuse. Ces excroissances sont produites par les sucs nourriciers destinés à sa formation, arrêtés et durcis dans les pores qui lui sont destinés.

La formation des cors provient de la rupture ou engorgement de quelques filaments nerveux qui tiennent aux réseaux de la peau, et alors les sucs nourriciers qui se distillent continuellement de leurs extrémités, se coagulent sous l'épiderme, et forment, par leur épaisseur, la substance des cors (1).

Je conclus que la cause des cors et celle des durillons est la même; c'est une pression ou un frottement qui leur donne lieu de la même manière.

Cependant, à la différence que la même pression donne plus souvent des cors que des durillons, ce système est non-seulement vraisemblable, mais il se rapporte à tout ce qu'on a pu examiner dans leur nature. J'ai bien vu et coupé des cors; mais je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui ne fût sur une articulation des phalanges, ou à l'ex-

(1) Système de Platérus, 3^e titre de l'Exubérance, page 395.

trémité d'une d'elles , et c'est toujours là que se font les frottements.

C'est toujours les chaussures qui nous gâtent les pieds : si elles sont courtes , les doigts sont forcés de se mettre en arcade ; si elles sont étroites, les orteils se mettent l'un sur l'autre , et par cette position se fait un serrement de chacun d'eux contre les empeignes , particulièrement sur les jointures des phalanges, sur leur tubérosité, ce qui fait une double pression qui cause le déchirement des parties dont je viens de parler ; par là, il est facile de voir que les chaussures à haut talon équivalent à des courtes. En découvrant légèrement la superficie d'un cor, on aperçoit des points de différentes couleurs, dans leurs parties calleuses que l'on appelle racines des cors : ce sont autant de déchirements des fibriles du cuir, où la circulation de la lymphe s'est arrêtée et durcie.

Je l'ai vue, après avoir fait ses efforts pour sortir de dessous le calus qui la retient, fermenter et se dissoudre en pus ou en eau claire renfermée dans une espèce de kiste qu'on trouve en découvrant la superficie et le dur des cors ; ceux-là, on les dit caverneux ou fistuleux ; si l'on y trouve du sang vermeil ou corrompu, ils ont tendance à le devenir, ce qui arrive rarement, mais ce n'est pas sans exemple.

C'est de cette espèce de cors qu'on dit : Messieurs et Mesdames sont morts des suites funestes d'avoir voulu se les couper eux-mêmes, et les avoir fait saigner. Ce sont des expressions offensives et bien épouvantables pour les personnes crédules ou pusillanimes, qui, plutôt que de se soulager, laissent, par une vaine crainte , empirer le mal au point dont il est question ci-dessus ; ce qui n'arriverait pas si on les soignait à leur apparition, c'est-à-dire, si on les extirpait ; car enfin, si l'on devait mourir pour avoir fait saigner un cor en le coupant, que deviendraient tant

de personnes à qui on fait des amputations d'un pied ou d'une jambe ? Il est pourtant rare que la mort s'ensuive. Il y a une grande différence entre faire saigner un cor et l'amputation d'une jambe.

Voici ce que dit un auteur : Il y a nombre de cors, en dessous desquels se trouve une petite poche pleine d'un sang vermeil, qui, à l'instant qu'il entre en fermentation, cause de grandes douleurs qu'on pourrait éviter, en lui donnant issue avant qu'il fermente.

Je trouve une différence entre vider une poche pleine de sang, avec une piqûre à un cor. Nous savons qu'une coupure fait du mal et est désagréable ; mais qu'elle soit aux doigts des mains ou des pieds, elle n'est pas mortelle.

Ainsi, pour cette crainte, on ne doit pas négliger les soins des pieds.

Il y a plusieurs espèces de cors aux pieds, soit dessous ou dessus et entre les orteils ; ceux-ci sont mous et les autres durs. Il en est un petit qui arrive particulièrement au petit doigt, et qui cause de cruelles douleurs. Je l'ai examiné de près ; j'ai vu qu'il se créait, comme les autres, de la rupture des filaments nerveux de la peau ; mais que ces déchirements s'étant faits dans un temps où les capsules des articulations ont été tuméfiées, il s'est fait une adhérence de la peau, avec ces capsules ligamenteuses, et cela est d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement la peau, faute d'aisance, s'en trouy evivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matière excrémenteuse à leur superficie ; mais, au moyen de l'adhérence, les liqueurs étant les mêmes, il n'est pas étonnant qu'elles se pompent mutuellement. — Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils ; j'ai dit que les frottements sur les

parties osseuses ou la pression extérieure, causaient les déchirements qui donnent naissance aux cors ; les plantes des pieds et leurs parties latérales quelquefois en sont attaquées ; alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmente leur volume, qui les fatigue beaucoup et les rend très-douloureux.

On donne souvent le nom de cors à de certaines excroissances qui viennent sous les ongles dans toutes leurs parties ; nous traiterons de ces cors étrangers au chapitre des ongles ; nous les détaillerons le mieux qu'il nous sera possible, parce que ces accidents sont fréquents et douloureux, et faciles à guérir ; mais il faut être persévérant dans le traitement.

Je dis cela , parce qu'il est d'usage que, de suite qu'on ne souffre plus, on abandonne le traitement en croyant être guéris : c'est une inconséquence, parce que la maladie revient et au temps qu'on serait guéri, il faut recommencer le traitement comme la première fois : ce que je dis n'est que trop vrai.

ARTICLE III.

Des douleurs occasionées par les Cors.

Il y a plusieurs causes qui contribuent aux douleurs occasionées par les cors ; j'ai déjà fait voir que ceux qui avaient des adhérences aux membranes, étaient très-douloureux. Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrémités une forme calleuse, il se fait une filtration continue. La source étant au fond , il faut qu'elle fasse des efforts pour se faire un passage, et elle occasionne par là des tiraillements affreux et insupportables , ce qui

cause quelquefois une inflammation très-douloureuse, et quelquefois dangereuse; autrement les cors sont absolument insensibles en eux-mêmes. La douleur n'est occasionnée que par l'intimité et l'adhérence que le cor a avec la peau.

La preuve en résulte de la quantité des morceaux de peau que l'on peut en emporter; mais l'on peut comparer la matière ou l'humeur excrémenteuse qui forme la substance des cors, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse, et se gonfle dans l'humidité; dans l'un et l'autre cas, elle cause de la douleur, et souvent de l'inflammation incommode et désagréable par sa démangeaison ou cuisson: ce qui fait dire à tous ceux qui en sont incommodés, qu'ils ont aux pieds un baromètre qui leur annonce le changement du temps.

Si l'on met souvent les pieds dans l'eau, et qu'on les y laisse long-temps, on expulse, par ce moyen, l'humide radical de la peau qui entretenait une certaine moiteur dans les parties calleuses des cors ou des durillons. Il en résulte que ces parties ne sont plus qu'un parchemin mouillé. Tant qu'elles sont dans cet état, on obtient des soulagemens; mais lorsqu'elles viennent à se dessécher, elles entrent en contractant, et causent, par leur rétrécissement, des tiraillemens très-douloureux dans les parties vives et charnues auxquelles elles sont adhérentes les unes avec les autres.

Le cal considérable de certains cors, pressant les ramifications nerveuses des pieds, fait éprouver des douleurs cruelles aux premières chaleurs de l'été. Le sang étant alors plus raréfié, augmente les calibres des vaisseaux sanguins, et la sécheresse de cette saison fait rétrécir la chaussure; alors les pieds sont plus serrés qu'à l'ordinaire, et conséquemment les environs des cors douloureux; en hiver, les pieds sont humides et froids, et si on les ap-

proche du feu pour les réchauffer, cette sécheresse subite fait éprouver la même douleur sans que rien le touche, puisque la chaleur du lit produit souvent les mêmes effets. Les cors de la plante des pieds sont continuellement douloureux, parce que le poids du corps porte et pèse constamment dessus, chose qu'on ne peut éviter sans les précautions de la chaussure.

Un cor fait du mal, même étant au lit : cela paraît étonnant; il semble qu'il n'en devrait faire que lorsqu'il est pressé; mais il faut remarquer que lorsqu'on entre au lit, peu à peu la chaleur et la moiteur augmentent. Le cor prend plus de volume, le sang se raréfie, les vaisseaux artériels se dilatent, le cal empêche la libre circulation du sang et toute cette augmentation, pressant sur la ramification nerveuse, cause des élancements douloureux à chaque pulsation, ce qui paraît extraordinaire; avant de parler des remèdes ou des moyens de guérison palliative ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire cesser et disparaître certaines excroissances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors; c'est ce que je vais faire dans l'article suivant, pour mettre ceux qui en sont incommodés en état de les distinguer, et d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir quelque une de ces sortes d'excroissances, se flattent de guérir également toutes sortes de cors par un topique secret et infaillible, mot qui leur appartient.

ARTICLE IV.

De la cure palliative des Cors.

La cure des cors se divise en palliative et en radicale; souvent celle-ci est la suite de l'autre; mais on ne peut jamais la tenter que l'on n'ait mis la première en usage.

La cure palliative consiste à emporter ou extraire, autant qu'il est possible, le cal des cors avec un instrument tranchant; car il est certain que les cors se reproduisent des racines du cal que l'on n'a pu extraire provenant des mêmes tubes. Plusieurs personnes sont dans l'usage de mettre leurs pieds dans l'eau une demi-heure avant de procéder à cette opération; mais il est bien plus avantageux de les faire couper ou extraire à sec, lors, toutefois, que l'on confie ses pieds à un praticien prudent.

Le désagrément de mettre les pieds dans l'eau, est que l'on risque beaucoup plus à faire saigner les cors en les coupant, parce que quand la peau est imbue d'eau, le sang est plus en activité, et entre plus près de l'épiderme par les tubes des dermes, par conséquent arrive plus près des cors et durillons; pour cela, on est obligé de laisser une partie de cal, afin d'en éviter la saignée.

Il y a des personnes pusillanimes qui s'effraient de voir saigner un cor en le coupant, ou après l'avoir coupé, quoiqu'il n'y ait aucun danger à cela, comme le prétend le vulgaire, en disant : M. et M^{me} tel en sont morts; c'est une erreur populaire.

Il faut observer que faire saigner par une superficie de la peau et couper dans le doigt à une ligne de profondeur, cela fait deux manières de saigner, et il n'y en a qu'une à craindre, sans pour cela être en danger de

mort. Un peu de soin suffit pour en éviter les inconvénients; il faut mettre un morceau de papier mouillé avec de l'eau fraîche par-dessus, après avoir bien étanché le sang, et l'envelopper d'un linge fin pour en éviter la malpropreté.

Ces accidents arrivent ordinairement à ceux qui se soignent les pieds sans méthode ni connaissance de cause, avec des instruments incommodes, comme sont les rasoirs; il faut avoir un coupe-cors qui ne serve qu'à cela, qui ait une petite lame, le taillant convexe, comme il est représenté à la 3^{me} planche, figure 4.

Celui qui opère doit découvrir petit à petit la superficie des cors; cela lui fait apercevoir les différents couloirs de la matière excrémenteuse qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que l'on nomme racines des cors. On les cerne au plus profond; ce qui est d'autant plus facile, que ces parties n'étant pas ramollies par l'eau, paraissent fort distinctes.

Il ne faut employer presque aucune force pour couper les cors, mais seulement l'adresse pour contenir l'instrument avec la main droite. De l'autre main, on emploie les doigts à tendre la peau, et à tenir le pied à la portée convenable. De quelle manière qu'on se serve de l'instrument, cela ne fait rien à l'opération; l'artiste doit savoir s'en servir en tout sens, et toujours en relevant le tranchant pour qu'il ne s'engage pas trop avant dans le cal. Il faut bien se garder d'imiter les imposteurs, qui enlèvent les cors tout d'une pièce, qui prétendent vous le montrer avec ses racines; ces prétendues racines ne sont autre chose que les bouts des filaments ou tubes de la peau qui entretiennent le calus par leur substance excrémenteuse.

Si cependant la superficie du cor était si rude et sèche, qu'on ne pût l'emporter sans courir risque d'émous-

ser le tranchant de l'instrument, ou causer des tiraillements douloureux, il faudrait bien humecter la partie avec de l'eau tiède, ou d'autres liquides spiritueux.

Les cors qui, après avoir été découverts à leur superficie, ne laissent apercevoir aucun point, ne doivent pas être considérés comme cors, mais seulement comme durillons, et ne doivent point être coupés fort avant, autrement ils saigneraient. Il faut, quand on aperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle, tondre les environs, et l'opération est faite.

S'il existe au-dessous du cal une espèce de kiste ou bourse remplie d'eau, il faut lui donner issue; et s'il y a du sang prêt à s'extravaser, de même ce qui s'aperçoit à une tache rouge et vermeille qui en occupe le centre, il faut enlever tout ce qui est cal, et ne laisser qu'une pellicule sur la poche où est le sang, qui se desséchera insensiblement.

Les cors durillons de la plante des pieds ont des racines très-profondes, parce qu'ils sont faits dans une peau épaisse, et souvent grossière. Il faut les extirper avec grande attention, dans la crainte d'intéresser l'aponévrose des tendons; il n'y a que ce moyen : une ou deux opérations, si elles sont prises dans leur commencement, délivrent de cette incommodité.

Les emplâtres les amollissent et les rendent moins douloureux; mais il est à craindre que les racines ne deviennent plus profondes, et qu'il soit impossible, par la suite, de les guérir, si on les néglige.

Cette première opération finie, quand on la fait soi-même, on met ses pieds dans l'eau environ un quart-d'heure; les adhérences à la partie calleuse que l'on vient d'extraire se gonflent. Il paraît où était le cal, une élévation blanche et spongieuse, que l'on emporte de nouveau. Au sortir de l'eau, c'est alors que l'on peut être assuré

d'avoir obtenu une guérison palliative assez durable ; souvent, même par ce moyen, on détruit plusieurs cors.

Je vais à présent détailler les inconvénients qui suivent la méthode de mettre ses pieds dans l'eau avant de faire couper ses cors, et indiquer le moyen de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau , c'est donner lieu à un ramollissement de toutes les parties calleuses ; c'est mettre le cal et les chairs qui l'avoisinent, dans un même état, de manière qu'il n'est plus possible à celui qui opère de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs, et il a bien plus de peine à conduire l'instrument ; il se contente alors de cerner les cors au plus profond, et de tondre les environs.

Mais quelque habileté, quelque connaissance que l'on ait de cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne serait pas restée en suivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être entièrement proscrit , car si l'on coupe ses cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau une demi-heure avant. La raison de cette précaution est que l'on est toujours mal à son aise pour s'opérer, et que si malheureusement, en coupant un cor, l'instrument venait à s'engager dans le cal avant que l'on eût senti de la douleur, on pourrait avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert les membranes de l'articulation et séparé les ligaments ; ce qui peut causer des ravages affreux, et même la mort.

Il ne faut pourtant pas croire qu'en coupant un cor, et le faisant saigner, il peut s'ensuivre la mort ; c'est une erreur. S'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence et du peu de soin que l'on apporte à ces coupures ; car souvent, en

coupant un cor soi-même, l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif. On retire l'instrument, et le cal venant à se rejoindre, enferme ou du sang qui s'extravase ou de la malpropreté, ce qui cause une suppuration dangereuse, particulièrement si le sang est attaqué de quelque vice, ou si les personnes sont fort âgées, et ont par conséquent les extrémités faibles et débiles.

Cette cure, que je nomme palliative, pourrait s'appeler préparatoire pour parvenir à la radicale; car il serait impossible d'espérer cette dernière, si l'on n'avait primitivement mis l'autre en usage. Les cors font ordinairement plus souffrir au printemps et l'été, que dans les autres saisons, et il y en a davantage qui s'abcèdent, et qui causent des douleurs atroces quand cela arrive.

Ceux qui prétendent qu'il ne faut jamais couper les cors, se trompent, ou ils ne veulent point parler de toutes les espèces, en disant qu'ils reviennent plus vite.

Il est vrai que j'en ai vu revenir de douloureux bien promptement, surtout lorsqu'il y a variation dans l'atmosphère. Ces douleurs cessent quand le temps se raccommode; j'en ai trouvé aussi gros qu'auparavant en quinze jours d'intervalle, mais non pas aussi durs de leur calus, et des lentilles en cinq jours.

Malgré ces raisons, il ne faudrait pas les couper trop souvent; on les rendrait plus sensibles, au lieu de les détruire; en rendant la peau trop mince, on en formerait une espèce de plaie sans suppuration. Les couper une fois tous les mois, est plus que suffisant pour les soins des cors; mais s'ils étaient douloureux avant cette période de temps, il faudrait avoir recours à des sparadraps, ou à quelques emplâtres émolliens et astringens, pour les adoucir, plutôt qu'à l'instrument.

La raison en est toute simple; le cal du cor ne peut

être ni sec, ni bien dur en si peu de temps; alors un emplâtre qu'on y applique a la force, par sa phlogisticité, de pénétrer dans les lames du calus, et de l'adoucir pour quelques temps; et dans cet espace, la peau reprend de la force et a moins de sensibilité.

Observation essentielle.

Quand les cors font du mal, l'on doit les couper, et non les chaussures; et quand ils sont coupés, et qu'on les a soignés avec un onguent ou emplâtre, alors on coupe l'empeigne du soulier en croix, directement au-dessus du cor, pour procurer une liberté qui évite le dérangement de l'appareil; de cette manière, l'on peut se guérir les cors radicalement avec du temps et de la patience : le soin est le meilleur remède.

Si l'on fait usage d'une pommade caustique, il faut changer l'appareil chaque vingt-quatre heures; si elle est douce, on la renouvellera après deux ou trois jours. Si l'on n'avait pas le soin de renouveler les emplâtres ou appareils, comme il est dit, les caustiques deviendraient escarotiques et vésicatoires, et les doux perdraient leurs vertus, et finiraient par embarrasser, plutôt que d'être utiles.

Quand on veut couper des chaussures pour se soulager de la douleur des cors aux pieds, on doit les couper directement sur les cors, selon leur forme ronde ou ovale, et rapporter au même trou une pièce de la même étoffe, même forme et même épaisseur, mais d'une grande ligne de circonférence tout à l'entour, c'est-à-dire, plus large : alors cette pièce fait une bourse où le cor est contenu à l'aise, et le pied à l'abri de la boue, ce qui ne peut être si l'on a un trou à la chaussure.

Cette pièce doit être mise proprement , puisqu'elle tient jusqu'à l'entière usance des chaussures.

ARTICLE V.

De la Cure radicale des Cors.

Il faut toute la hardiesse possible, qu'on pourrait qualifier autrement, pour oser assurer la guérison radicale de toute espèce de cors, et une confiance aveugle et téméraire pour se livrer aux épreuves dangereuses que l'on met en usage, et dont on est souvent la victime.

J'assure qu'il n'existe jusqu'à présent aucun spécifique radical connu pour la guérison des cors et autres accidents qui arrivent aux pieds, et même qu'il n'en peut guère exister, et qu'il n'existera jamais aucun remède qui seul guérisse tant de maux ; car si quelqu'un y prétendait, l'erreur serait au bout de leur croyance, puisque leur application sur certaines peaux serait absolument sans effet, et sur d'autres ferait des ravages affreux, parce qu'il en est qui ne peuvent souffrir l'application d'aucun emplâtre sans en éprouver un érysipèle ou autres désagrémens.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la recherche d'un spécifique pour la guérison des cors en général, a été reconnue infructueuse. Le docteur Teurner (1) dit, d'après Sydenham, l'Hippocrate Anglais, que si quelqu'un employait toute sa vie à découvrir un spécifique pour les cors, il mériterait bien de la postérité, et aurait suffisamment servi le genre humain.

Il n'y a que des charlatans qui puissent oser se permet-

(1) Traité des Maladies de la Peau, tome 2, chap. 5.

tre d'assurer la guérison radicale des cors avec le même topique, et un laps de temps limité.

J'ai fait voir la nature des cors, et prouvé le peu d'assurance que l'on pouvait donner de leur guérison ; mais , d'ailleurs, il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayée la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'essayer, avec circonspection, de la détourner de sa route ; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auraient tout risqué pour obtenir la guérison ; elles m'ont souvent réussi ; mais j'ai employé divers moyens , et souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paraissaient infaillibles n'avaient aucun succès.

Les premiers moyens que je donnerai pour guérir radicalement les cors, seront de porter les chaussures comme il est dit à leur article, et après la guérison, de ne plus gêner la circulation. Dans ce cas, l'on peut employer l'emplâtre de Sennert, n^o 2. Il sert à accélérer la destruction des cors ; pour l'employer, on l'étend sur de la peau et on l'applique sur le mal.

Un autre moyen, mais qui ne réussit pas sur toute sorte de peaux, c'est de prendre un morceau de buffle, de la grandeur d'une pièce de vingt sous, figure 8 de la troisième planche ; le faire percer au milieu avec un emporte-pièce de la largeur du cor , de le poser dessus , et de serrer par degré avec une petite bande ; par ce moyen, on empêche le serrement direct sur le cor qui se trouve logé dans le trou ; alors les circulations sont arrêtées de loin, et empêchent la végétation du cor qui périt insensiblement.

Voilà tout ce que je connais de mieux, et certainement je connais la cause de la végétation et la des-

truction des cors. Je puis assurer que si l'on ne portait point des chaussures, il ne faudrait ni chirurgiens pédicures, ni charlatans, ni emplâtres, ni onguens pour les cors ; ils se guériraient seuls, comme l'ont éprouvé ceux qui ont fait de longues maladies, et qui ne les ont vu reparaître que plusieurs mois après, parce que la première cause existait, c'est-à-dire, la chaussure.

Quant aux remèdes que l'on doit mettre en évidence, les gommes et les résines, adoucies par quelques corps gras, sont les meilleurs spécifiques : on connaît le galbanom ; il échauffe, attire et résout avec ses qualités ; il a souvent opéré la guérison des cors ; mais il est désagréable par son odeur fétide ; on le fait dissoudre dans le vinaigre, et on en met gros comme un pois sur le cor après l'avoir coupé ; on a soin de renouveler cet opiat chaque jour, et de racler la surpeau autant de fois.

La cire grasse dont se servent les cordonniers est fort bonne à ce sujet ; elle est composée de poix navale et d'huile de lin ou d'olive ; le désagrément est qu'elle coule et va se coller au bas ; mais c'est un des meilleurs spécifiques. La gomme ammoniacque ramollit, attire et résout les tumeurs et duretés, ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général, tout ce qui amollit, fond et refond, a les mêmes propriétés que tous les corps gras ; mais il y a la difficulté de les faire rester dessus, et pour cela, je conseille de mettre en usage le dessous d'une couenne de lard, c'est-à-dire, la partie qui est au-dessous des racines des poils, qui est nerveuse et grasse tout à la fois.

Toutes les drogues et plantes mucilagineuses y sont bonnes, et, à cet effet, chacun en compose à sa fantaisie, et c'est de là que sortent tant de secrets prétendus infailibles pour guérir toutes sortes de cors.

On obtient les principes mucilagineux, en amalgamant des corps gras avec des secs ; on les rend phlogistiques à

volonté, en augmentant ou diminuant l'une ou l'autre substance.

Pour les employer, il faut toujours commencer par enlever le calus avec le coupe-cors, représenté figure 4, planche 3; et pour contenir les emplâtres sur les cors, vous avez des rondelets pour modèles aux figures 6, 7 et 8 de la même planche; remplissez le trou qui est au milieu avec du baume, appliquez-le directement sur le cor, et enveloppez-le d'un linge à plusieurs tours, pour qu'il ne se dérange point et ne traverse aux chaussons; renouvelez-le tous les jours. Je rapporte au formulaire l'emplâtre de Sennert, n^o 2, qui me paraît propice pour la destruction des cors, surtout si on ajoutait un scrupule de vert-de-gris; mais je l'ai rapporté intact.

Pour l'employer, il faut mettre ses pieds dans l'eau tiède au moins une demi-heure avant de l'appliquer. Pendant que les pieds sont dans l'eau, il faut, avec les doigts de la main, bien amollir les cors, en les pinçant en tout sens. Au sortir de l'eau, il faut les couper ou racler le plus près possible. La partie excédante est spongieuse; ensuite on étend sur un morceau de peau un peu de l'emplâtre indiqué; on le change toutes les vingt-quatre heures; au bout de huit jours, on cessera d'en faire usage.

La préparation ci-dessus indiquée peut servir, et doit précéder l'application de toutes sortes d'emplâtres et onguens qu'on peut employer, n^o 1, 4 et 5, excepté cependant les caustiques, les escarotiques, les cantharides; car dans le cas de leur application, la douleur serait violente et dangereuse, si l'on extirpait le cal avant de les employer.

C'est pour ceux-ci que je recommande l'usage des rondelets des figures 6, 7 et 8, afin de contenir l'onguent sur le calus, car s'il s'étendait sur les parties vives, il y ferait des ravages terribles.

Maintenant je vais rapporter quelques recettes tirées

du recueil des méthodes de M. Helvétius : la première, qui lui appartient , est n° 3 ; après qu'il a été bien préparé, on en applique sur le cor gros comme une lentille ; l'on réitère toutes les vingt-quatre heures le même pansement ; il réussit souvent, mais je n'en conseillerais pas l'emploi aux personnes qui ont la peau délicate et les nerfs sensibles.

Je rapporte au n° 4 celle de M. Rousselot ; il faut, pour en faire usage , employer de la peau de gant.

Mais la délicatesse des pieds des femmes, la difficulté de l'emploi des emplâtres, qui peuvent couler et salir leurs bas et leurs souliers, a fixé mon attention, et j'ai vu qu'elles désiraient que rien n'augmentât le volume de leurs pieds dans leurs chaussures, où elles sont déjà assez à l'étroit ; car souvent la douleur qu'elles ressentent n'est causée que par le serrement des phalanges les unes contre les autres, sans cors ni oignons. J'ai composé un petit emplâtre tout préparé sur du taffetas ; il n'est besoin que de le faire chauffer un peu et l'appliquer ; il est assez agglutinatif pour ne pas se déranger ; il apaise les douleurs, la composition au n° 5. Cette composition s'appelle sparadrap ou toile à gantier.

J'ai examiné tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il y entre aussi assez de correctif pour que l'on n'ait rien à craindre ; au contraire, avec de la précaution, leur usage réitéré souvent peut amener la destruction des cors, en ne gênant plus la circulation.

L'on peut encore employer, avec assez d'efficacité, les emplâtres ci-après : celui de Vigo avec ou sans mercure, celui des grenouilles avec le mercure , celui de rhasis , celui de minsicht , n° 6 , celui de mucilage, le diapalme , et l'on en recevra de grands soulagemens ; il est sûr qu'on peut même en espérer la guérison

si les cors ont été bien préparés, et si on est constant dans l'application du remède.

On pourrait encore indiquer quelques moyens, mais desquels il ne faudrait attendre que des soulagemens momentanés, parce qu'il faut en venir toujours à faire extirper le cal.

Tels sont toute sorte de cires, savons, feuilles et fleurs un peu écrasées, et plantes grasses, comme la joubarbe et autres objets adoucissans et émolliens qui peuvent maintenir le cal des cors dans un état de mollesse et de dissolution, et peuvent s'employer principalement sur les corrodes, n^o 11, et les lentilles, n^o 10, figure une, planche 3; et pour les lentilles et les corrodes, on peut faire usage des pastilles de gomme et la pâte de guimauve, que l'on emploie pour restaurer les poitrines des asthmatiques : on l'applique en petite dose; elle ne coule point.

ARTICLE VI.

Des remèdes violents.

Il n'y aura que des imprudens et des fous qui les mettront en évidence.

Les remèdes caustiques sont, sans contredit, les plus spécifiques pour la destruction radicale des cors, après qu'ils sont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi sont très dangereux, parce que, venant à se fondre, ils peuvent attaquer le genre nerveux ou les tendons, et y faire des ravages affreux. Il vaudrait mieux faire usage du cautère actuel et du nitrate d'argent pour cautériser les différens couloirs de la matière excrémenteuse.

Car c'est tout ce que l'on peut désirer que de diviser

la matière, et lui faire enfilet d'autres routes que celles qui produisent la formation des cors. La pierre infernale n'a rien de dangereux; si elle occasionait quelque inflammation, un cataplasme de mie de pain, avec la graine de lin, suffirait pour la dissiper en peu de temps, n^o 7.

Mais autre chose.

Avicenne (1) conseille de dessécher les cors par degré avec un morceau de bois enflammé qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra. Il faut, selon lui, réitérer cette opération jusqu'à ce que les cors soient emportés, et ensuite y appliquer par dessus du beurre cuit pour achever de dessécher les racines des cors. Chauliac (2) indique un autre remède dont l'effet paraît aussi incertain que celui du précédent : il faut, dit-il, racler la partie qui excède, ensuite l'aplanir le plus qu'il sera possible, après y appliquer une platine de fer blanc ou un emplâtre, au milieu duquel sera fait un trou de la grandeur du cor, et ensuite verser une goutte de soufre brûlant qu'on laisse éteindre sur la partie du cor; après quoi, le froter avec du cérat, et prendre du repos.

M. Rousselot (3) rapporte l'histoire d'une personne de considération, renfermée depuis dix ans au château de la Bastille; il dit que cette personne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguraient les mains, employa avec autant de succès le même moyen pour les cors; elle faisait un peloton de la toile d'une araignée, le posait sur le cor, et y mettait le feu. La toile ainsi pelotée ne se consumant que par degrés, lui faisait res-

(1) Lib. 4.

(2) Chapitre 7 de son sixième Traité.

(3) Toilette des pieds, page 6.

sentir les plus vives douleurs; mais elle parvint, par ce moyen, à faire disparaître ses verrues et ensuite les cors.

Si j'ai rapporté ces trois remèdes violents, c'est parce que, s'il se trouve quelqu'un d'assez téméraire pour les mettre en usage, les douleurs cruelles qu'ils feront éprouver avertiront qu'on ne doit pas pousser la tentative plus loin. Le dernier de ces remèdes a quelquefois réussi; mais il ne faut pas indistinctement l'employer sur toute sorte de cors ni verrues.

Il est vrai qu'une personne qui souffre ose quelquefois tout entreprendre pour obtenir du soulagement, et que, dans ce cas, elle emploie, sans répugnance, les remèdes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts et de meilleurs soulagements; mais il serait fort imprudent de courir les risques de s'estropier; ce qui arriverait si les cors avaient de fortes adhérences aux parties nerveuses ou tendineuses où ils sont placés.

Dans le cas où l'on se déterminerait à employer de tels moyens, il ne faudrait jamais les risquer de son chef, mais appeler ceux qui sont en état de juger du mal et du remède.

Il arrive quelquefois que des chaussures neuves et fort étroites, ou une marche forcée, causent une pression douloureuse sur les cors; et si les personnes qui en sont incommodées brusquent la douleur, cela occasionne bientôt des meurtrissures qui forment des tumeurs et des abcès, et, dans ce cas, le foyer de la suppuration se trouvant au plus profond, et le pus ne pouvant se faire jour à travers le cal, il occasionne des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont quelquefois procuré la guérison radicale des cors, parce que le séjour du pus avait détruit les adhérences du cor avec les autres parties, et que lors de la cicatrice les liqueurs avaient pris

une autre voie ; mais c'est un moyen bien dangereux, et c'est précisément celui des caustiques.

Une réflexion qui mérite que l'on y fasse attention, c'est de ne jamais employer que des palliatifs dans le cas où les cors sont douloureux, et lorsqu'il y a inflammation. Si l'on veut tenter la cure radicale, il faut attendre que l'inflammation soit dissipée pour ne pas risquer d'augmenter le mal : on la dissipe avec le cataplasme, n° 7.

Lorsqu'un cor est très-douloureux, et qu'il y a inflammation, il n'y a plus à balancer. Il faut prendre du repos pour obtenir la résolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été causée que par une marche forcée ou par des chaussures gênantes ; mais dans le cas où l'inflammation ne diminuera pas, c'est une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au-dessous du cal.

Il faut alors appliquer sur le cor un emplâtre d'onguent de la mère, que l'on étend sur un morceau de peau de gant de la rondeur d'une pièce de deux francs, que l'on applique dessus, ensuite couvrir le pied d'un cataplasme composé de mie de pain et de lait, auquel on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera le cataplasme aussitôt qu'il se desséchera ; l'on peut même, si l'inflammation est considérable, faire sur toute la partie une embrocation d'huile rosat avant d'appliquer le cataplasme.

Cet accident, bien soigné, est l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, sans laisser craindre d'autres accidents. Le pus se fait jour aux environs du cal, où l'on donne issue à la matière. On lave la partie avec du vin chaud et du sucre, et l'on applique dessus un emplâtre de grand diachilon qui achève de cicatriser.

Il est possible, comme je viens de le dire, que l'on obtienne la guérison par ce moyen ; mais je crois qu'il y a peu de personnes qui veuillent le tenter.

En coupant un cor soi-même, on peut, s'il est sur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donnerait du sang en abondance. Il ne faudrait point s'en effrayer, mais y appliquer sur l'ouverture un morceau d'amadou ou d'agaric de chêne que l'on trouve chez les apothicaires, et le contenir dessus avec une petite bande; et à défaut du susdit, on se servira du papier brouillard et d'une petite compresse. La réunion ne tardera pas à se faire, parce que ces parties ne sont point charnues, et qu'il y a un point d'appui. On peut encore piquer un nerf ou un tendon, et la douleur alors serait horrible et même convulsive. Dans ce cas, il faut employer les remèdes balsamiques, purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire ou celle des philosophes; le baume de Fioraventi, celui du Pérou, de mille-pertuis, ou l'esprit-de-vin et autres semblables, et l'huile judaïque, n° 33.

Souvent, trop de crédulité ou d'inexpérience fait que l'on applique sur les cors décomposés, des cantharides ou autres caustiques violents qui occasionent des ravages terribles; il survient inflammation; la peau s'excorie, et les tendons se trouvent quelquefois à découvert. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguents gras et onctueux; il faut y appliquer les spiritueux et desséchants, et avoir attention d'appliquer sur toute la partie un cataplasme émollient pour dissiper l'inflammation, n° 8.

S'il s'était formé escarre, il faudrait en procurer la chute par un digestif fait avec le beurre frais, l'huile d'amande douce, un jaune d'œuf et le safran. On peut aussi se servir du basilicum, avec un peu de baume de térébenthine, et lever ce digestif lorsque l'escarre viendra lâche et mouvante, pour y substituer les remèdes balsamiques que j'ai indiqués pour la piqure des tendons et des nerfs, ou l'eau de Cologne, n° 32, ou l'huile judaïque, n° 33.

Tant de précautions pourraient paraître minutieuses pour des maux si légers en apparence; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'est pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que les os des phalanges des orteils sont spongieux et nullement croûteux, par conséquent faciles à se carier; que les cors sont près des gaines des tendons, et souvent adhérents et capables de communiquer leur douleur dans tous les cors musculieux auxquels ils appartiennent, et que la pente des humeurs et le vice des liqueurs peuvent se communiquer, par ce moyen, à toute l'habitude du corps: c'est pourquoi il faut, autant qu'il est possible, remédier promptement à toutes sortes d'accidents aux pieds.



CHAPITRE VIII.

Des Durillons, de leurs causes et des moyens de les guérir.

LES durillons ont pour cause ou des frottements, ou des compressions constantes : c'est une macération de l'épiderme ou sur peau, qui, étant continuellement exposée à des frottements, est plus particulièrement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme se régénère, fait qu'aussitôt qu'il est détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déjà une autre de formée. Alors cette première peau desséchée ne reçoit aucun suc nourricier ni accroissement. Les frottements réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble et forment cette espèce de carton qui figure si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied (1) qui éprouvent un frottement ou une pression constante. Les jardiniers et les gens de la campagne qui marchent pieds nus, ont un ganglion qui leur tient toute la plante du pied : il leur sert de semelle, au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres, sans éprouver aucune sensation douloureuse. Il faudrait, pour les piquer, qu'ils rencontrassent un corps pointu qui aurait eu la force de percer la semelle d'un soulier.

(1) Tous les points qu'on voit au pied renversé, figure troisième, planche 3^e, etc.

Les religieux Déchaussés (1) et tous ceux qui portent des sandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons (2), parce que les chairs de ces parties n'étant point contenues, elles se trouvent macérées et pincées autour de la sandale, ce qui interrompt la circulation, et cause ce desséchement.

Les personnes de cabinet, les dames qui portent souvent des pantoufles, sont dans le même cas; mais seulement autour du talon (3), parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue, et qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur et qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne, et à l'instant ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement et meurtrissent les chairs qui les avoisinent, et de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeurs, et quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulièrement sous l'articulation du gros orteil, avec le premier os du métatarse, n° 1, au pied renversé, endroit où ces durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons, n° 7, fig. 3^e.

Il se forme des durillons, cors ou durillons profonds, ce qui est la même chose, sous la plante du pied, à l'articulation du premier os du métatarse, n° 2, avec la première phalange du pouce, et au milieu du pied, n° 8, aux mêmes articulations de tous les doigts, avec les pha-

(1) Et beaucoup d'Espagnols.

(2) Ces bourrelets sont ordinairement à la position des n°s 5, 6 et 7, et 2 et 4 de la fig. 3, planche 3^e.

(3) Même fig. 5, 6 et 7.

langes qui forment ensemble les pieds, et ces durillons sont très-douloureux à raison de leurs sources ou racines qui sont très-souvent adhérentes aux aponévroses du tendon d'Achille. Tous les emplâtres, et même les caustiques, comme je l'ai dit au chapitre des cors, ne les détruisent pas; il faut extirper le cal, ou le faire extraire quand on ne peut le faire soi-même, et quand cette opération est faite, c'est comme si l'on avait délivré la personne incommodée d'une pierre qu'elle avait dans son soulier.

On peut extirper ces callosités sans faire sentir aucune douleur, et si on les extirpe dans le commencement de leur apparition une ou deux fois, elles guérissent radicalement, pourvu qu'on évite la cause qui leur a donné lieu.

Il faut toujours faire cette opération en deux temps, c'est-à-dire, à une quinzaine de jours d'intervalle, parce que ces durillons étant très-profonds, on pourrait, en les voulant fouiller trop avant vers leurs racines, piquer l'aponévrose plantaire à laquelle ils sont souvent adhérents.

En général, les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont compliqués d'aucun accident; ils éprouvent seulement les mêmes inconvénients que les cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, et de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillements sensibles.

Les durillons se détruisent d'eux-mêmes, pourvu qu'on détruise la cause qui y a donné lieu, sans avoir besoin de rien y appliquer dessus; mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux

pieds (1), et qu'il faudrait renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de se soulager en les faisant diminuer lorsqu'ils ont acquis une certaine épaisseur; par ce moyen, on évitera les meurtrissures en tous lieux et les gerçures des talons, et bien d'autres accidents dont ils sont souvent compliqués.

Il se forme une autre espèce de durillons, qu'on doit nommer des corrodes. Leur siège est presque toujours entre le petit orteil, et le second à la fourche. Sa source vient d'entre ces deux longues phalanges et les nerfs, au n° 11, fig. 1, planche 3^e.

Je les appelle corrodes, parce qu'elles viennent en effet de la corrosion de la sueur qui se ramasse en cette position, où il y a toujours un vide ou creux dans lequel la transpiration se trouve concentrée.

Comme la transpiration est extrêmement salée, elle resserre les peaux par son acrimonie, en séjournant dans ce creux, au point qu'elle les amoncelle les unes sur les autres de la grosseur d'une noisette; alors les frottements des deux orteils qui se fait continuellement dans la marche, échauffe les parties qui se froissent à travers les cors, de sorte qu'elles s'enflamment au point de s'abcéder au-dessous de ce durillon, et la matière contenue dans l'abcès ne pouvant se procurer une issue à travers ce tas de peaux mortes, elle y séjourne, et par son âcreté occasionne une poche dont la profondeur est parfois de quatre ou cinq lignes dans la fourchette des orteils.

Il se fait encore une autre nature de durillons au même n° 11, mais qui n'entrent point dans la four-

(1) Si ce n'est avec les soins que j'ai indiqués au chapitre des chaussures, d'y procurer un vide où il soit contenu sans que cela paraisse.

chette ; ils sont presque toujours deux en face l'un de l'autre, que je nomme des lentilles, par la ressemblance qu'elles ont avec ce légume ; elles se placent indistinctement entre tous les orteils et à toutes les positions, notamment entre le pouce et son voisin n^o 18, figure 1^{re}, troisième planche.

Ces deux espèces de maladies des pieds sont beaucoup plus douloureuses que celles des cors, parce qu'elles gisent en des lieux où la peau est plus délicate par l'humidité permanente qui se produit par la chaleur du contact des parties qui se froissent, et ces mêmes causes occasionent des ampoules qui se succèdent les unes sur les autres, cartonnent les superfluités que jettent les lentilles et les corodes.

J'en ai vus qui, par leur malignité, avaient occasioné le gonflement de tout le pied, à faire rester le malade quinze jours au lit, ou la jambe sur une chaise, avec des cataplasmes anodins, n^o 7 et 8, sur la partie, et qui n'ont été soulagés qu'après la maturité d'un abcès terminé par une suppuration abondante qui avait des caractères à faire craindre la gangrène, et qui finissaient par détruire radicalement la maladie ; ce que je dis se voit souvent, mais il ne faut jamais s'y attendre.

J'en ai quelquefois trouvé qui avaient, pour cause de leur existences, un petit gravier introduit dans un couloir excrémenteux de la peau entre les doigts qui formaient des lentilles, et d'autres sous la plante des pieds qui formaient de petites chevilles.

Je conseillerais aux personnes sujettes à ces sortes d'incommodités, de se tricoter des gants pour leurs pieds ; ils devront être faits d'un fil très-fin et tricotés bien clair ; alors chaque orteil aura son doigtier, et la libre circulation de l'air et de la transpiration aura lieu sans aucune interruption, et les peaux ne se froissant pas par l'inter-

mède des gants, il ne pourrait se former ni lentilles, ni corrodes.

Si ces excroissances se forment dans le milieu du corps du doigt, pour les guérir après en avoir enlevé les superfluités, on peut mettre au doigt malade un collier en gomme élastique, qui sera un bon remède ; si le mal est au bout du doigt, il faudra y coiffer un doigtier élastique en gomme, au bout duquel on introduira un petit tampon en crin, mêlé d'un peu de coton en dedans, qui aille au bout, pour qu'il serve de support ou point d'appui du doigt, qu'il puisse repousser le coup qu'il reçoit en appuyant par terre en marchant. Toutes les duretés qui se forment aux pieds, sont autant de ganglions (en terme de chirurgie).

Cette opération se fait sans douleur avec l'instrument représenté, fig. 4, planche 3^e, appelé un coupe-cors. On enlève le cal feuille à feuille, à peu près comme il a été formé ; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce que, outre la douleur que l'on éprouverait en marchant, il pourrait en résulter des suites fâcheuses, telles qu'ecchymoses ou meurtrissures, qui pourraient se terminer par un abcès à demi fistuleux ou une suppuration désagréable ; on y applique l'emplâtre, n^o 9.

On peut, en cas d'accident, et à la première douleur, y appliquer dessus l'emplâtre de mucilage : l'huile de chaux est aussi fort bonne pour ramollir les durillons, et avec cette précaution, on évitera les accidents les plus fâcheux ; mais le plus certain, c'est de les enlever prudemment couche par couche, comme il est dit ci-dessus.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les froter fortement avec une pierre-ponce ou avec de la peau de chien de mer, et mieux encore avec une râpe fine en acier d'abord et ensuite velouter la peau avec la pierre-ponce fine.

S'il survient des meurtrissures aux talons ou aux articulations du gros orteil avec les os des métatarses, et que l'on sentît une douleur excessive dans le fort du durillon, avec chaleur, pulsation, inflammation aux environs, il faudrait y appliquer un cataplasme n° 8, et particulièrement le mucilage, et lorsqu'il est ramolli, on enlève le cal légèrement, et si l'on s'aperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner issue à la matière, et corroborer la partie avec quelque spiritueux, ou du vin chaud avec du sucre, et y appliquer ensuite du diachilon gommé qui achèvera de cicatriser.



CHAPITRE IX.

De quelques Excroissances cutanées auxquelles on donne le nom de Cors.

Il survient aux pieds de l'espèce humaine un nombre d'excroissances dont le détail serait ici hors de place ; on peut consulter à ce sujet les auteurs qui ont traité les maladies de la peau (1) ; comme je n'ai pris pour sujet de ce traité que ceux des accidents qui sont causés par les fatigues de la marche ou par les chaussures inconvenantes, je me borne à cet objet.

Il se fait souvent entre les orteils des plis ou rides à la peau, qui se jèrent jusqu'au vif, qui causent des douleurs cuisantes par les frottements qui se font ensemble en marchant, qu'on peut nommer des échauffements. Si ces frottements sont continuels, ils brûlent la peau jusqu'au dessous des dermes, et la partie devient blanche de la grandeur d'une lentille. La transpiration interceptée y occasionne inflammation dans cette partie, au point de faire craindre qu'on est attaqué de la goutte, par la difficulté qu'il y a de reconnaître cette espèce de maladie, parce qu'elle ne porte pas à peine de dureté ni d'éminence à son apparition ; c'est seulement une tache rouge ou brune, imperceptible entre le derme et la chair ; ce sont

(1) Principalement le docteur Turner, dans son *Traité des Maladies de la Peau*, article 2, chapitre 5.

des lentilles marquées, n° 10, figure première, troisième planche.

Le moyen d'en être soulagé, c'est d'enlever autant que possible, les peaux blanches qui couvrent ladite tache, et donner ainsi issue à la matière contenue dans cette poche qui forme la tache, et qui contient ordinairement deux ou trois gouttes d'un sang vermeil; y appliquer dessus un petit rondelet représenté fig. 8, planche 3^e. Que le trou soit posé directement sur celui de la poche, et rempli du cérat de Goulard, ou d'une autre pommade siccativè n° 1, pour empêcher la suppuration, et y faire un bandage assez fort en épaisseur avec du linge fin, et se reposer.

Pendant tout l'été, on peut employer des feuilles de rose et d'autres fleurs, que l'on change tous les jours. On peut se servir de la mousseline, qui desséchera cette partie d'humidité qui s'y perpétue, sans craindre que le coton échauffe ni cause d'autres accidents. On peut se servir de toutes sortes de plantes grasses, comme la joubarbe, la consoude, en ayant soin de les renouveler chaque vingt-quatre heures, autrement elles pourraient se sécher ou aigrir par la corrosion de la transpiration, et devenir incommodes par des démangeaisons, jusqu'à irriter les parties qu'on veut adoucir; il ne faut, dans le principe, qu'éviter les frottements de ces parties.

Entre le petit orteil et le voisin, près de leur articulation avec les os des métatarses, la peau se trouve continuellement comprimée et pincée en marchant, ce qui détache l'épiderme; et par la facilité qu'elle a de se régénérer, elle jette continuellement à l'extérieur des superfluités que j'ai vues quelquefois surpasser par-dessus les doigts, égaier la grosseur d'une noisette, et avoir quatre lignes de profondeur en dedans du pied, dans la fourchette, n° 11: elles font enfler quelquefois tout le pied et donnent la fièvre; alors il faut avoir recours aux ca-

cataplasmes de mie de pain, n^o 7, et de farine de graine de lin ou autres semblables, et reposer en tenant le pied horizontalement en l'air.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité, c'est de faire emporter avec un instrument tranchant ces superfluités. Le fond se trouve vif et vermeil ; c'est ce qui cause de la douleur, parce que ces excroissances sont issues d'une sueur âcre et corrosive qui irrite perpétuellement ces parties. On applique par-dessus un peu d'amadou ou de la charpie pelotée ; imbue de bon vinaigre ou d'huile judaïque, d'extrait de saturne ou bien d'eaux de cologne, n^o 32, qui fortifiera l'espèce de plaie. On en change l'appareil tous les jours.

On peut traiter ces incommodités comme des brûlures, parce que ce sont, en effet, des espèces d'ampoules ou phlogoses causées par le frottement que souffrent les orteils dans le marcher ; l'onguent, n^o 1, contribue beaucoup à leur guérison.

Pour l'employer, on prend de la laine grasse ; on en forme un peloton, que l'on enduit de cet onguent, et on l'assujettit avec une petite bande entre les deux doigts : il est aussi fort bon contre les lentilles.

J'observerai que ces excroissances se trouvent plus particulièrement aux pieds des dames ; elles sont occasionnées par la pression de leurs chaussures, qui contiennent leurs pieds comme dans une espèce d'entonnoir où elles s'efforcent toujours d'entrer.

Il est rare que l'on obtienne la guérison de ces accidents, parce que la cause qui les donne existe toujours, et il faut revenir même assez souvent à extirper le cal ; le meilleur remède est l'aisance de la chaussure.

Enfin, à divers endroits du pied, il se forme, par un

desséchement, des fibrilles nerveuses de la peau à leur superficie, des petits nœuds qui gênent les parties voisines, et qui d'ailleurs prennent de l'accroissement (1), ce qui est aussi gênant que si l'on avait des graviers dans ses chaussures. Il faut les emporter au plus profond de la peau, en les cernant avec l'instrument, pour les enlever et redonner à la peau son élasticité première; et comme il est possible de les emporter entièrement, et qu'il ne reste aucune végétation, une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette sorte d'incommodités; mais souvent il faut les caustiquer avec le nitrate d'argent, et toujours éviter ce qui lui a donné lieu. On peut aussi faire usage des remèdes, n° 12 et 13.

Il se forme parfois des callosités aux oreilles des dames, auxquelles on donne le nom de cors. Pour les guérir, il suffit d'éviter la cause qui leur a donné lieu, et ils disparaîtront immédiatement; et mieux encore, les extraire avec l'instrument, et y appliquer dessus quelque topique composé de corps gras, n° 9, ou du cérat de Galien, et mettre la partie malade hors de la coiffe.

(1) Ils sont représentés au pied renversé, fig. 3, planche 3^e, par autant de points, même au bout des orteils. Je les nomme des pointes occasionées par les chevilles de bois que les cordonniers mettent aux cambrures, ou par des éminences en dedans des chaussures produites par des trous de clous, ou des pointes à vis, et les numéros marquent les durillons occasionés par les points d'appui.

CHAPITRE X.

Des Ognons, de leur nature, avec les moyens de s'en garantir.

LES ognons sont une tumeur contre nature, qui, à proprement parler, est une espèce d'œdème froid, laxé et mou, de couleur rougeâtre, sans douleur par eux-mêmes; leur mollesse est telle que, en les comprimant avec les doigts, ils en conservent l'empreinte, pourvu que les mamelons du centre ne soient pas desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainsi, c'est la parfaite ressemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe, dont le centre est d'un rouge brun, environné de petites pellicules blanchâtres détachées les unes des autres en forme de rosace; leur siège est ordinairement à la partie latérale intérieure du pied sur l'articulation du métatarses, n^o 1, planche 3, avec le gros, n^o 1; les femmes en sont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cause diffère totalement de celle des cors et des durillons: c'est une trop grande et continuelle trituration de l'humeur synoviale qui leur donne lieu. Cette trituration de la synovie l'appauvrit, l'atténue, et la divise souvent en l'obligeant de sortir de ses capsules, pour se porter, en se coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garnissent intérieurement la tête ou la cavité des os, sont privés du rafraîchissement que leur fournissait la synovie, et ils se dessèchent et se tuméfient; il survient même un gonflement à la tête des os de cette articulation.

Ces gonflements sont causés par l'échauffement et la dépression des lames osseuses, et ils occupent alors plus de place; les tendons qui servent au mouvement de l'orteil, se trouvent contraints, etc., subitement tendus ou serrés les uns contre les autres, au point qu'ils obligent souvent même ces orteils à se courber, et à se placer dessous ou dessus ceux qui les avoisinent, et alors le pied devient d'une difformité bien gênante, et qui paraît toujours même avec la chaussure la mieux faite, etc.

Les paysans y sont fort sujets, parce qu'ils marchent pieds nus dans le mauvais temps, surtout dans l'humidité et le froid, ce qui leur cause la stagnation du sang dans les parties inférieures.

Deux causes contribuent à la trituration de l'humeur synoviale de cette articulation.

La première est la chaussure trop étroite et trop élevée des talons, surtout à l'égard des femmes.

En effet, les pieds étant élevés du talon, ils se trouvent sur un pivot qui a peu de surface; il faut deux autres points d'appui pour rendre la marche assurée, et l'un se trouve au petit orteil, n° 5, et l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarse, n° 1, figure 3, et c'est de cette compression que sort le vice qui donne lieu à la formation des oignons.

Il est de toute impossibilité que de cette position il ne résulte pas beaucoup de frottements intérieurs à cette articulation, parce qu'elle est brisée et contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui soit étendu, que la pointe du pied forme une pente, et qu'il faudrait que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre, pour être à son aise en marchant.

L'autre cause vient des chaussures trop courtes, et alors les pieds étant contraints entre les extrémités des gros orteils et les talons, ils se brisent auprès de cette ar-

ticulation, et forment des éminences extérieures appelées ognons, et sujettes à des frottements continuels, d'où l'on ressent tant de cruelles douleurs.

L'éminence causée, soit par le gonflement des cartilages, soit par celui des os dans les mouvements de ces ramifications, étant continuellement pressés par la chaussure, arrête la circulation de la lymphe, et cause ainsi la stagnation du sang dans cette partie; et si l'humeur synoviale se porte au centre de cette même partie et s'y dessèche, l'on éprouve de la douleur, comme si un gros grain de sable était dans un endroit de votre pied très vif. Si elle se joint au sang coagulé, il en résulte une fermentation qui, jusqu'à ce que la partie soit abcédée, l'on y éprouve une horrible douleur; ainsi, de quelque accident que les ognons soient compliqués, ils sont extrêmement douloureux.

Le seul moyen de se garantir des incommodités des ognons et même de toutes les incommodités des pieds, c'est d'être absolument toujours en garde contre les chaussures gênantes, courtes ou étroites; car elles sont, comme je l'ai déjà dit, la cause de tous les accidents qui arrivent aux pieds.

Lorsqu'ils sont primitifs, qu'ils sont encore dans un état de mollesse, les mamelons du centre ne sont pas encore desséchés ni durcis. L'on peut se soulager en y faisant des frictions avec des eaux spiritueuses, ou avec l'eau de Goulard, du bon vinaigre, de l'eau de sel marin ou de l'urine, ou de la salive à jeun. Pour cet effet, on prend l'un de ces liquides dans le creux de la main, et l'on en frotte la partie affligée jusqu'à ce qu'il ne reste plus de liquide, ce qu'il faut réitérer plusieurs jours de suite. On fait ces sortes de frictions le soir avant de se coucher; l'on peut aussi y appliquer un petit sachet de sel ammoniac trempé dans de l'eau rose; on l'assujettit pour la

nuit, et on l'ôte tous les matins; on peut aussi y appliquer l'emplâtre de fiel de porc, qui se fait ainsi, n^o 10.

On peut se servir de beaucoup d'autres emplâtres, principalement du vigo commercurio, de cire camphrée, d'emplâtre de Saturne du docteur Goulard ou autres épithèmes, mais qu'ils soient toujours astringents et un peu gras, pour qu'ils puissent s'insinuer dans les pores de la peau.

Si les ognons deviennent rouges ou enflammés, ce qui arrive souvent aux variations du temps, alors ces inflammations sont très douloureuses; il faut mettre ses pieds dans de l'eau tiède, adoucie avec une poignée de son de froment, les y laisser un petit quart-d'heure, ensuite bien nettoyer toutes les pellicules qu'il y a dessus, avec une pierre-ponce ou avec une petite râpe, puis bien frotter avec la main pour que la peau soit bien adoucie, et y appliquer une ou deux sangsues dessus ou à l'entour, et quand elles seront tombées, remettre les pieds à l'eau tiède, et les laisser bien saigner. Cette opération les dégage beaucoup en sortant le sang coagulé, et ensuite on y met dessus un peu de sparadrap, lorsque le centre de l'ognon est dur et calleux par l'amas de la synovie qui s'y est desséchée; sur quelque partie que ce soit, il faut extirper cette partie calleuse avec le coupe-corps, représenté figure 4 de la planche 3, et ensuite y appliquer des émoulliens et fondans pour l'adoucir, et empêcher que la partie ne s'irrite, n^o 7 et 11.

Si une trop grande et continuelle pression a fait coaguler et dessécher dans le milieu de la tumeur une humeur gypseuse, il faut alors en faire l'extirpation avec l'instrument, et lorsqu'ensuite il sort de la cavité une humeur synoviale glutineuse, il faut y appliquer un emplâtre de diachilon gommé, qui dissipera entièrement le mal.

L'on ne peut pas prescrire ce qu'il faut faire aux oignons lorsqu'ils sont compliqués d'accidents, parce que c'est la nature de ces accidents, qui en détermine le traitement ; mais il faut toujours y faire attention de bonne heure pour en arrêter les progrès, et se fier à quelqu'un d'expérimenté, afin d'arrêter le mal dans son principe ; car c'est souvent du soin des pieds que l'on obtient la guérison des accidents qui leur arrivent, comme il est dit plus haut ; et souvent la négligence de notre jeunesse est la cause des infirmités de notre vieillesse : alors souffrances et repentir font prodiguer bien des soins sans succès.

CHAPITRE XI.

Des Ongles, de leur nature.

ARTICLE PREMIER.

CE serait ici le lieu de dire, en peu de mots, quelque chose des vices des ongles, des mains et des pieds, comme leurs inégalités, leurs épaisseurs trop grandes et leurs aspérités, leur changement de couleurs, leur inflexion, leurs fentes et leurs chutes; mais je m'étendrai un peu sur cette matière, malgré qu'il y ait, dans ce cas, peu de fonds à faire sur les remèdes, et qu'ordinairement les pinces ou les ciseaux et les canifs, la lime ou un morceau de verre, suffisent pour les couper ou arranger et polir, en même temps leur donner une forme nouvelle et meilleure.

Mais on doit user de la dernière précaution, de crainte qu'allant jusqu'au vif, ou touchant leurs insertions nerveuses, il n'arrivât quelque accident semblable à ceux des cors et des verrues, ou un ptérygion très incommode. Lorsque les ongles tombent, certains recommandent un emplâtre de cire vierge; d'autres, la poudre de racine d'iris de Florence, mêlée avec du vin, ou une composition faite avec le suif de daim, la résine ou l'huile de myrte.

Il faut, pour prévenir leur mauvaise forme, les garantir de toute compression externe jusqu'à leur parfaite enduration; leurs taches ou couleurs différentes se dissipent

d'elles-mêmes, croissant avec l'ongle; on les emporte ensuite aisément, en les raclant ou en les coupant (1).

Les ongles sont des cors durs et solides, de figure ovale transparente, situés à l'extrémité des doigts, tant des mains que des pieds; leur substance est semblable à de la corne, étant, comme elle, composée de plusieurs fibres longitudinales qui se tiennent à mesure qu'elles se détachent de l'épiderme, et qui suivent la courbure de l'extrémité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans leurs épaisseurs, ils sont à peu près semblables au carton, composé de plusieurs couches de feuilles collées les unes sur les autres; en sorte que les fibres de la première couche extérieure étant plus anciennes, sont aussi les plus longues, et les intérieures diminuent par degrés, tellement que, depuis son union avec l'épiderme où l'ongle est plus mince, il augmente en épaisseur jusqu'aux bouts des doigts.

Les ongles sont cependant diaphanes, de manière qu'ils laissent apercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps; ils sont ordinairement pourprins aux hommes, et sanguins bruns obscurs aux vieillards et aux mélancoliques, pâles aux personnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fièvres tierces ou quartes, et l'on tire des indications de leur couleur la preuve que des personnes sont attaquées de poison.

Les anatomistes anciens ne sont pas d'accord avec les modernes sur la substance première qui leur donne l'accroissement; les uns prétendent qu'ils sont produits par les mamelons de la peau et l'extrémité des nerfs, et d'autres croient qu'ils ne sont qu'une continuation de l'épi-

(1) Turner, tome II, pages 34 et 35, Traité des Maladies sur la Peau.

derme. En effet, si, après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles se détachent pour le suivre, ce qui semble prouver le dernier sentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'est que si, par un accident imprévu, un instrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice sera fixée en cet endroit et ineffaçable; au contraire, si une légère écorchure n'attaque que l'épiderme, au même endroit avant la guérison, on la verra se porter vers la racine de l'ongle, en suivant à peu près sa marche et son accroissement; ce qui porte à croire que la substance est fournie par l'épiderme.

Lorsque l'épiderme est parvenu à son extrémité, il se forme un repli semi-lunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, est sujet à se corrompre par l'affluence des sucs nutritifs qui agissent continuellement. De là provient la rupture de cette surpeau qui occasionne en partie ce qu'on nomme envies, si douloureuses et si dangereuses lorsqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés se renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des personnes qui perdent entièrement, tous les ans, et à certaines époques, les ongles de leurs pieds; il leur en revient sans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis assez de consistance, repoussent entièrement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains et ceux des pieds ont bien la même consistance et le même accroissement; mais les vices de conformation, et les accidents qui leur arrivent, sont très différents.

Je vais détailler, dans l'article suivant, les accidents dont ceux des mains sont les plus affectés avec les moyens

de les prévenir ou de les guérir; je passerai ensuite à ceux des pieds.

ARTICLE II.

Des moyens de conserver les ongles des mains, des vices de première conformation et des accidents qui arrivent, avec les moyens d'y remédier.

Une belle main ajoute à un beau bras, si elle ne répond pas aux autres agréments du corps; il semble qu'il y ait une difformité ou défectuosité qui choque au premier coup d'œil, parce que cette partie est une de celles qui se présentent le plus naturellement à la vue.

C'est à l'inspection de la main que l'on juge souvent d'une personne bien née; c'est ce qui la distingue du commun, et c'est à la manière dont les ongles sont soignés, que l'on juge de la propreté de la personne.

On ne peut disconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, transparents, sans aucune tache ni cannelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main; mais tout le monde n'est pas doué de cet avantage; il faut alors, pour y remédier, se confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles sont viciés dès la première conformation, il est presque toujours impossible d'y remédier, c'est-à-dire, s'ils sont scabreux, raboteux ou cannelés; mais s'ils n'ont que de l'inclination à se porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils sont trop couverts vers la racine; si, ayant été coupés long-temps trop courts, ils ne peuvent plus atteindre le niveau de la peau; il est très possible d'y remédier, mais non sans difficulté; c'est là que patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Plusieurs charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué sur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feraient tomber, et qu'ensuite ils reviendraient beaux et bien faits.

J'assure, au contraire, que l'on est heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés ; mais comme il est des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occasion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidents qui ne sont pas viciés de conformation, et qui sont les plus fâcheux, sont les panaris de plusieurs espèces ; il en est parlé à leur article, parce que souvent le foyer de la suppuration détruit les adhérences de l'ongle dans sa racine par le séjour du pus, et qu'il tombe ensuite. Celui qui lui succède est souvent mal conformé, et peut se mettre au rang de ceux viciés dans la première conformation : il se jette, en croissant, tout d'un côté, ou ne croît plus en longueur ; souvent même il n'a aucune forme déterminée : c'est une masse calleuse (1) dont on ne peut tirer aucun parti.

Quelque accident qui arrive à un ongle bien conformé, s'il est soigné à l'instant, et que la racine ne soit point endommagée, il reviendra bien fait et beau : quand même un instrument tranchant aurait abattu la totalité de l'ongle découvert, il en resterait assez dans le repli semi-lunaire, pour qu'il revînt tel que l'on peut le désirer.

Dans ce cas, il faudrait y appliquer dessus de la charpie imbuë de quelque liqueur spiritueuse, telle que l'eau-de-vie de lavande par infusion, l'eau-de-vie camphrée, ou autres, capables de modifier la plaie ; et lorsque l'ongle a pris une certaine croissance, et que la partie retran-

(1) Ceux qui sont atteints de la gangrène sèche.

chée est devenue croûteuse, il faut appliquer dessus le cataplasme, n^o 14 et suivants ; ce qu'il conviendra d'employer toutes les fois que l'on voudra aider à la renaissance de l'ongle.

Dans une chute violente, ou lorsqu'on reçoit un coup de quelque instrument contondant sur les ongles, il faut à l'instant, mettre la main ou les pieds dans l'eau froide ; c'est un des meilleurs répercussifs : et s'il se fait une extravasation de sang sous l'ongle, il faut l'en tirer ; ce qui s'opère sans douleur, en perçant l'ongle à l'endroit du dépôt ; par ce moyen, souvent on en évite la chute.

Parce que le sang extravasé ne se dessèche pas toujours, il entre quelquefois en fermentation, et cause la suppuration ; après avoir fait évacuer ce sang, il faut appliquer sur l'ongle un peu de charpie imbue de baume d'Aceus, n^o 15.

Si l'ongle se trouvait soulevé, et en partie détaché de ses adhérences, il faudrait emporter, avec les ciseaux ou les pinces anglaises, la partie de l'ongle soulevée et détachée de la chair le plus près possible de ces racines, s'il n'était nécessaire d'en conserver quelque portion pour parer aux autres, en les tenant relevés avec de petits coussins ou tampons de charpie, pour que, en renaissant, les angles ne poussent pas leurs extrémités dans les chairs ; ensuite appliquer par-dessus un plumaceau imbu d'un digestif simple, tel que la térébenthine, le jaune d'œuf et l'huile d'hypéricum bien mêlés ensemble, ou séparés.

Dans le cas où un corps piquant aurait percé l'ongle, ou se serait introduit dessous ou dans ses parties latérales, il faudrait le faire bien saigner, et ensuite tremper le doigt dans l'huile d'olive, le bien envelopper exactement pour le préserver des injures de l'air ou de la malpropreté, et il n'arrivera aucun inconvénient.

Toutes les fois que renaît un ongle, il faut tenir le doigt

enveloppé dans un doigtier : cela facilite la régénération ; ensuite appliquer le cataplasme, n^o 14 ; autrement il se pourrait que l'air extérieur durcît la partie croûteuse, et s'opposât à sa nutrition ; alors il pourrait s'arrêter avant d'avoir pris toute sa croissance, et pousser en une espèce de gangrène sèche.

Les taches blanches qui paraissent aux ongles sont causées par la sécheresse des lames dont ils sont composés, et de ce qu'elles ne sont pas intimement liées ensemble ; c'est faute de liaison qu'elles paraissent, et elles suivent la croissance des ongles jusqu'à leurs extrémités.

Pour les prévenir, il faut faire dissoudre de l'alun de roche dans de l'eau de rivière, et s'y tremper souvent les mains ou les pieds.

Je n'indiquerai aucun moyen de se conserver les mains en bon état ; il y a assez de pâtes et de linimens qui produisent tout l'effet que l'on en peut espérer.

La manière de soigner les ongles bien faits, est des plus faciles : il faut couper ceux des mains, en rondeur, et en suivant la configuration des doigts, sans qu'ils surpassent la chair ni que la chair les surpasse ; il faut ensuite détacher avec la pointe des ciseaux, ou avec un instrument commode, la pellicule de l'extrémité de l'épiderme à l'endroit de la racine de l'ongle, qui souvent la recouvre en partie ; cependant il ne faut pas les couper de trop près ; on ouvre ensuite un citron, et on les plonge dedans en triturant, ce qui achèvera de les nettoyer et de les animer.

Ceux des pieds doivent se couper en carré, autant qu'il sera possible, pour la raison expliquée à un autre article, parce que la pression des chaussures pourrait y faire monter les chairs par-dessus, et on croirait que ce sont les ongles qui entrent dans les chairs ; il faut en conserver les angles, afin de pouvoir y introduire des tampons par-des-

sous, après les avoir amincis par-dessus avec du verre, faute d'autre instrument commode, quand ils ont besoin d'être changés de direction.

Il faut pourtant éviter que ces angles des ongles étant relevés, ne piquent les orteils voisins; ce que l'on obtiendra au moyen d'un doigtier ou d'un bandage qui enveloppe bien le bout de l'orteil, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à conduire l'ongle au point désirable.

ARTICLE III.

Des vices de conformation des Ongles des pieds, et des accidents qui leur arrivent.

Les ongles des pieds ont absolument le même accroissement que ceux des mains, et la même conformation, si ce n'est que ceux des pieds ont ordinairement plus d'épaisseur, ce qui contribue beaucoup à affermir les pieds en marchant, et à les garantir des rencontres fâcheuses; mais ils sont souvent dérangés par les positions pénibles que sont forcés de prendre les orteils en marchant, par la gêne qu'on leur fait subir dans les chaussures.

Les ongles des pieds ont beaucoup plus de facilité à s'épaissir que ceux de la main, parce que les liqueurs s'y portent avec plus d'abondance, et que les chaussures contrarient leur accroissement.

Il se forme assez souvent sous l'angle extérieur de l'ongle du pouce du pied, un suintement qui devient très dur, de la grosseur d'un grain de blé; sa présence quelquefois cause une inflammation très douloureuse, que l'on a vu même prendre pour des douleurs de goutte.

Il est très facile de faire cesser cette douleur; il ne faut, pour cet effet, que retrancher la portion d'ongle qui appuie sur ce corps étranger, ensuite l'extraire, et l'on est soulagé pour quelque temps. Il faut y revenir; mais cela se détruit à la longue.

J'ai remarqué que cet accident arrivait assez souvent aux personnes attaquées de la goutte, ou menacées de cette maladie. C'est une espèce de craie qui s'amasse à cet endroit, et par les douleurs qu'elle occasionne, elle fait craindre les accidents ci-dessus mentionnés.

Un des principaux vices de conformation des ongles des pieds, c'est d'entrer dans les chairs par leurs angles. Il y a des ongles qui croissent naturellement en limaçon, ou ils se replient, et vont piquer l'orteil voisin, ou celui auquel ils appartiennent. D'autres s'élèvent extraordinairement, au lieu de suivre le niveau de la peau; d'autres, quoique bien conformés, acquièrent une épaisseur extraordinaire, en sorte qu'il est impossible de les couper avec des ciseaux. D'autres n'ont aucune forme déterminée, et ne font qu'un corps calus, et souvent l'affluence des sucs nutritifs ne pouvant être employée à la conformation de l'ongle, ils se déposent dans les angles ou à l'extrémité, et s'y corrompent au point de faire tomber l'ongle en pourriture; de manière qu'il se trouve dessous une poussière grisâtre, ou une matière gélatineuse qui hâte leur destruction. Tels sont les principaux vices de conformation qui affectent les ongles.

Les accidents qui arrivent aux ongles des pieds, et qui ne sont pas vices de conformation, sont de deux sortes : lorsqu'il tombe dessus quelque corps pesant, ou lorsqu'en marchant ou courant on éprouve un choc contre un corps solide.

Dans le premier cas, il est rare que le coup reçu ne cause la chute de l'ongle, parce qu'il se fait en dessous une extravasation de sang qui entre en fermentation avec une douleur si forte, que souvent l'orteil est attaqué d'une inflammation considérable et d'un gonflement extraordinaire : la douleur devient alors absolument insupportable, de manière à falloir y appliquer le cataplasme, n° 7;

mais si le coup n'est pas considérable, il se formera simplement une ecchymose, ou un dépôt de sang sous la peau à la racine de l'ongle.

Dans le second cas, lorsqu'on se heurte, il est rare que tous les orteils reçoivent le choc; il n'y a que le gros orteil qui soit dans ce cas. Si le coup était considérable, il pourrait causer la chute de l'ongle; mais il s'en reproduit un nouveau.

Si l'ongle a peu de consistance, il fera moins d'efforts dans le choc; il se détachera seulement de sa racine quelques-unes des lames qui entrent dans sa composition: alors ces lames détachées du corps de l'ongle, ne croîtront plus avec lui; mais elles croîtront dessous, et au lieu de prendre la forme plate ordinaire, elles prendront la forme pyramidale, en croissant avec effort sous l'ongle, ce qui devient fort douloureux, quoiqu'il ne paraisse souvent rien extérieurement.

Il arrive aussi qu'un choc violent peut désunir toutes les lames de l'ongle, lors même qu'il est bien constitué. Cette dépression changeant totalement de forme, il ne croît plus en longueur; j'en ai vu s'élever jusqu'à la hauteur d'une grosse noisette, et formant la griffe ou une petite corne d'agneau, ce qui gêne beaucoup dans la chaussure (1).

En général, les accidents qui arrivent aux ongles sont très-douloureux, et demandent à être soignés promptement et avec connaissance de cause; mais avec du soin, il est possible de les guérir parfaitement, tant que l'âge et les humeurs le permettent.

(1) Cette sorte de croissance n'arrive ordinairement qu'aux ongles des personnes avancées en âge; on en voit aussi à des jeunes gens.

ARTICLE IV.

Des moyens de remédier aux vices de conformation des Ongles.

Les moyens de remédier aux vices de première conformation, sont, en général, de réformer leur première manière de croître, pour leur donner la meilleure forme possible.

Il arrive très-souvent que l'ongle du gros orteil venant à s'engager dans les chairs par l'un ou l'autre côté, produit dans cette partie des douleurs très-vives, de l'inflammation, et rend la marche très-difficile. Pour y remédier on fera tremper les ongles dans l'eau tiède environ une demi-heure, et jusqu'à ce que l'ongle soit ramolli; ensuite on le ratissera, soit avec un instrument commode, soit avec du verre, afin de l'amincir; après, on le soulèvera légèrement avec une sonde en argent, s'il est possible, et l'on poussera, avec cette même sonde, un peu de charpie entre l'ongle et la chair, à l'endroit où l'on sent de la douleur. On pansera avec du vin chaud et du sucre; on réitérera ce pansement le lendemain, si la douleur était toujours la même, ce qui est fort rare.

Si cependant ces moyens étaient insuffisants, on en viendrait à l'opération, qu'on exécuterait de la manière suivante : après avoir fait tremper les pieds pour ramollir l'ongle, on introduit, avec circonspection, une des branches des ciseaux sous la portion de l'ongle engagée dans la chair; on la coupe, et on la tire après doucement avec des pinces, si elle ne vient pas d'elle-même.

On se sert avec plus d'avantage, pour cette opération, quand les ongles sont forts, de pinces anglaises, dont les tranchants viennent perpendiculairement l'un sur l'autre, en divisant d'un seul coup la partie, ce qui épargne beau-

coup de douleur ; on applique ensuite, sur cette partie de la charpie fine, ou des compresses trempées dans l'esprit-de-vin ou de l'eau de chaux, qu'on aura soin d'humecter pendant la journée, et l'on se reposera.

Il n'arrive pas toujours qu'en emportant la partie de l'ongle avec des pinces ou des ciseaux, on parvienne à l'empêcher de croître de cette manière ; mais pour en prévenir le retour, on amincit l'ongle dans son milieu avec du verre ou un instrument, jusqu'à ne laisser qu'une pellicule fort déliée ; on soutient l'ongle avec un peu de charpie, et on le conduit autant qu'il est possible.

Dans tous les accidents qui arrivent aux ongles des gros orteils, il y a à craindre l'allongement des chairs baveuses et des champignons très-difficiles à résoudre, parce que les humeurs se portent naturellement à cette partie.

On emploie, pour les manger, de la charpie râpée, que l'on saupoudre d'un peu d'alun calciné, ou de trochiques de minium, ou du précipité rouge ordinaire.

Mais cela demande une grande attention, tant pour l'emploi des caustiques que pour conduire le traitement et dessécher ces parties, qui souvent laissent, après la suppuration, des eaux rousses qu'il est impossible de tarir.

Il n'y a rien de meilleur, dit le docteur Turner (1), que le précipité rouge ordinaire ; il agit sans causer beaucoup de douleurs, et fait des merveilles ; dans ce cas, j'en couvre ordinairement le fungus ; je mets ensuite un plumaceau chargé de quelque lénitif, et je laisse le tout sur la partie pendant deux jours ; il se fait, durant ce temps-là, une fonte considérable, et j'emporte avec mes ciseaux ce qui ne suit pas l'appareil.

(1) Page 15, chapitre 5, seconde partie des Maladies de la Peau.

J'applique encore du même précipité, si je vois qu'il soit nécessaire, ou je fais usage du nitrate d'argent.

Je détruis par ces moyens, non-seulement l'excroissance dans trois ou quatre pansements, mais je cicatrise même souvent la plaie, sans le secours d'aucune autre application.

La pratique m'a instruit que souvent cet accident avait son principe dans la masse des humeurs, et qu'il était, en quelque sorte, l'écueil des personnes de l'art.

Je n'oserai prescrire aucun remède ni traitement, dans la crainte d'en augmenter le mal, et de causer la carie des os des phalanges ; ce qui arriverait, si on se trompait sur la cause du mal et sur le traitement.

J'en ai beaucoup suivis, et j'ai vu qu'un nombre infini de moyens ne réussissait pas.

C'était souvent à l'inspection totale de la personne incommodée, que l'on déterminait le genre de traitement.

Je ne conseillerai jamais à ceux qui font leur état de soigner les pieds, d'entreprendre cette cure, à moins qu'ils n'aient fait les meilleures études de la chirurgie ; encore risqueraient-ils leur réputation.

Les vices de conformation des ongles viennent, comme je l'ai déjà dit, de ce qu'il leur afflue plus de substance qu'ils ne peuvent en employer à leur accroissement.

Ce superflu se dépose dessous les ongles ou à leur extrémité, et les force à bomber et à se recoquiller ; alors ils deviennent scabreux ; les moyens les plus certains que je puisse indiquer, c'est de les diminuer dans toute leur superficie ; cela les affame, et les oblige d'employer utilement toutes les substances qui se portent à leur accroissement.

Je puis même assurer que, dans tous les cas, on obtiendra de grands soulagemens des douleurs que l'on éprou-

ve aux ongles, quelles qu'elles soient, en les ratissant avec du verre ou une lime douce.

Si le vice d'un ongle était de se porter tout d'un côté, il faudrait retrancher la partie excédante avec un instrument tranchant qui pourrait piquer l'orteil voisin, et ensuite, avec le même instrument, le découvrir du côté opposé à sa croissance, parce qu'alors cette croissance se portera du côté retranché, et si l'on parvient à le mettre en forces égales, il se tiendra au milieu de l'orteil.

Il est fort rare que l'on soit obligé de faire tomber les ongles, parce qu'ils ne reviennent pas mieux conformés : il n'y aurait que pour ceux qui tombent en pourriture, et sous lesquels il se trouve une poussière grisâtre, ou une matière glutineuse infectée, que l'on pourrait employer ces moyens. Pour faire cesser la pourriture et obtenir un cal qui tiendrait lieu d'ongle, on l'obtiendra en le lavant souvent avec l'eau de chaux.

Après avoir bien examiné s'il n'y a pas de dangers d'ouvrir une nouvelle route à la nature, soit par la faiblesse du tempérament, soit par l'âge ou le vice des liqueurs, on s'y prendra de la manière ci-après.

Premièrement, il faut amincir l'ongle avec un instrument commode, ou le ratisser avec du verre, ou le râper avec une râpe fine, s'il est assez sec; ensuite, avec une lime douce, l'unir et le rendre le plus mince possible, puis y appliquer dessus le remède, n° 16, et dans le cas où il ne se détacherait pas, un petit emplâtre vésicatoire achèvera sa chute; ou tout simplement, après l'avoir aminci, appliquez-y dessus un onguent composé d'autant d'onguent rosat que de cantharides.

Après la chute de l'ongle, il faut laver la partie avec du vin chaud, dans lequel on aura fait boullir un gros de noix de cyprès, autant de noix de galle et d'écorce de grenade, y ajouter un peu de sucre pour corroborer la

partie, et aussitôt que le nouvel ongle commence à paraître, il faut aider sa croissance avec le cataplasme de quinte feuille, n° 14.

ARTICLE V.

Des moyens de guérir les accidents qui arrivent aux Ongles.

Dans les accidents qui arrivent aux ongles, si une pression constante avait causé le gonflement et l'inflammation des chairs de l'orteil, il faudrait appliquer sur l'ongle un emplâtre de mucilage, et sur les parties enflammées, le cataplasme, n° 17.

Souvent l'ongle empêche la résolution; alors on est obligé de l'extirper: c'est une opération cruelle, et jamais il ne revient bien fait.

S'il se fait un dépôt de sang extravasé, ou d'une matière nuisible, sous la peau et aux racines des ongles, il faut l'ouvrir au plutôt pour donner issue aux matières, dans la crainte qu'elles ne dérangent les racines et l'accroissement de l'ongle; on lave ensuite la partie avec du vin chaud et du sucre; on y applique une compresse, et on l'enveloppe. Il se forme une croûte, qu'il faut laisser jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même, ce qui ne tardera pas à s'opérer.

Fabrice Hildan (1) rapporte la guérison d'un ulcère invétéré au gros orteil, causé par la pression d'une partie de l'ongle.

Un jeune homme de Zurich, dit-il, eut le gros orteil meurtri; il y vint inflammation, et puis ulcère, lequel ne put être guéri par aucun remède. Le doigt était enflé et enflammé, avec une excroissance de chair qui était plus grosse qu'une fève, et couvrait quasi la moitié de l'ongle.

(1) Observation 12, liv 3, des Ulcères.

On avait voulu ronger avec les caustiques ; mais ce qui avait été consumé le jour , revenait la nuit comme un fungus.

Après avoir cherché ce qui pouvait empêcher la guérison , il aperçut que l'ongle était séparé de la chair dessous cette excroissance, et piquait sans cesse la chair saine vers la racine de l'ongle, ce qui causait de la douleur , et attirait la défluxion.

Ayant donc reconnu la cause , et ayant purgé et saigné au bras du même côté, il mit sur l'excroissance de la poudre d'alun brûlé, et sur le doigt et tout le pied un cataplasme rafraîchissant pour apaiser la douleur. Voyez la composition de ce cataplasme, n° 18.

Ces moyens firent désenfler la partie et apaisèrent la douleur, et l'excroissance diminua aussi un peu ; de sorte que l'ongle qui était séparé de la chair, et que cette excroissance couvrait , commença à paraître, et l'ayant coupé avec les ciseaux et le scalpel , et saupoudré d'une poudre dessiccative, n° 19, il appliqua dessus l'emplâtre de diapalme, et il fut bientôt guéri ; ce qui doit nous apprendre, dit-il, à connaître principalement la cause du mal, avant de commencer aucun traitement sérieux.

Quand il survient inflammation subite au pouce du pied, un gonflement considérable, et même suppuration, il faut être assuré qu'il y a une portion d'ongle engagée dans les chairs , qui irrite continuellement ces parties ; car souvent soi-même, à la plus légère douleur, on emporte avec des ciseaux une portion de l'ongle, ce qui soulage à l'instant ; mais comme on est mal à l'aise pour opérer, on en laisse exister une autre portion vers les racines , et l'ongle croissant pousse cette partie , comme une épine , dans les chairs, ce qui cause la douleur, l'inflammation et la suppuration.

Après s'être assuré de l'endroit où existe cette portion

d'ongle, il faut la couper et la tirer adroitement avec des pinces; s'il y a suppuration, il faut seulement pendant vingt-quatre heures, mettre un emplâtre de diachilum gommé, et tout au tour du puce un cataplasme de mie de pain et de lait, qu'il faut renouveler autant que besoin, n^o 7 et 8.

Souvent on reconnaît l'endroit où est la portion d'ongle; mais la partie est si douloureuse qu'il est impossible de l'attirer sans une grande douleur, et sans risquer de piquer quelque partie nerveuse, et ouvrir la route d'un écoulement dangereux; dans ce cas, il vaut mieux appliquer entre l'ongle et les chairs un emplâtre de diachilum, et sur toute la partie enflammée, un cataplasme de mie de pain et de lait, qu'il faut renouveler souvent dans la journée; au bout de vingt-quatre heures, on peut tirer la portion d'ongle.

Quand l'inflammation est dissipée, on cesse les cataplasmes, et on panse avec du vin chaud et du sucre pour corroborer, et un peu de charpie râpée, une compresse par-dessus, que l'on imbibe souvent d'un liniment ou de l'huile judaïque, et quand les chairs sont en état, on ne met plus que de la charpie râpée pour dessécher. Presque toujours l'épiderme se dessèche et meurt; il faut le détacher doucement, et particulièrement entre les chairs et l'ongle, où il le gênerait si on le laissait, et causerait une grande et cruelle douleur si on le tirait avec force.

Ne perdons pas de vue qu'il n'est pas de petits maux aux pieds, par toutes les raisons que j'ai ci-devant dites; dans le cas des accidents ci-dessus, il faut s'abstenir absolument de marcher et mettre ses pieds sur quelque chose d'élevé, afin d'éloigner les humeurs qui se porteraient volontiers dans cette partie, autrement on risquerait, ou un ulcère dangereux, ou des chairs baveuses; ce qui, comme je viens de le dire, est en quelque sorte l'écueil de l'art,

tandis qu'avec les précautions que j'indique, c'est environ l'affaire de huit jours, et souvent de moins, si l'opération est faite à temps.

Toutes les fois qu'il sera tombé quelque chose de pesant sur les orteils, après avoir mis les pieds dans l'eau froide, il faut appliquer sur la partie une pâte composée de la manière ci au n° 20.

Dans le cas d'un choc, comme je l'ai dit, lorsqu'il se détache des superfluités qui prennent la forme pyramidale, et croissent au milieu de l'ongle avec efforts et douleur, il n'y a pas de moyen plus certain de les guérir que de les extraire avec un instrument commode à cet effet.

C'est le plus commun des accidents qui arrivent aux ongles : on lui donne le nom de cor sous l'ongle (1); c'est là le triomphe des charlatans, parce que ces cors étrangers sont assez faciles à extraire, et qu'aussitôt qu'ils sont extraits, la douleur cesse comme par enchantement s'ils sont bien emportés.

Il faut remarquer, comme je l'ai dit, que les ongles sont environ quatre mois à se renouveler ; que ces cors étrangers se détachent de la racine de l'ongle et croissent en végétant ; en sorte que souvent la douleur ne se fait sentir qu'environ deux mois après le coup reçu, et qu'il est impossible de les extraire par l'extrémité de l'ongle, sans couper de la chair vive ; alors on est obligé de percer l'ongle à l'endroit de ces cors étrangers, et de l'extraire par ce moyen ; ce qui n'est aucunement douloureux, parce que ces cors étrangers passent, comme un coin, entre les chairs et l'ongle : on remplit le trou fait à l'ongle avec de la charpie râpée et imbibée de quelque spiritueux, comme l'huile judaïque au formulaire (*Laforest*).

(1) Ptérygion ou excroissance de chair qui se fait sous l'ongle.

CHAPITRE XII.

Du soin des Pieds des personnes qui fatiguent.

Comme les soldats, les voyageurs, les colporteurs, les domestiques, les rouliers et les blanchisseuses, etc., etc., tous doivent se tenir en garde contre leurs chaussures; car elles sont souvent mal faites pour leurs pieds, ce qui peut contribuer à leur faire du mal : telle est leur position ; car quand on voyage, l'on ne trouve point de chaussures telles qu'on les désire, malgré que l'on pût bien les payer. Celui qui a ses pieds sensibles, est souvent obligé de prendre des souliers forts ; celui qui a ses pieds larges, est obligé de prendre des chaussures étroites ; et c'est ici le cas de dire : On fait comme les apôtres ; l'on prend ce que l'on trouve ; nécessité n'a point de loi, et l'on ne peut pas voyager long-temps nu-pieds.

Les soldats sont toujours chaussés sans prendre mesure, et le fournisseur qui leur donne leurs chaussures à vue d'œil, ne s'informe pas si elles vont bien ou mal ; mais ceux qui rencontrent des souliers qui ne conviennent pas à leurs pieds, doivent s'adresser, s'il leur est possible, au maître cordonnier du régiment, et le prier de leur changer les chaussures, moyennant une rétribution convenable et selon leurs moyens, ou faire un échange avec un camarade pour se ranger tous les deux en bien pour la même difficulté, et leurs chefs doivent les autoriser et même les engager à cela, parce qu'il est désagréable pour eux de voir leurs soldats bien propres et mal chaussés ; ils devraient même veiller à ce que leurs soldats fussent chaussés convenablement à leurs pieds, je veux dire, les semelles aussi larges que leurs pieds, parce que l'état de

soldat est un état de fatigue, surtout en campagne, et que, s'il n'est pas bien chaussé, il ne peut pas bien faire son service. Quand il est en garnison, il ne peut pas être bien pour se présenter à une parade, où l'on montre sa tenue et la tenue des chefs, chacun selon son grade. On sait qu'un soldat a toujours bonne tournure lorsqu'il est bien coiffé, bien chaussé et bien guêtré, le tout proprement.

S'il est en campagne, et qu'il soit mal chaussé, la moindre marche le fatigue beaucoup, le rend mou; en deux mots, le dégoûte et l'intimide; mais s'il est bien chaussé, il est plus hardi, plus vif, plus courageux; il marche avec plus d'intrépidité sur ses ennemis, et peut le faire de même quand ses chefs le lui commandent; et quand il faut changer de garnison, ils en font le voyage bien plus lestement.

Messieurs les compagnons qui voyagent doivent aussi avoir soin de leurs pieds, par les chaussures, comme les soldats, et une attention des plus importantes. Comme les compagnons et autres voyageurs ne marchent pas par étape, et qu'ils sont, il faut le dire, en marche forcée; s'il y en a qui ont des pieds assez rustiques pour supporter les fatigues de la marche, sans en être blessés ni par la sueur, ni par des ampoules, il y en a d'autres que la moindre marche les incommode beaucoup; dans l'un et l'autre cas, ceux-ci doivent avoir le soin, avant de se mettre en route, de se munir de vieux chiffons pour s'envelopper les pieds partout où ils sont sujets à ressentir des souffrances, soit d'échauffements ou autres incommodités; ils doivent aussi avoir de petites bandelettes de vieux linge pour se mettre entre les orteils, et faire de petits rouleaux de charpie roulée comme des mèches de chandelles, pour mettre par-dessous les dits orteils, afin qu'en marchant tous ces linges étanchent une grande

partie de la sueur qui croupirait dans les souliers, et qui brûlerait les peaux des pieds, les excorierait, ou du moins y ferait des ampoules : l'on doit avoir des chiffons pour deux ou trois rechanges. A cet effet, et chaque soir, on lave ou on fait laver ceux qui ont été salis dans la journée; on les fait sécher, la nuit, au chauffoir, et, le jour, sur le sac. Il faut que les chaussures soient assez larges sur le devant des pieds, afin que le contenant soit plus grand que le contenu. Ce que je conseille ici doit servir pour les militaires et autres personnes qui se trouveront dans ces mêmes cas. Pour savoir comment il faut les souliers, lisez, à l'article de la chaussure, ce qui la concerne.

S'ils ont des cors, ils verront aussi leur article, ou autres maladies qu'il est inutile de répéter, puisque les soldats, et les autres nommés ci-dessus, sont des hommes comme les autres; les mêmes raisonnements et les mêmes soins peuvent leur servir; il n'y a de différence entre le soldat et le bourgeois que par les habillements, et du général au soldat que par les distinctions des grades qu'ils ont. Tous sont égaux par la nature. Je pourrais rapporter ici beaucoup de raisonnements dans cette partie; mais je me bornerai à recommander simplement qu'il faut avoir les pieds bien propres avant de les exposer à la fatigue, sans pour cela les affaiblir par des bains réitérés, ni même y rester trop long-temps dedans. Quand on est fatigué, et que l'on veut se laver les pieds, on fait chauffer de l'eau propre, l'on y fait dissoudre un bon morceau de savon, de celui dont se servent les blanchisseuses, et une bonne poignée de sel marin; on la vide dans la baignoire pédiluve, au point que l'eau puisse monter tout au plus jusqu'à demi-jambe; l'on y restera dedans demi-quart d'heure environ, ou tout au plus un quart d'heure; on fait cela le soir avant de souper, et l'on se couche sans faire d'autre fatigue après son repas.

CHAPITRE XIII.

Des Verrues.

ARTICLE PREMIER.

De leur Nature et de leurs Causes.

Suivant Galien (1), les verrues sont une matière hétérogène et contre nature, qui se trouve poussée, avec violence, vers la peau par la force des facultés internes; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons ou pustules qui paraissent sur la peau.

Suivant Juncker, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibriles nerveuses de la peau, qui s'attachent surtout au visage et aux mains. Les principes de toutes ces excroissances procèdent d'une humeur grossière et mélancolique, ou flegmatique salée, et convertie en mélancolie, qui déstituée de circulation, s'épaissit insensiblement, et forme ces callosités qu'on appelle verrues. Ces sortes d'incommodités ne produisent aucune douleur; en leur laissant un libre cours, elles défigurent seulement la partie qui en est affectée.

Ce qui distingue les verrues des cors, c'est que ceux-ci ont leur base beaucoup plus large au fond de la peau, et très-petite à leur extrémité, tandis que les verrues ont une surface plus ou moins large au niveau de l'épiderme, et qu'elles forment une espèce de pivot. J'ai dit qu'elles ne causaient aucune douleur; mais celles situées à la

(1) *Lib. 2, de Morbo.*

plante des pieds sont très-douloureuses, parce qu'elles sont continuellement macérées dans la marche, et souvent elles sont unies à des durillons-cors, principalement quand leur siège se trouve aux positions des n^o 7 et 8 de la fig. 3^{me}, planche 3^{me}, c'est-à-dire, au piedren versé.

On compte plusieurs sortes de verrues, qui toutes procèdent du même principe; il n'y a de différence que dans l'espèce, ce que je vais faire en sorte de développer le plus clairement qu'il me sera possible.

Les verrues sont différenciées quant à l'espèce, et elles le sont également quant aux effets : les anciens ne s'accordent pas avec les modernes sur leur nom, leur nature et leur cause; c'est pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites sont de trois espèces; savoir : les rondes, les plates et les pendantes; elles s'attachent plus aux mains et au visage qu'aux pieds.

Les rondes qui sont les plus ordinaires, ont une tête semblable à celle d'un petit porreau; c'est aussi la raison pour laquelle on leur a donné le nom de cette plante, et parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filaments.

Les plates ont une base moins élevée que les précédentes, mais elles sont beaucoup plus larges; on les nomme, en latin (1), verrues des fourmis ou verrues basses, parce qu'en coupant leur superficie, on éprouve des douleurs picotantes, semblables à celles que causent ordinairement ces sortes d'insectes.

Celse prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la peau de la main (2) et à la plante des pieds,

(1) *Verucea formicaria*.

(2) Au-dessus des mains et sur toutes les positions des doigts jusque sous les ongles.

comme je l'ai remarqué : j'ai souvent vu de ces verrues à cette dernière position, où elles causent de grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation sur la peau ; on les nomme, par cette raison, verrues pendantes (1) : celles-ci naissent ordinairement aux mains des enfans et tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues, différentes espèces de condilomes, tels que les fics, les marisca, les crêtes et les thimus ; on y met aussi différents tubercules, comme le charbon, le furoncle et les bourgeons, le nolimétengère, le ptérygion, et enfin des taches à la peau, comme les alphos, le mélas et la lucée ; mais je m'en tiendrai aux verrues proprement dites.

ARTICLE II.

Du traitement des Verrues.

On connaît deux manières de traiter les verrues ; savoir, l'extirpation ou l'application des remèdes extérieurs. Le docteur Turner en distingue trois, le cautère actuel ou potentiel, l'incision et la ligature.

Ces différents traitements ont lieu suivant les différentes espèces de verrues ; mais il faut, avant tout, examiner, si l'excroissance n'est point accompagnée de quelque vice malin qui puisse la faire devenir cancéreuse ; dans ce dernier cas, les signes diagnostics sont un picotement continuel et une douleur extraordinaire dans la partie affligée.

Il faut examiner, en second lieu, sur quelle partie la tumeur est située, afin de pouvoir déterminer le genre de

(1) *Verrucea pensiles* ou *acrocorda*.

traitement que l'on peut employer; autrement on exposerait le malade aux accidents dont il est parlé au chapitre des cors.

Les verrues rondes et les pendantes étant à peu près semblables, se traitent également lorsqu'elles sont situées avantageusement, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne se trouvent point placées dans les jointures des phalanges. On peut employer la ligature, et l'extirpation peut s'en faire sans laisser à craindre des fluxions; pour y parvenir, il faut lier la verrue, dans sa racine, avec un crin ou du fil ciré, et serrer par degrés autant que le malade peut le supporter.

Alors les sucs qui se portent dans cette partie étant interceptés au moyen de la ligature, il est sans difficulté que les verrues doivent se dessécher et tomber d'elles-mêmes.

Pour opérer une chute plus prompte, il serait extrêmement dangereux de les frotter avec de l'arsenic ou du sublimé corrosif.

On peut, lorsque la verrue est tombée, toucher la racine avec quelque excarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu, ou bien se servir du nitrate d'argent ou de l'eau-forte bien concentrée; mais il faut être prudent, et la couvrir avec de la toile d'araignée ou autres enveloppes.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espèce; cette opération se pratique en les coupant au niveau de la peau; mais alors il est nécessaire de cautériser la partie avec le nitrate d'argent, pour dessécher radicalement les racines, au lieu que la ligature ne peut l'emporter, toute entière, que rarement.

On peut encore les enlever de la même manière que les cors, en les cernant légèrement tout autour avec le bistouri; mais cette opération ne doit se confier qu'à une

personne expérimentée, si on ne veut pas s'exposer au danger qui pourrait résulter de l'inexpérience du praticien.

Les verrues basses, ou verrues de fourmi, qu'on nomme encore mermecia, sont plus difficiles à emporter que les précédentes, par la raison qu'étant moins élevées sur la surface de la peau, les racines n'en ont que plus de profondeur; sur cela, plusieurs auteurs sont d'avis de les cautériser, et ils emploient à cet effet les excarotiques les plus violents, tels que le soufre, la pierre infernale, le sublimé corrosif; mais ce genre de traitement est trop dangereux pour pouvoir être conseillé; je vais en citer un exemple rapporté par Turner (1).

Une fille fort incommodée des verrues, et sensible aux reproches de malpropreté qui lui furent faits à cet égard, s'adressa, pour s'en faire délivrer, à un barbier qui, pour deux francs, en entreprit la cure; pour y parvenir, il en entoura plusieurs de terre glaise et couvrit leurs extrémités avec du soufre, auquel il mit le feu avec une allumette.

La courageuse fille, remplie du désir de se voir délivrée de cette difformité, supporta la douleur en héroïne, et dit même au barbier de continuer de brûler ces excroissances, s'il le croyait nécessaire; mais cet empirique l'ayant assuré que celles-là l'étaient suffisamment, il lui ordonna seulement de mettre à la place de la terre glaise, un peu de beurre frais, et de revenir le lendemain pour en entreprendre d'autres.

Cette malheureuse fille fut tourmentée par la soif et la chaleur durant toute la nuit, qu'elle passa fort inquiète; elle s'aperçut, le matin, que son bras et sa main

(1) Turner, chap. 5, tome II, pages 26 et 27, Traité des Maladies de la Peau.

s'étaient enflés jusqu'à l'épaule, avec inflammation, ce qui lui causait de vives douleurs.

Dans cet état, elle envoya chercher le barbier, qui, fort surpris des suites de son opération, eut aussitôt recours à un chirurgien plus expérimenté que lui, qui fit une embrocation, sur le bras de la malade, avec de l'huile rosat, et appliqua le cataplasme de mie de pain et de lait, sur le dos de la main; la douleur fut adoucie, et la tumeur désenflée par cette méthode; mais il continua, après la chute des escarres, les applications graisseuses.

On vit alors les tendons découverts, et deux des articulations des phalanges se corrompirent comme l'auraient fait des ligaments et des cartilages, si une personne plus expérimentée n'eût été appelée; mais le mal était fait. Malgré tous ces efforts, une des articulations resta gênée, et une autre presque sans mouvement.

Il paraît assez clair que la tumeur et l'inflammation du bras furent occasionées par la grande sensibilité des jointures des doigts que l'opérateur ne distingua pas des parties charnues et moins sensibles, ni à l'égard de la dose du soufre, ni à l'égard du pansement.

ARTICLE III.

Des différents moyens de guérir les Verrues.

Rhazis prétend que, pour résoudre et dessécher les verrues, il faut les froter avec des feuilles de câprier ou des carobes humides, jusqu'à parfaite guérison.

D'autres conseillent d'appliquer dessus des feuilles pilées de mille feuilles d'herbes à Robert, de pourpier des Indes, de grande scrophulaire, de la verrucaire ou herbes aux verrues; on en distingue de deux sortes, la grande et la petite, qui naissent ordinairement le long des chemins et dans les lieux incultes et sablonneux; chacune de

ces herbes, pilées, peuvent s'appliquer ensemble ou séparément.

Leur vertu est de relâcher les parties et de résoudre les humeurs épaissies ; elles peuvent s'employer sans aucun danger.

Le suc d'alleluia ou trifolium acétosum , qui croît dans les forêts, celui de tithymale ou le lait de figuier, peuvent aussi s'employer ; ils ont cependant une vertu corrosive qui peut attaquer les peaux délicates ; mais les inconvénients se borneront à très-peu de chose.

On prescrit aussi un cataplasme composé de fiente de chèvre , de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique sur les verrues.

Différents auteurs conseillent de les frotter avec du vieux levain de seigle, délayé dans du lait de figuier et tithymale.

On se sert encore d'un liniment composé de la manière prescrite aux n^o 21 et 22 du Formulaire.

La méthode des anciens s'exécute par les caustiques et par les acides , et c'est celle qui m'a toujours réussi ; elle demande des connaissances sur l'état de la verrue ; mais il s'en trouve peu qui ne puissent être guéries par ces moyens. Les verrues étant, comme je l'ai dit, l'assemblage de plusieurs fibriles de la peau, il ne faut que corroder ces fibriles et les désunir, et lorsqu'on est parvenu à ce point, les verrues périssent et tombent en poussière.

L'eau-forte (1) m'a toujours réussi sans inconvénients, étant appliquée prudemment ; pour l'employer, on trempe la pointe d'un cure-dents ou une petite paille percée dans l'eau-forte, la meilleure possible ; on en laisse tomber la première goutte, qui serait trop considérable ; on pose ensuite la pointe du cure-dents ou de la paille au milieu de

(1) L'acide nitrique bien concentré

la verrue; le peu d'eau-forte qui s'y trouve fermente et désunit toutes les parties de la verrue. On réitère cette opération deux fois par jour, et lorsqu'on s'aperçoit que la verrue se désunit, il faut quitter l'usage de l'eau-forte, et la verrue tombera d'elle-même.

L'huile de tartre, par défaillance, opère la même chose, mais l'effet en est plus long; il faut observer de ne toucher que les verrues les plus grosses, et si les mains en sont remplies, les petites suivront la chute des autres.

Galien parle d'un homme qui ne les guérissait qu'en les suçant avec les lèvres, ce qui les rendait assez éminentes et assez lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette manière de les guérir est beaucoup moins douloureuse, et n'est susceptible d'aucun des inconvénients auxquels on s'expose par l'usage imprudent que l'on peut faire des caustiques.

Il ne suffit pas d'employer simplement les remèdes indiqués, pour en obtenir la guérison qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en usage différents moyens que l'intelligence seule de l'opérateur peut déterminer, soit pour hâter la guérison, soit pour en éviter les douleurs; par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues basses à la plante des pieds, au moment de la désunion des fibrilles, on éprouverait de la douleur, ou il faudrait ne point marcher; alors on met dans les souliers une semelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue (1), et assez grand pour la contenir; par ce moyen on a le double avantage d'éviter la douleur, et d'empêcher la verrue de prendre de l'accroissement. Le même moyen peut s'employer pour soulager les durillons de la plante des pieds et même les cors.

(1) On peut faire usage d'un rondet, figures 4, 7 et 8 de la troisième planche.

Or, il y a plus d'erreurs populaires sur les traitements des verrues, que des moyens assurés de les guérir.

Chacun a son erreur, et il ne faut que les examiner pour s'en convaincre.

En voici quelques-unes : tremper ses mains dans l'eau d'un bénitier à l'église, les frotter avec de la boure qu'il faut trouver dans la rue ; ouvrir une pomme, frotter les verrues avec son milieu, la rejoindre et la mettre à pourrir dans le fumier, de même avec du veau ou du lard ; laver ses mains dans le sang d'un cochon de lait, et autres remèdes à l'infini.

Cependant il est possible que tout ce qui frictionne produise de bons effets, puisque les verrues sont formées en pivot, et qu'il ne faut que les désunir, ce qui peut se faire en les frictionnant, et elles tombent alors d'elles-mêmes.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles se soient répandues dans le public, que l'on en adopte l'usage, cela paraît possible ; mais que des auteurs respectables aient donné les leurs, cela paraît étonnant.

Et Muller dit avoir fait usage de l'usnée humaine ; c'est une espèce de mousse verdâtre qui croît sur les crânes des personnes mortes d'une mort violente, et exposées à l'air ; il prétend qu'en appliquant cette mousse sur la verrue, elle sera guérie en peu de temps.

Mais le remède le plus extraordinaire est celui que prescrit Junker, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemise d'un pendu ou d'un mourant, et le prendre dans un endroit imbu de sueur, par exemple, sous les aisselles ; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues ; frotter une de ces verrues avec un de ces nœuds, ensuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple sous une gouttière, et les verrues tombent à mesure que les nœuds se pourrissent. Junker assure que ce remède lui a parfaitement réussi, de même qu'à tous ceux qui ont été dans le cas d'en faire usage.

Je veux le croire; mais il semble qu'il faut une grande foi pour se le persuader.

Au reste, l'expérience n'est ni coûteuse, ni difficile à faire; toute la difficulté consiste à savoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu et une verrue, et que peut, en pourrissant, un fil avec des nœuds.

Je pourrais rapporter une infinité d'autres remèdes indiqués par différents auteurs, qui reviennent tous à peu près au même; mais j'en ai déjà trop cités : j'observerai seulement que les caustiques sont les meilleurs, opérant plus promptement la guérison, et ne feront aucun dommage à la peau; mais toute sorte de personnes ne doivent pas se charger de se les administrer; pour cela, il faut se rappeler ce qui est dit plus haut à ce sujet.

CHAPITRE XIV.

Des Engelures et des mules.

Les engelures ont pour principe la stagnation du sang causée par le resserrement des vaisseaux capillaires de la peau, ce qui n'est occasioné que par la rigueur du froid : les humeurs étant ainsi fixées déchirent et ulcèrent les parties.

Les signes caractéristiques de ce genre de mal, se manifestent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur excessive et d'une démangeaison qui rendent cette incommodité insupportable; leur siège est ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorsqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne sont pas dangereuses; cependant quand on n'y porte pas remède de bonne heure, elles de

viennent très-difficiles à guérir ; elles peuvent même quelquefois attirer la suppuration et la gangrène dans la partie.

Lorsque cette incommodité se déclare, et que les démangeaisons commencent à se faire sentir, il faut faire usage d'une décoction de l'herbe appelée pied-de-veau, dans laquelle on mêlera une quantité suffisante d'eau véto-minérale, n° 22, s'en laver les pieds ou les mains plusieurs jours de suite, et résoudre les humeurs par quelques fomentations pour ouvrir les pores de la peau avant qu'elles soient ulcérées.

On emploie, à cet effet, différents remèdes, tels que la saumure, les bains froids ou la neige, dont on frotte la partie malade : mais ces remèdes ne seraient pas suffisans si le mal était parvenu à un plus haut degré ; dans ce cas, on prescrit différents remèdes, tels que la décoction de navets gelés, le vin bouilli avec du sel et de l'alun de roche, de la farine de seigle réduite en cataplasme, du miel, du soufre, de l'encens réduit en liniment avec de la graisse de porc. Turner indique les deux suivans, n° 25 et 26 du Formulaire.

Ce que je prescris ici pour les pieds, convient et peut également s'employer pour les mains. Ceux qui sont sujets aux mules, aux talons, doivent suivre la même méthode, pour s'en préserver, ou faire usage de l'emplâtre de Turner, n° 23. Il sert en même temps à garantir de la congestion ou stagnation des humeurs ; il faut avoir la précaution de le renouveler sitôt qu'il commence à devenir lâche, et continuer ainsi tant que le froid se fait sentir, tenant les parties chaudement.

Lorsque les engelures, soit des pieds ou des mains, etc., sont ouvertes, on peut employer, avec succès, le remède, n° 23 et 26 ; on l'applique sur les parties ulcérées.

On doit observer de ne pas se présenter tout à coup

à un grand feu lorsqu'on se sent les extrémités affectées d'un grand froid, parce que cela peut augmenter l'engorgement des humeurs, et occasioner de l'inflammation ; il faut réchauffer les parties froides par degrés, les laver d'abord avec de l'eau tiède, et ensuite augmenter la chaleur avec des linges réchauffés progressivement.

Les engelures attaquent communément, en hiver, la peau des pieds et des mains ; la maladie est évidente par elle-même ; la grande rougeur, accompagnée quelquefois de l'enflure inégale de la peau, la chaleur brûlante, la cuisson, les fourmillements, ce sont les démangeaisons qui surviennent au temps froid, aux différentes parties. Ceux qui ont été sujets auparavant à cette incommodité, ne nous laissent aucun doute là-dessus ; elles attaquent aussi quelquefois le visage, le bout du nez, les oreilles et autres endroits du corps, tels que les coudes, les genoux, etc., comme l'a observé Sennert.

Les engelures attaquent le plus communément les enfants et les jeunes personnes : lorsqu'elles viennent aux talons, on leur donne le nom de mules.

La première attention qu'on doit avoir dans la cure, surtout quand la peau n'est ni ouverte, ni ulcérée, c'est d'ouvrir les pores de cette dernière pour donner issue à l'humeur arrêtée : on se sert pour cet effet, d'une fomentation résolutive appliquée sur la partie malade avec des morceaux de flanelle chaude et de l'huile judaïque, n° 33.

D'autres trempent les parties affectées dans l'eau froide, ou les frottent avec de la neige : cette pratique est employée dans les pays du nord, par ceux qui ont les membres gelés.

Guillaume Fabrice (1) nous dit que les peuples sep-

(1) *De gangrena et sphucelo.*

tentrionaux, à leur retour d'un voyage ou de la campagne, ont coutume, avant d'entrer dans leurs chambres à poèles, de frotter avec de la neige les parties gelées, telles que les doigts des mains et des pieds, les oreilles et le nez, de crainte que, sans cette précaution, ces parties ne se mortifiassent, ou ne tombassent à l'approche soudaine du feu.

Ce même auteur donne, de cette pratique, un exemple bien remarquable qu'il dit lui avoir été rapporté par un seigneur, qui, voyageant dans ces climats, rencontra sur le grand chemin un pauvre charretier raide de froid et paraissant comme mort. On le conduisit, sur sa charrette, au logis le plus proche, où l'hôte, au lieu de le laisser porter devant le feu, le fit plonger sur-le-champ dans l'eau froide, à la sortie de laquelle il lui fit avaler un verre d'hydromel (1), avec quelques épiceries; après quoi, il fut mis dans le lit, où, ayant bientôt sué copieusement, il revint à lui-même, et se trouva guéri.

Lorsque les engelures viennent à s'ouvrir ou à s'ulcérer, on doit les panser avec le pompholys, ou l'onguent de pierre calaminaire de Turner, qui est dans ce cas un fort bon remède; mais de quelques topiques que l'on se serve, il y a certaines engelures, surtout celles des enfans des gens pauvres obligés de toujours courir, qui ne guériront point avant l'approche de l'été, faute de la régularité du soin.

Voici un bon remède pour arrêter le progrès des engelures et mules, n^o 24 :

Vous prendrez une once d'acide muriatique, deux onces d'eau commune; mêlez-les ensemble, et frottez vos engelures. Le soir en vous couchant, mettez par-dessus une paire de gants, que vous garderez nuit et jour; réitérez

(1) Boisson en usage dans le pays, que nous pouvons remplacer par le vin ou autres liqueurs spiritueuses.

la friction s'il est besoin, et de même chaque fois que vous serez attaqué de démangeaisons de cette nature.

Il ne faut pas attendre qu'elles soient excoriées, pour en faire usage; car cela serait douloureux si ce liquide touchait aux chairs vives, sans pour cela être fort dangereux.

On se sert de ce liniment quand les engelures commencent à se gonfler, qu'elles démangent avec une espèce de picotement chaleureux, que l'on s'aperçoit d'une petite inflammation, et les tenir à l'abri du contact de l'air. Si elles sont excoriées, on les oindra avec des cérats de Galien ou de Saturne, celui de Goulard, ou d'autres pommades douces. Les mêmes remèdes servent pour les crevasses et autres gerçures à la peau, ainsi qu'aux mamelons des nourrices; il faut une grande propreté, les laver souvent avec du vin chaud et du sucre.

Des Echauffements et Maladies aiguës que l'on ressent, sans apparence de cause, sous la plante des pieds.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à soigner ou à se faire soigner les pieds, il arrive quelquefois que des chaussures inconvenantes, ou la marche continuelle, particulièrement dans l'été, produisent des échauffements dans les parties comprimées, et souvent même des écorchures, ce qui peut aussi provenir d'une sueur âcre et abondante qui, par sa continuité, excorie l'épiderme, et quelquefois même la peau. Pour y remédier, voici ce que l'on doit faire.

Prenez huile rosat, deux onces, et un jaune d'œuf frais; broyez-les ensemble dans un mortier, jusqu'à ce que le tout ait pris une consistance de pommade.

On étendra de cette pommade sur un linge, et en

enveloppez les pieds ; réitérez pendant quelques jours , cela produit de très-bons effets.

Quelquefois aussi les sueurs et la continuité des compressions des chaussures occasionent une chaleur excessive à la plante des pieds , et des douleurs si aiguës , que souvent elles empêchent de reposer dans le lit , et même de dormir : voici ce qu'il faut faire.

Il faut prendre une poignée de feuille de sureau et autant de fleurs, une ou deux poignées de sel marin ou sel commun, en faire une décoction (c'est-à-dire, les faire bouillir ensemble) dans laquelle on fera tremper les pieds, et après les avoir retirés, on appliquera dessus la composition suivante :

Prenez de la mousse verte qui se tient à fleur d'eau, ou de celle qui s'amasse autour des bateaux; fricassez cette mousse avec de la graisse salée de porc , et vous l'appliquerez sous la plante des pieds; il en résultera une guérison radicale. Si l'on n'avait pas de la mousse, on pourrait faire avec des feuilles de choux verts qui feront le même effet. Il faut que cela soit appliqué chaudement, et bien enveloppé; l'on fait ce travail ordinairement le soir.

On peut encore remédier aux douleurs aiguës de la plante des pieds, en faisant cuire de la cendre avec de l'eau et des choux , et appliquer ces feuilles comme ci-dessus est dit.

L'eau de la mer produirait les mêmes effets; on peut se la procurer en faisant fondre beaucoup de sel dans bien peu d'eau, et n'y tremper dedans que la plante des pieds, à chaud.

Lorsqu'on a coupé ses ongles trop près de la chair, il arrive souvent, surtout à ceux des pieds dont les chairs se boursoufflent par-dessus, qu'ils se meurtrissent, d'où il résulte une inflammation et une douleur excessives; souvent même elles sont entamées jusqu'au vif; on peut alors y

appliquer par-dessus un morceau de poumon de porc, qui dissipera promptement la douleur. Le même remède peut s'employer pour toutes sortes d'écorchures et échauffements qui surviendront aux pieds; faute de poumon, on peut se servir d'un morceau de couenne de porc d'entre le poil et la graisse, c'est-à-dire de la partie nerveuse de la peau au-dessous de la racine du poil, et elle produira les mêmes effets.

Il y a des douleurs, à la plante des pieds, qui ont pour cause la transpiration interceptée par l'épaisseur de la peau, ou la fraîcheur de la terre qui a traversé les semelles des chaussures par son humidité spontanée, après une averse de pluie produite par un orage en été, ou l'humidité de l'atmosphère en hiver ou au printemps.

Dans l'un et l'autre cas, le remède sera l'huile judaïque n° 33, employée en fortes frictions sur la partie douloureuse. Il sera d'un grand secours contre toutes sortes de sciatiques sur toutes les parties de notre corps; on pourra de même faire usage du vinaigre contre la goutte, dont la composition est à son article; de même d'une dissolution de savon blanc avec de l'eau-de-vie, ou simplement avec un peu de lessive de cendres de sarments, n° 31.

CHAPITRE XV.

Des Panaris, des Maladies qui attaquent la peau des mains, des pieds et des ongles.

Nous plaçons parmi ces indispositions, les panaris avec les excroissances douloureuses qui en résultent quelquefois aux côtés et à la racine de l'ongle.

Les panaris sont de deux espèces, les bénins et les malins. Les premiers sont une tumeur superficielle et douloureuse qui naît vers les bouts des doigts, à la suite de quelque piquûre ou autre accident dans ces parties, par l'occasion d'une sérosité âcre et corrosive qui se ramasse sous la cuticule, y produit une petite élévation, dont la blancheur est la transparence; la fluctuation indique le temps de l'ouverture, après laquelle la douleur se dissipe, et la plaie se guérit sans peine si elle n'affecte que la partie charnue du doigt; mais si le mal va plus loin, il y a souvent à craindre la perte de l'ongle, et plus d'embarras à essayer à cause de l'excroissance nommée ptérygion qui en est la suite.

Le cataplasme avec la mie de pain et le lait, ou avec la racine de lis, n° 8, le basilicum ou l'emplâtre de méliot, sont les topiques ordinaires dans l'espèce bénigne; on procure, quand il en est temps, la sortie de l'humeur ou en emportant la peau qui se régénère bientôt par l'application de quelqu'un des épulotiques ordinaires.

Mais l'espèce maligne produite par une humeur beaucoup plus aduste, est d'un caractère extrêmement piquant et corrosif, demande beaucoup plus d'attention que le précédent, et a besoin de toute la prudence d'un praticien expérimenté. L'ignorance du chirurgien, et l'obstination du malade à s'opposer à l'incision jusqu'au périoste dans le temps convenable, ont souvent occasioné la gangrène ou la perte de plusieurs phalanges, et même la mort de quelque individu.

Ce n'est pas sans raison que Guidon et Jean de Vigo ont jugé cette maladie mortelle. Pour prévenir cette catastrophe, et sauver la partie affectée, il faut avoir recours aux cataplasmes et aux moyens chirurgicaux. Tout le monde convient que, dès que la douleur commence à devenir extrême, il faut, sans attendre aucune fluctua-

tion dans la tumeur, y faire une incision profonde, en évitant, autant qu'il est possible, les tendons et les vaisseaux; on donne par là issue à la matière corrosive, dont une ou deux gouttes, déposées sur le périoste ou sur l'os même, produisent quelquefois tous les accidents dont nous sommes témoins, et les difformités des ongles.

J'avoue que je ne comprends pas Hildan, lorsqu'il dit (1) qu'en coupant seulement ou emportant superficiellement la peau, on découvrira une tache rouge. Pour moi je n'ai jamais pu soulager le malade, qu'en incisant plus profondément, et même jusqu'au périoste, comme je l'ai déjà dit.

Il serait à souhaiter que la méthode d'Hildan pût toujours réussir et suffire; outre la douleur qu'on épargnerait par là au malade, on éviterait le danger qui peut suivre l'opération, et le chirurgien aurait beaucoup moins de peine dans la cure : mais je doute fort qu'en coupant ainsi superficiellement la peau, même dans le commencement, on découvre la tache rouge dont parle cet auteur.

Il arrive souvent que, lorsque le panari situé à côté ou à la racine de l'ongle s'est déchargé de sa matière, il survient aux parties excoriées une chair fongueuse et mouvante qui croît encore si on ne la délivre de la compression, en emportant le bord de l'ongle où cette chair naît. Le même accident est produit par des esquilles, des épingle, des aiguilles, et tout ce qui, s'insinuant au-dessous de l'ongle, y fait solution de continuité. Il survient aussi aux doigts des pieds, à l'occasion des souliers étroits et courts, de tout ce qui comprime l'ongle, et peut le faire recourber dans la chair : on pique, on coupe jusqu'au vif; cette incommodité est nommée ptérygion par les Grecs, *raduvia* et *exrescentia unguis fungosa* par les Latins. Le

(1) Observat. 100, obs. 97.

principal moyen de la détruire, consiste à couper la partie de l'ongle qui, par sa compression, occasionne le mal : cette opération peut se faire quelquefois en introduisant au-dessous la pointe des ciseaux, et emportant ainsi tout à la fois la cause de l'excroissance ; mais si l'obstination du malade, la grande sensibilité de la partie et la présence de la chair interdisent cette voie, on doit commencer par consumer les fungus par quelque poudre cathéristique, ou excarotique doux ; quoique, si elle s'élève de la grosseur d'un gros pois ou d'une fève, et que sa base étroite le permette, la voie la plus courte soit de la couper, et de jeter ensuite sur la racine un peu de vitriol crû, ou la ronger avec la pierre infernale.

Quand cela est fait, on entreprend d'emporter la partie de l'ongle recourbée en dedans ; si l'on ne peut pas encore y parvenir, il faut continuer de ronger le fungus jusqu'à ce qu'il soit suffisamment détruit, et qu'on ait emporté de l'ongle tout ce qui est nécessaire pour qu'il ne s'enfonce pas de nouveau dans la chair.

Il n'y a rien de meilleur pour consumer ces excroissances, que le précipité rouge ordinaire; il agit sans causer beaucoup de douleur, et fait des merveilles dans ces cas : j'en couvre ordinairement le fungus ; je mets ensuite par-dessus un plumaceau de quelque lénitif (1), et je laisse le tout sur la partie pendant deux jours ; il se fait, durant ce temps-là, une fonte considérable, et j'emporte avec mes ciseaux ce qui ne suit pas l'appareil. J'applique encore du même précipité, si je vois qu'il soit nécessaire ; je détruis, par ce moyen, non-seulement l'excroissance dans trois ou quatre pansemens, mais je cicatrise même

(1) Ou de mon huile judaïque; s'il est besoin, on fera usage de l'emplâtre maturatif, n° 27.

souvent la plaie, sans le secours d'aucune autre application.

ARTICLE PREMIER.

Des Ecchymoses.

Quant aux ecchymoses, il faut remarquer que les anciens font mention de trois principales voies dont le sang peut être extravasé : je veux dire l'anastomose, la diapédèse et le rhixis. Dans la première, ils croient que ce fluide sortait de ses vaisseaux lorsqu'ils n'étaient pas aussi étroitement unis ou anastomosés ensemble, tels qu'ils devaient l'être.

Dans la seconde, ils s'imaginaient qu'ils transudaient à travers les tuniques, à raison de leur finesse ou de la subtilité du fluide ; enfin, dans le rhixis, qui est la seule voie réelle par où le sang s'extravase, cette liqueur sort de ses vaisseaux à l'occasion de leur rupture produite par des coups de contusions, et cette extravasation est nommée par les Grecs, ecchymose, par les Latins, *sugillatio livor sanguinis effusio stigmata* ou *vibices* ; si les taches sont petites, si dans l'ecchymose, on est appelé avant qu'il y ait eu beaucoup de sang extravasé, ou si celui-ci retient encore sa fluidité de manière qu'il puisse refluer aisément dans ses vaisseaux, ou que la chose soit ainsi ou non, les meilleurs praticiens conviennent que, pour prévenir une plus grande extravasation, il faut appliquer des topiques répercussifs sur l'ecchymose et aux environs, dans la vue de réprimer l'abord du sang par leur qualité astringente, de prévenir une plus grande fluxion, et de fermer les ouvertures des vaisseaux rompus ; après quoi, on peut résoudre ou dissiper, par d'autres remèdes, ce qui reste dans la partie croûteuse ou offensée.

Mais dans toutes les extravasions considérables, on doit commencer par la saignée, tandis qu'on applique extérieurement des astringents, tels que le bol d'Arménie, la terre sigillée, le sang dragon, les roses rouges, les balaustes, les noix de galle, de cyprès, le blanc d'œuf, le vinaigre, l'oxycrat, et par exemple, selon Sennert, n° 28 et 29 du Formulaire.

ARTICLE II.

De la transpiration fétide des Pieds.

Je vais parler de quelques affections qui ont rapport à l'insensible transpiration; je veux dire les sueurs puantes par toute l'habitude du corps, ou quelques-unes de ses parties, comme les aisselles et les aines, les mains et les pieds, qu'on ne doit arrêter qu'avec beaucoup de circonspection, et les mêmes précautions dont on use dans le dessèchement des cautères, des ulcères anciens, de l'humour de la teigne, et de celle qui coule derrière les oreilles des enfans; car l'évacuation se fait dans tous les cas, et n'est qu'une dépuratation du sang, à l'égard duquel, outre les glandes des oreilles, des aisselles et des aines, chaque pore de la peau est un émonctoire qui tarit ou dessèche les impuretés contractées par nos humeurs; en sorte que, si l'on s'avise d'arrêter de pareilles excréations avant que d'avoir corrigé l'habitude du corps et les vices des fluides, ou pratiqué ailleurs quelque autre égout, il est fort à craindre que le malade ne soit aussitôt mort que guéri.

Un fameux praticien recommande la lotion, n° 34, pour les sueurs puantes des aines ou des aisselles.

L'auteur de l'*Hercules Medicus*, dit que le meilleur remède contre les sueurs puantes des pieds, est de saupoudrer les chaussons avec la poudre de tutie, de pierre-ponce, les cendres de cuivre, les scories de fer ou la limaille.

Mais que ceux qui voudront faire ces essais, fassent attention à ce qui est dit ci-dessus.

Panarole dit qu'il n'y a pas de plus prompt remède pour arrêter la sueur fétide des pieds, que la poudre de myrte répandue dans les chaussons; mais qu'on prenne bien garde de ne pas tomber, par la cure de cette incommodité, dans d'autres bien plus fâcheuses, comme il l'a vu souvent arriver; car cette excrétion garantissant de plusieurs maladies, l'on devrait plutôt l'entretenir, que lui donner la moindre atteinte.

Il faut en corriger l'odeur par des articles de toilette des pieds, n° 35.



MÉTHODE POUR OPÉRER CONVENABLEMENT

ET AVEC SUCCÈS.

Quand nous sommes appelés auprès d'une personne qui a besoin de se faire opérer, nous la faisons asseoir sur une chaise ordinaire, et nous nous asseyons sur une basse. Dans cette position, la personne opérée se trouve à son aise; elle a sa jambe horizontalement placée sur notre genou. Nous nous mettons, autant que possible, en face du grand jour, de telle manière que nous puissions bien voir la partie malade que nous allons opérer; néanmoins il faut toujours éviter d'être touché par le soleil, qui, en nous éblouissant, nous empêcherait de voir exactement le siège du mal et la partie malade que nous devons opérer. Nous trouvant ainsi placés, nous mettons sur notre genou gauche la jambe du malade; nous prenons son pied de notre main gauche, nous l'examinons très-attentivement pour découvrir les causes de la maladie. Si la personne nous manifeste quelque crainte, ce qui arrive souvent,

nous tâchons de la rassurer, autant qu'il nous est possible, sur le peu de danger qu'elle a à courir. Comme, dans le fait, il n'y en a aucun, si l'opérateur est tant soit peu adroit dans sa partie, nous excitons le malade à regarder l'opération qui va lui être faite, pour qu'il soit moins craintif; ensuite nous ouvrons notre trousse pour y prendre les instruments nécessaires, ceux dont nous croyons avoir besoin pour faire l'opération. Que nous en ayons besoin ou non, nous les passons sur le cuir à affiner le tranchant, et cela doit toujours se faire par esprit de propreté et de santé; cela fait, nous prenons le pied de la manière la plus commode et la plus convenable; nous prenons l'instrument de la main la plus dextre, que nous tenons du bout des doigts, le plus légèrement possible; nous coupons tout doucement le cal du cor par petits morceaux, aussi minces que possible, afin d'éviter les *tiraillements* et le *pivotement* du cor, tenant, du bout des doigts de notre main non occupée par l'instrument, la peau qui doit être tendue en tous sens, afin qu'elle ne tire pas, et que le cor soit assuré à sa place; dans cette position, nous opérons avec sûreté, et afin d'aller encore plus sûrement, nous posons notre bras droit sur notre cuisse droite, qui nous sert de point d'appui. Nous tournons ensuite notre instrument en tout sens pour couper où cela paraît nécessaire, en cherchant toujours le sens de la composition du calus, que nous enlevons feuille à feuille, comme il a été formé, et quand nous avons coupé jusqu'au niveau de la peau, et que nous ne pouvons plus couper à plat avec le coupe-cor, nous changeons, et avec la pointe de ce nouvel instrument, nous tâchons d'enlever la racine au *point noir* que l'on aperçoit au milieu du calus; nous y faisons un petit trou; cela fait, nous coupons les peaux mortes qui formaient le bourrelet tout

à l'entour, et par ce moyen, nous parvenons à dégager la partie de tout ce qui la gênait.

Il arrive parfois qu'il se présente quelque petite fibrille de la peau qui entre dans le calus du cor. Lorsque cela arrive, on aperçoit du sang, qui coule comme d'une piqûre de mouche; nous l'étanchons au fur et à mesure que nous le laissons couler librement, afin qu'il ne fasse point d'ecchymose, qui pourrait se tourner en suppuration, ce qu'il faut empêcher. Pour prévenir cette sorte de petits accidents, nous nettoions bien la partie saignante, et nous l'enveloppons d'un petit linge bien fin, après l'avoir enduit d'un peu de pommade aluminée, laquelle, par son acidité astringente, resserre et dessèche cette petite fibrille vivante qui se trouvait dans le calus, qui donnait du sang sans qu'on s'en aperçut. Cette pommade s'oppose, d'ailleurs, à ce qu'aucune malpropreté, s'introduise dans cette partie; car s'il arrive au pied quelque petit accident, on le doit souvent à la malpropreté et presque toujours au défaut de précaution et de soins. Très-souvent un atome de matière hétérogène suffit pour produire une fermentation dans un tube de la peau, ce qui forme un bouton qui nous cause des cuisons et des démangeaisons fort désagréables, dont nous ignorons la cause; et un cor dont la peau est beaucoup plus mince en-dessous que partout ailleurs, il pourrait s'y former autre chose qu'un bouton, si l'on n'en avait pas soin; c'est pourquoi il est nécessaire de porter sur soi des onguents, pommades, et de se munir de petites bandelettes de linge fin, afin de pouvoir parer aux accidents qui peuvent arriver, ou qui sont déjà arrivés aux personnes négligentes.

Quand on a bien coupé ou extirpé tous les cors ou durillons, on doit couper ou tondre tous les bourrelets qui se trouvent autour du pied, surtout au talon; il faut ensuite visiter l'entre-deux des orteils, numéro par numéro, pour savoir s'il y a ou échauffements, ou lenti'

les, ou corrodes aux fourches, aux jonctions desdits orteils. Si on en trouve, on y applique les remèdes que nous indiquons ci-après dans la formule.

Il faut ensuite inspecter les ongles, ou redresser avec un petit relevoir ceux qui en ont besoin, et on en enlève avec un racloir propre la crasse dure qui peut s'y être formée. Si ces ongles entraient dans la chair, il faut bien prendre garde de les envenimer, ce qui arriverait si le racloir ou instrument n'était pas bien poli et bien propre. Quand cette opération est faite, on coupe les ongles avec de bons ciseaux, en observant de les couper carrément, et de les monter sur la chair qui les enveloppe.

Si dans cet état la personne était gênée, il faudrait les couper de manière à les conserver autant que possible. Il faut les relever avec un peu de charpie qu'on y introduit en-dessous, ayant eu soin d'amincir avec le grattoir l'ongle par-dessus, du côté où il doit être relevé. Si les ongles étaient trop durs, et que les ciseaux ne fussent pas assez forts, on les coupe avec des pinces faites exprès.

Il arrive parfois que les ongles sont attaqués de la gangrène sèche qui les calcine ou les dévore, à proportion qu'ils se créent, ou qu'ils poussent, ce qui les réduit en une poussière ou crasse rousse, et quelquefois grisâtre, qui tient la place des ongles. Dans ce cas-là, il faut enlever cette crasse avec adresse et légèreté; dès que l'orteil s'en trouve dégagé, l'ongle revient parfaitement sain, mais cela n'arrive pas toujours; néanmoins le malade s'en trouve bien long-temps soulagé.

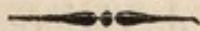
En faisant cette opération, il arrive parfois qu'on aperçoit au milieu de l'ongle malade un couloir, d'où il sort une humeur sanguinolente et fétide; quelquefois c'est une eau très-claire. Lorsque cela se présente, on couvre ce couloir avec de l'amadou ou de la charpie pour absor-

ber cette matière, pour ainsi dire, purulente. On enveloppe le tout d'un linge bien propre; la nature faisant le reste, les ongles reviennent quelquefois très-bien, mais pas toujours.

Si l'on rencontre des oignons, on en enlève le cal de dessus, s'il s'en trouve; s'ils sont enflammés, et qu'ils soient rouges, il faut les faire saigner en les grattant. La saignée, en pareil cas, est avantageuse pour l'opération. Des sangsues y sont quelquefois nécessaires pour en sortir le sang stagnant qui les forme, et qui engorge de substances nuisibles l'os du métatarse. Après que les oignons ont bien saigné, il faut y appliquer dessus l'emplâtre de *Vigo cum mercurio*, pour en procurer la dissolution entière.

Si l'on rencontre des verrues plates sous la plante des pieds, il faut les tondre jusqu'au sang. On les traite ensuite avec des caustiques, et on y applique des supports ou coussins, si la douleur était trop forte.

Il se trouve souvent des cors qui ont une verrue pour compagne, ce qui fait qu'on ne peut pas les couper sans les faire saigner; c'est une maladie des pieds des plus désagréables, par la raison qu'il faut guérir la verrue avant de pouvoir soigner les cors. On se sert pour cela de caustiques de différentes espèces mitigés à la portée de la peau; je ne les conseillerais pas à tout le monde, sans connaître la force de la fibre de la peau. Il faut être prudent dans l'emploi de ces caustiques.



CHAPITRE XVI.

De la Toilette des Pieds.

Le premier des soins qu'on doit apporter à la conservation de ses pieds est de faire en sorte de ne point arrêter la circulation lymphatique par des chaussures gênantes.

En second lieu, de se tenir en garde contre les effets de la malpropreté; car les personnes qui portent trop long-temps les mêmes chaussons et les mêmes bas, particulièrement ceux qui sont sujets à la sueur, et qui marchent beaucoup, sont exposés à de fréquents échauffements occasionés par la malpropreté des chaussons et des bas, dont le frottement devient vénimeux, et fait gercer la peau, d'où quelquefois il résulte une suppuration si on n'a pas le soin d'y remédier; on se sert à cet effet de la composition, n^o 30, 31, 32 et 33.

Le premier moyen de parer à cet inconvénient, est de changer souvent de chaussons ou de bas, et de ne point les laisser s'encrasser sur la peau. En second lieu, c'est d'avoir l'attention de se laver les pieds souvent. Il n'est pas nécessaire de les laisser tremper; il suffit de les laver, comme on lave les mains.

Les bains des pieds se préparent de la manière suivante : on fait chauffer une quantité suffisante d'eau claire, s'il est possible de rivière. Quand elle est prête à bouillir, on y jette une poignée de son de froment : on passe le tout à travers une toile ou un tamis; on y ajoute autant d'eau froide qu'il est nécessaire pour y pouvoir

mettre les pieds , et on les y laisse environ demi-quart d'heure.

J'observerai que les personnes qui marchent beaucoup, ne doivent point faire passer l'eau au tamis , parce que le son même aide beaucoup à décrasser les jambes , et il faut qu'elle soit moins chaude , parce qu'alors elle ne dilate pas autant la peau, et elle ne rend pas les pieds si sensibles aux impressions de l'air froid et de la fatigue.

J'observerai encore , comme je l'ai dit au chapitre des cors, qu'il ne faut mettre ses pieds dans l'eau qu'après s'être fait couper les cors, et laisser les ongles et les durillons à soigner au sortir de l'eau, parce qu'alors on opère beaucoup plus avantageusement , et l'opération est plus douce, surtout aux personnes sensibles.

Plusieurs personnes , soit par un excès de propreté , ou pour se soulager des douleurs de leurs cors ou durillons, se mettent les pieds dans l'eau tous les jours, ou tous les deux jours, espérant sans doute que plus elles y resteront, plus elles obtiendront du soulagement, et c'est le contraire; mais si cela ne leur est ordonné par leurs médecins , ils s'affaiblissent beaucoup par cet usage trop réitéré.

J'ai fait voir plus haut que la sécheresse et l'humidité étant la cause de la sensibilité occasionée aux cors, à plus forte raison, si l'on se met les pieds dans l'eau , les douleurs augmentent.

L'on peut substituer aux bains des pieds le soin de les laver tous les jours régulièrement en se couchant. On imbibe, pour cet effet, d'eau tiède le coin d'une serviette, que l'on passe ensuite entre les doigts des pieds et derrière les talons. Cette opération faite , on essuie le tout avec un linge bien sec.

La transpiration insensible est considérable; elle se trouve en partie refoulée sur la peau par les vêtements ;

elle coule ensuite insensiblement sur tout le corps, et s'arrête aux pieds : c'est pourquoi il faut absolument la nettoyer ; c'est une bien petite attention qui procure un grand bien.

Le matin, en sortant du lit, lorsque les pieds sont encore dans un état de moiteur, il faut les essuyer avec un linge bien chaud et bien sec, ensuite on passe dessus de l'eau-de-vie de lavande par infusion ou d'eau de Cologne ; mais comme nombre de personnes n'aiment pas cette odeur, on peut y substituer partie égale d'eau, et d'eau-de-vie, à quoi on ajoute un peu d'eau de senteur à son goût (1).

J'ai conseillé cette manière de soigner les pieds à des personnes très-sujettes à la sueur ; elles l'ont mise en usage, et elles ont été délivrées de cette incommodité, sans que la suppression leur ait causé aucun accident. Au retour de la chasse, ou quand on a monté à cheval, avant de mettre d'autres chaussures, il faut s'essuyer les pieds et les jambes avec des serviettes chaudes et sèches pour éteindre la sueur, ensuite les arroser avec de l'eau indiquée. Les pores absorbans pomperont à l'instant une partie de cette eau, qui fortifiera beaucoup la peau.

En général, les bains des pieds, dans lesquels il y a des odeurs, nuisent à la santé, et, dans certains cas, ils sont très dangereux ; il ne faut en faire usage qu'avec précaution, surtout pour les femmes.

Il se fait des bains de pieds, dans lesquels il entre des émoulliens ou des résolutifs ; mais ils doivent être conseillés par les médecins, quoiqu'ils ne soient pas dangereux ; ce qui pourrait le devenir, s'ils étaient trop souvent réitérés ou mal dirigés.

(1) Ou bien employer, pour la toilette des pieds, l'eau que l'on trouve chez moi, préparée exprès à ce sujet par un trait de chimie.

On peut faire des bains pour les pieds , qu'on appelle bains de propreté, qui réunissent tous les avantages possibles, sans courir aucun danger ni inconvénient ; pour cet effet, on délaie de la pâte d'amandes amères sèches, avec de l'eau; l'on en fait une pâte liquide, dont on induit les pieds et les jambes.

On les met ensuite dans l'eau ; on les frotte avec les mains, et on les essuie bien avec des serviettes chaudes ; on passe ensuite par-dessus de l'eau indiquée pour la toilette des pieds : ces bains procurent un grand bien à la peau, et ne peuvent nuire à la santé.

Tous les soins des pieds ne consistent pas à les tenir dans un état de propreté, quoique cela y fasse beaucoup ; il faut encore soigner les ongles de la manière que j'ai indiquée.

Les ongles bien conformés sont très-faciles à soigner, après que les pieds sont retirés de l'eau et essuyés, ce qui n'est pas absolument nécessaire ; car on peut les couper sans avoir mis ses pieds dans l'eau.

Les ongles des pieds doivent être coupés carrément, en suivant la configuration des bouts des orteils, s'il n'y a empêchement par des causes majeures, sans qu'ils surpassent les chairs, parce qu'alors les chairs, croissant sur les ongles, peuvent les envelopper et les défigurer, causer ainsi dans la suite des douleurs très-sensibles, et autres accidents difficiles à guérir.

Il ne faut point couper les ongles trop avant, afin qu'ils ne piquent point, parce que toutes les fois qu'on rafraîchit un ongle, on porte sa croissance de ce côté, et qu'il y aurait à craindre qu'ils pénétrassent dans les chairs (1).

(1) Car il y a des personnes qui coupent les coins ou angles jusque dans les chairs, et d'autres qui arrachent tout ce qui n'est point adhérent à la chair, ce qui est fort mal et plus dangereux qu'on ne pense ; j'en ai vu des accidents.

Il faut couper les ongles, comme il est dit ci-dessus, détacher la surpeau qui porte la racine, et prendre garde en la détachant d'endommager ses racines; on nettoie bien sous les ongles, et généralement tous les environs; on diminue un peu l'ongle, en le ratissant dans sa partie extérieure, en faisant surtout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans son extrémité ni dans ses parties latérales.

La mauvaise conformation des ongles ne provient souvent que de la manière de les couper, ou de les conduire: toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciseaux ou avec un instrument tranchant, on porte sa croissance de ce côté, comme je viens de le dire. C'est donc à l'opérateur à diriger cette croissance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle est fort épais, mais bien constitué, c'est un des moindres vices de conformation; il ne faut pas, parce qu'il est gênant dans les chaussures, le diminuer avec l'instrument tranchant qui sert ordinairement à couper les cors, crainte de le gâter, ce qui arriverait sans contredit. D'ailleurs, cette manière d'opérer découvre et tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, et leur accroissement se porte alors dans toute la partie retranchée, qui se trouve comme avivée dans cette manière de les traiter.

Dans ce cas, il est bien plus avantageux de les diminuer avec du verre, en les ratissant: il est vrai que cela demande beaucoup plus de temps et de la patience; mais l'opération est bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'instant les pores, et porte l'ongle à croître en longueur (1).

(1) Ce n'est pas cependant que, si un ongle était tellement défiguré qu'il fallût employer un temps considérable à le diminuer, que l'on ne pût le faire également par d'autres motifs, je veuille défendre de lui donner une bonne forme avec un instrument; au contraire, mais dans la suite, pour les soigner, il vaudrait mieux les limer ou les ratisser, que de les arranger avec l'instrument tranchant, parce que la continuité de cette méthode pourrait les rendre raboteux et d'une vilaine forme.

Si pourtant on ne se connaissait pas assez patient, ou la position trop pénible par la longueur du temps qu'il faudrait y passer pour en obtenir la diminution convenable avec du verre, on peut se servir d'un instrument tranchant quelconque; mais, après l'opération, on doit velouter l'ongle, en l'unissant avec une râpe fine ou une lime douce; de cette manière, on évitera tous les désagréments et l'on aura plus tôt fait : on peut suivre cette méthode, puisque le duvet se formera mieux avec la lime ou râpe, qu'avec du verre, et ce sera moins fatiguant.

Il ne faut pas toujours s'effrayer sur les mauvaises formes des ongles; j'en ai vu de deux pouces de longueur en forme de griffe, courbés sur les petits orteils. Malgré que ce ne soit ordinairement que les gros orteils qui portent cette forme d'ongle, les petits, comme je l'ai dit, en ont bien de semblables quelquefois; mais ils se courbent sous le doigt auquel ils appartiennent : tous ces ongles sont fort douloureux dans leurs racines.

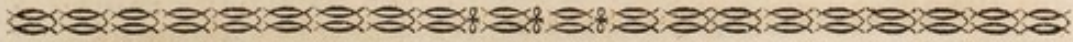
C'est une négligence de les laisser croître ainsi, ou la crainte d'éprouver de la douleur en les faisant couper. Ce sont ordinairement les personnes avancées en âge qui ont cette sorte d'incommodité : j'en ai cependant vu à des jeunes gens; mais à ceux-ci, c'est toujours par accident, et aux premiers par vétusté.

On ne peut guère leur donner une bonne forme qu'en les diminuant avec un bistouri droit ou courbe, et principalement les pinces; pour cela, on fait à certains endroits, qu'on remarque comme étant les plus propres pour cette opération, quelques échancrures; ensuite on prend les pinces ou de forts ciseaux; on met le tranchant dans ces échancrures, et on appuie avec force pour emporter la partie qui excède le doigt, ou la faire sauter; il n'y a aucun danger pour la personne qu'on opère; on peut le faire sans occasioner aucune douleur.

Quand on veut faire sauter ces portions d'ongles, il faut bien assurer ses pinces; car il est bon de fermer les yeux, si on ne veut pas risquer de s'aveugler. Il m'est arrivé plusieurs fois de me faire du mal au visage, en faisant sauter ces portions d'ongles, tant les morceaux sont tranchants et durs; j'ai eu craint d'avoir cassé quelque glace ou carreau de vitres, tant ces morceaux y frappaient fort.

Il faut aussi bien s'assurer qu'il n'y a pas de chairs vives engagées dans les ongles, ce qui s'aperçoit à la couleur blanche ou jaune de la portion que l'on veut retrancher, et qui serait couleur de chair s'il y en avait d'engagée dessous. Quand ces ongles sont arrangés, c'est pour longtemps; ils croissent lentement, surtout aux vieillards.





FORMULAIRE.

RECETTES DES COMPOSITIONS

N° 1. — *Contre les Corrodes*, pages 71 et 72.

Deux blancs d'œufs.

Deux onces de tutie d'Alexandrie.

Deux onces de chaux vive lavée dans neuf eaux.

Une once de cire neuve.

Ajoutez autant d'huile rosat qu'il en faudra pour en faire un onguent de moyenne consistance.

Autre.

Une once de coquilles d'œuf calcinées.

Limaçons entiers, un gros et demi, calcinés et mis en poudre fine.

Demi-gros de litharge d'or passé au tamis de soie le plus fin.

On fait des pelotons de charpie, qu'on incorpore de cette poudre, et on les place entre les doigts où il y a des corrodes qui se sont accédées.

On peut de même faire des tampons d'amadou avec cette poudre, pour le même usage.

Autre.

Sulfure de mercure, une once.

Sang dragon, un gros.

Oxide d'arsenic, demi-dragme.

On répand cette poudre sur les corrodes qui deviennent putrides ou cancéreuses, de la même manière qu'il est dit ci-dessus; mais il faut être extrêmement modéré dans l'emploi de ce remède.

Autre.

Le cérat de Goulard.

Celui de Galien, et toute sorte de pommades siccatives.

N° 2. — *Aux Cors*, n^{os} 3, 6, 7, 8 et 9, page 53.

Prenez poix navale ou de Bourgogne, quatre onces.

Onguent gris, une once, fondus et mêlés ensemble.

Appliquez, et les faites contenir avec un rondet et une bande de linge fin ou de papier.

Nota. On peut aussi se servir de la même manière et aux mêmes usages.

De l'onguent citrin, mêlé avec de la poix dont se servent les cordonniers, ou celle de Bourgogne.

Autre.

EMPLATRE COMPOSÉ PAR SENNERT.

SAVOIR.

Poix navale, une once.

Galbanum dissout dans le vinaigre, demi-once.

Sel ammoniac, un scrupule.

De gros diachilum, un gros et demi; mêlez selon l'art.

N° 3. — *Aux Cors*, page 56.

Prenez antimoine cru pulvérisé, demi-once.

Mercure doux, deux dragmes.

Sublimé corrosif, six grains; mêlez pendant long-temps ensemble sur le porphyre, et l'incorporez exactement avec l'huile d'œufs pour en faire un onguent de moyenne consistance; on en applique gros comme une lentille sur le cor.

Il est caustique.

N° 4. — *Aux Cors*, page 56.

Prenez de la céruse lavée à l'eau de rose.

De la litharge broyée à l'eau de muguet.

Du minium purgé à l'eau de morelle, de chacun trois onces.

Huile de rose par infusion, vingt-deux onces.

De la cire vierge jaune, une livre ; mêlez le tout dans une terrine vernissée ; joignez-y quatre onces d'eau de morelle.

Faites cuire le tout à petit feu jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher la litharge de se brûler, et qu'elle se communique; quand vous apercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de camphre raffiné ou broyé dans six ou sept gouttes d'esprit d'eau-de-vie de lavande, et six gros de térébenthine ; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre, que vous étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons.

Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

Autre.

Prenez de la poudre de Savinier, qu'on incorporera avec l'emplâtre de diapalme qu'on aura fait ramollir à l'eau chaude, et l'appliquerez.

Autre.

Prenez vert-de-gris, douze grains.

Opium, six grains.

Nitrate d'argent, trois grains.

Cire jaune en quantité suffisante pour faire un emplâtre, pas trop solide.

Cet emplâtre fait bientôt cesser les douleurs, et détruit les cors insensiblement tout-à-fait.

Il est corrosif.

Autre.

Sublimé corrosif, trois grains.

Emplâtre agglutinatif, un gros ; faites un emplâtre, et appliquez.

Il est corrosif.

N° 5. — *Aux Cors*, page 56.

Prenez cire vierge, deux onces.

Huile d'olive, une once.

Sel ammoniac.

Soufre et gomme arabique, de chacun deux gros.

Minium , deux gros ; faites-en un emplâtre, que vous ferez étendre sur du taffetas, d'un seul côté, pour l'appliquer au besoin. C'est un sparadrap ou toile à Gautier.

Autre.

Prenez sel d'oseille, 20 grains.

Poix de cordonnier, demi-once; mêlez le tout, et faites-en usage contre les cors, corrodes, durillons, ognons, mules, gerçures, et en général, sur toutes les maladies des pieds, sans aucun danger.

Autre.

Prenez onguent basilicum, quatre onces.

Précipité rouge, quatre scrupules; mêlez ensemble et appliquez sur les cors : il faut l'y contenir avec un rondet, figures 6, 7 et 8 de la troisième planche, ainsi qu'à tous les onguents corrosifs.

N° 6. — *Emplâtre caustique*, page 56.

Prenez une once résine du forbe.

Deux onces de diapalme.

Deux onces onguent de ciguë, autant de celui de joubarbe.

Un gros de camphre.

Un gros et demi de cinabre naturel.

Un gros d'orpiment.

Un gros d'orpin naturel.

Deux onces de vert-de-gris.

Deux onces extrait de grand tithymale.

Demi-livre de poix noire.

On fait fondre les résines et dissoudre le camphre ; on pile les autres drogues en poudre fine, passées au tamis de soie ; on en fait un mélange, et on les manipule bien ; on en fait des magdaléons.

Pour en faire usage, on le fait chauffer ; on l'étend sur de la peau fine, et on l'applique.

Il a passé fort long-temps pour un grand secret, on l'employait indistinctement sur toutes sortes de corps et autres maladies des pieds, tels qu'ognons, durillons, et, en un mot, c'était le prothée du charlatanisme.

Nota. On peut employer sur les cors aux pieds l'emplâtre de Vigo ou simple, avec le mercure; celui de diachilum gommé, celui de mélilot, l'emplâtre de Vuremberg, celui du prier de Cabrières, vanté contre les hernies, et un des meilleurs contre les cors; la toile à sparadrap de Gautier, et mille autres remèdes en pommades ou onguents.

N° 7. — *Aux durillons*, pages 58, 60, 67, 72, 77, 87,
et 95.

Un cataplasme de la mie de pain et du lait, appliqué et changé chaque douze heures.

Autre.

Cataplasme émollient et astringent.

Prenez du levain un peu aigre, en place de la mie de pain, et de la farine de graine de lin; faites-le cuire, et appliquez.

N° 8. — *Autre émollient*, pages 64, 67, 69, 95, et 116.

Prenez de la mie de pain et de la graine de lin, faites-le cuire avec de l'eau; quand il sera cuit, ajoutez-y un peu d'extrait de Saturne, et appliquez.

Autre.

Les cataplasmes avec la mie de pain et le lait, ou avec la racine de lis, le basilicum, ou l'emplâtre de mélilot, sont les topiques ordinaires sur les durillons enflammés, et aux panaris dans l'espèce bénigne.

N° 9. — *Emplâtres sur les durillons*, pages 69, 73.

Prenez gomme ammoniac, deux onces.

Galbanum, deux onces.

Oliban, deux onces.

Myrrhe, deux onces.

Mastic en larmes, deux onces.

Safran, quatre grains.

Huile de lin, deux onces.

On pile les résines, on les fait fondre, et on forme du tout des magdaléons; ils servent contre les durillons et les durillons cors.

Autre emplâtre pour les durillons.

Prenez colophane des luthiers, une once.

Poix de Bourgogne, deux onces.

Cire jaune, une once.

Galbanum dissout dans le vinaigre, deux onces.

Essence de citron, quand l'emplâtre est cuit, un dragme; appliquez aux durillons; s'il est trop sec, on le fait chauffer.

Autre emplâtre.

Prenez poix résine, quatre onces.

Résine élémi, une once.

Térébenthine en pâte, demi-once.

Sel de Saturne, deux gros.

Huile de camomille, demi-once.

Faites un emplâtre réduit en magdaléons; il sert comme les précédens.

N° 10 — *Aux oignons*, page 77.

SAVOIR.

Prenez un fiel de porc mâle, suspendez-le dans la cheminée pour qu'il se dessèche à moitié, de manière qu'il se réduise en une espèce de pommade compacte; après qu'elle est ainsi faite, prenez-en gros comme un pois, étendez-le sur un morceau de vieux gant de peau mince, et appliquez-le sur les oignons: on le changera tous les jours.

N° 11. — *Aux oignons, page 77.*

Emplâtre de savon.

Prenez galbanum dissous dans le vinaigre, quatre onces.

Blanc de céruse, une once.

Huile de camomille, demi-once.

Savon blanc dissous dans l'esprit-de-vin, trois onces.

Cire jaune, deux onces.

Camphre, dissous dans l'esprit-de-vin, deux gros.

On y ajoute un peu d'eau pour faire cuire le tout ensemble, excepté le savon et le camphre. Lorsque ce mélange a pris une consistance convenable, on y ajoute le savon, on le fait bouillir, en remuant le mélange avec une spatule; à la fin on met le camphre, et on le laisse refroidir en remuant.

Ensuite on le vide dans un pot, où on fait des magdaléons, pour s'en servir au besoin.

Nota. On peut employer l'emplâtre de Vigo cum mercurio.

Celui du véritable diapalme.

Celui du prieur de Cabrières; il est composé en grande partie de laudanum et des astrigents.

N° 12. — *Aux excroissances auxquelles on donne le nom de Cors, page 73.*

SAVOIR.

Prenez résine blanche, quatre onces.

Cire jaune, quatre onces.

Térébenthine en pâte, demi-once.

De vitriol bleu, en poudre fine, une once.

Alum de roche, *idem*.

Vert-de-gris, en poudre la plus fine, une once.

Saindoux, deux onces.

Camphre, deux gros.

Opium, un gros et demi.

Formez, du tout, un emplâtre pour s'en servir au besoin.

On peut l'employer sur toutes sortes de maladies des pieds.

N° 13. — *Bon remède contre les Cors, 73.*

C'est de prendre un bain de pieds le soir avant de se coucher, ensuite on gratte la superficie du cor et l'on y applique une tran-

che de citron, sur laquelle on fait fondre une pincée de sel marin pilé; on assujettit le tout avec un linge fin.

Le matin on lève cet appareil, et on le remplace par un autre linge, sur lequel on a étendu de la graisse de cochon ou du suif.

On répète cette opération tous les jours; le soir, du citron salé, et le matin, du suif ou de la graisse.

En peu de temps le cor s'amollit tellement, qu'on peut très-aisément le creuser tout autour de la racine, et l'extraire sans la moindre douleur.

Nota. Les tomates ou pommes-d'amour, dans la saison de ce fruit, peuvent avantageusement remplacer les tranches de citron.

Les feuilles de joubarbe, salées, peuvent aussi produire de bons effets.

On peut aussi appliquer sur les cors et corrodes, un peu de lard salé pris, le plus près possible, entre la couenne et le gras qui n'est point nerveux.

Un morceau de poumon de quelque bête grasse produira de bons effets, surtout aux corrodes.

N° 14. — *Aux ongles*, page 84, 85 et 93.

Prenez deux ou trois poignées de quintefeuille, pilées avec de la panne de porc mâle; faites un cataplasme, et l'appliquez dessus.

N° 15. — *Aux ongles*, page 84.

Le baume d'Arcæus, qui se compose de suif de mouton, deux onces; térébenthine, demi-once; gomme élémi, demi-once; axonge de porc, une once.

EAUX DE CHAUX AUX ONGLES.

N° 16. — *Aux ongles*, page 93.

Prenez ognons de lis.

Racines d'althéa, cuites ensemble avec de l'huile rosat; faites du tout une pulpe, et appliquez dessus.

N° 17. — *Aux ongles*, page 93.

Prenez de la mie de pain et du lait, faites-les cuire en forme de cataplasme, ensuite ajoutez-y jaune d'œuf et safran en poudre; enveloppez toute la partie enflammée, et même les environs; renouvelez le cataplasme lorsqu'il se sera séché.

N° 18. — *Aux ongles*, page 94.

CATAPLASME.

Faites un cataplasme de farine de fèves, deux onces.

De roses rouges et poudre de balauste, de noix de cyprès, de chacune deux gros.

Safran, deux dragmes dans eau de plantain, de rose et un peu de vinaigre; ajoutez sur la fin un jaune d'œuf, un peu d'huile rosat, et appliquez chaudement.

N° 19. — *Aux ongles*, page 94.

Une poudre dessiccative d'alun calciné, de litharge d'or et de précipité rouge, parties égales.

N° 20. — *Aux ongles*, page 96.

Prenez des glands de chênes nouvellement cueillis et du savon blanc; pilez le tout ensemble, en l'arrosant d'eau-de-vie, et appliquez.

Autre.

Quand ils entrent dans les chairs, la pierre infernale est d'un grand secours; mais il faut connaître le mal et le remède.

N° 21. — *Aux verrues*, page 106.

Prenez huile de tartre, trois dragmes.

Onguent blanc camphré, un dragme.

Chaux vive, un scrupule; mêlez ensemble et appliquez dessus, en l'y contenant avec un rondet.

Autre.

Prenez cire neuve, résine de sapin, huile de camomille, de chacun un gros. Tacamahaca, deux dragmes.

Orpiment un dragme, dont vous ferez un emplâtre pour appliquer.

Nota. On peut employer l'emplâtre de Vigo avec le quadruple de mercure ou le nitrate d'argent ; mais le meilleur remède aux verrues, c'est l'eau-forte bien concentrée ; on en touche le dessus avec la pointe d'une aiguille ou d'une petite paille ; on réitère tous les jours soir et matin, pendant huit jours, et elles tomberont en poussière sans occasioner aucune douleur si le remède est bien administré.

N° 22 — *Aux engelures, mules, crevasses et gerçures,*
page 110.

Frottez-les avec l'eau véégéto-minérale de Goulard, trois fois chaque jour, le matin à midi et le soir, et tenez-les chaudement avec des gants.

Autres.

Frottez-les avec de forte lessive, comme il est dit ci-dessus : si elles sont scoriées, faites usage du cérat de pierre calaminaire de Turner.

N° 23. — *Aux engelures,* page 110.

Prenez demi-once de poudre de savatte calcinée, deux gros de litharge d'or ; broyez long-temps le tout dans un mortier de plomb, ensuite y ajoutez suffisamment d'huile rosat pour réduire le tout en une pommade, et l'appliquez sur les parties ouvertes ou ulcérées, et gerçures de la peau.

N° 24. — *Aux engelures ulcérées,* page 112

Prenez une once d'acide muriatique et deux onces d'eau claire mêlés, et frictionnez les parties menacées d'engelures, le soir en se couchant, et les tenez chaudement dans la journée. Ou guérit avec succès les engelures ulcérées par des pansements faits avec un linge troué induit de cérat et recouvert de la charpie trempée dans du chlorure de chaux, marquant 30 au chloromètre de M. Gai-Lussac.

N° 25. — *Aux engelures et mules*, page 110.

Prenez du vin blanc, une pinte.

Alun de roche, deux onces ; faites-les bouillir ensemble un moment, et en lavez les parties malades.

N° 26. — *Aux mêmes*, page 110.

Prenez huile de laurier, deux onces.

Miel ordinaire, une once.

Térébenthine de Venise, demi-once ; mêlez le tout, et frottez les parties attaquées.

Nota. Le baume de Opodeldooc, ou bien celui de Geneviève, sont très-bons.

EMPLATRE MATURATIF.

N° 27. — *Aux panaris*, page 118.

Prenez diachilum, diapalme, colcothar, sulfate de fer calciné, de chacun une once ; huile d'olives, suffisante quantité.

On broie le sulfate de fer sur un porphyre avec un peu d'huile, et on le mélange ensuite aux emplâtres fondus.

Cet emplâtre est maturatif ; il attire la suppuration et dessèche en même temps.

Nota. Ou bien faites usage de l'emplâtre fondant de Lamothe ; son emplâtre est recommandé contre les panaris.

Ou bien encore du baume de Geneviève.

N° 28. — *Aux ecchymoses*, page 120.

SAVOIR.

Prenez bol d'Arménie et de terre sigillée, de chacun une once et demie.

De la craie, demi-once.

Ensuite faites cuire ces matières dans du vinaigre pour en faire des fomentations.

Prenez des roses rouges, des racines de grande coussoude et de la farine, de chacune demi-once, don vous ferez un cataplasme avec de l'huile de myrte.

N° 29. — *Autre*, page 120.

Ou bien encore prenez de blanc d'œuf ce qu'il en faut, battez-le avec de l'eau-rose, et appliquez avec des étoupes et un bandage.

N° 30. — *A la toilette des pieds*, 126.

Une dissolution de savon au parfum que l'on trouvera de son goût, ou l'eau de Cologne.

Un peu d'esprit-de-vin à l'essence de rose, ou au néroli.

Voyez le Traité des odeurs.

N° 31. — *Dentifrice*, pages 115 et 126.

Cette composition est donnée au public par M. le marquis de Caylus, à Toulouse :

SAVOIR.

Prenez bois gayac, deux onces.

Cochléaria, trois paquets d'un sou.

Cannelle, deux onces.

Alun calciné, une once.

Camphre, une once.

Poivre long, une once.

Racines de pyrèthre, une once.

Ammoniac liquide, un gros.

Opium brut, deux gros.

Eau-de-vie ordinaire, deux livres.

Esprit-de-vin à trente-six degrés, deux livres.

Essence de gérosfle, deux gros.

Mettez toutes ces drogues en infusion, après les avoir concassées au soleil pendant trente jours, ensuite filtrez et mettez en bouteilles.

MANIÈRE D'EN FAIRE USAGE.

Cet élixir apaise les douleurs des dents, rafraîchit, purifie, nettoie tout ulcère qui se forme dans la bouche. Il faut s'en servir deux fois par semaine pour se préserver de la carie, ou en arrêter les progrès : on peut s'en servir tous les jours.

Après s'être nettoyé la bouche, on met une cuillerée à café,

avec un peu d'eau tiède. Si la dent est percée, on y fait entrer dedans un peu de coton imbibé de cet élixir. On renouvelle cette opération deux fois par jour, jusqu'à ce que le nerf de la dent ne soit plus sensible aux impressions de l'air. Les scorbutiques doivent en faire un usage perpétuel pour avoir leur bouche saine et propre. Il est bon contre toutes les maladies de la bouche, même les fétides.

Ne faites jamais extraire une dent, tant qu'elle est solide ; si elle est gâtée, faites-la plomber et vous la conserverez.

(Note du traducteur.)

N° 32. — *Composition du vulnéraire, appelé eau de Cologne,*
page 126.

SAVOIR.

Esprit-de-vin à trente-six degrés, deux litres.

Essence de lavande, demi-once.

Essence de citron, demi-once.

Essence de bergamote, demi-once.

Essence de néroli, un gros.

Essence de thym, demi-once.

Essence de romarin, demi-once.

Fleurs de benjoin, un gros.

Eau de mélisse, dite des Carmes, cinq onces.

Mettez le tout en infusion pendant un mois, ensuite filtrez et mettez en bouteille. C'est un excellent cosmétique. Tout le monde connaît la manière d'en faire usage. On peut s'en servir contre les mauvaises odeurs des pieds.

N° 33. — *Aux échauffements et douleurs aiguës de la plante des pieds, l'huile judaïque en frictions soir et matin,*
page 115.

IL SE COMPOSE AINSI :

Prenez graisse de mulet et huile de la première qualité, une livre.

Essence de lavande et de thym, à volonté.

Essence de térébenthine, une livre, mêlées ensemble; ajoutez-y une livre esprit-de-vin rectifié, dans lequel vous aurez fait dis.

soudre une once de camphre , auquel mélange vous ajouterez demi-livre de fiel de bœuf gras. Vous laisserez le mélange en infusion vingt-quatre heures, et le passerez à la chausse: mettez-le en bouteille, et le conservez.

Il est bon contre la sciatique et autres douleurs attrictiques des pieds.

Autre.

Faites cuire des feuilles vertes de choux dans du lessif, dans lequel vous dissoudrez une grosse poignée de sel ordinaire : vous y ferez tremper dedans les plantes des pieds à chaud le soir en allant au lit, et vous y appliquerez les feuilles cuites en manière de cataplasme.

Aux mêmes.

Faites des bains de pieds dans de l'eau de mer.

Sinon des bains de pieds, dans lesquels vous mettrez un peu de sulfure de potasse.

Ou bien encore, d'une dissolution de savon dans de l'eau-de-vie camphrée.

Ou faites usage du vinaigre contre la goutte : la composition est à son article.

N° 34. — *Contre les sueurs fétides ou puantes des pieds,*
page 120.

SAVOIR.

Prenez du romarin une poignée; de la marjolaine, du basilic et des clous de gérofle, de chacun une poignée et demie; de l'airielle, demi-poignée; de jonc odorant et du stachas d'Arabie, de chacun trois dragmes; de noix de cyprès, nombre six; de la coriandre préparée, une once; du miel, six onces; de l'alun cru, trois onces; du sel marin, demi-once; du vin de Crète, quatre livres; du vinaigre rosat, demi-livre; de l'eau de fontaine, quatorze livres: Faites-en une décoction jusqu'à la réduction de moitié de la liqueur; passez-la à la chausse, et la gardez dans une bouteille.

N° 35. — *Autres*, page 126.

Prenez autant que vous voudrez du savon blanc râpé, faites-le fondre dans suffisante quantité d'esprit-de-vin pour être réduit en liniment, dans lequel vous mêlerez des essences à odeur forte, notamment celle de citron en assez grande quantité.

Aux mêmes.

La composition du dentifrice est aussi fort bonne contre l'odeur des pieds.

COMPOSITION D'UN DÉPILATOIRE.

Prenez de chaux vive, deux onces.

Orpin jaune, une once.

Amidon, une once.

Litharge, une once.

On délaie ces poudres, qui doivent être passées au tamis de soie avec de l'eau de savon, jusqu'à ce que cela fasse une pâte assez liquide, et il faut l'employer aussitôt.

On induit les jambes de cette pâte ou les autres parties qu'on vient de piler, et on les laisse sécher environ cinq minutes.

On gratte avec l'ongle quelques parties velues, et l'on voit si le poil suit. Aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il se détache, il faut mettre les jambes dans une assez grande quantité d'eau tiède que l'on a toute prête, et on lave bien les jambes avec les mains. Il n'y a aucun danger.

Si tout le poil ne suit pas, il s'en va avec les serviettes en essuyant. Il faut bien prendre garde que les parties soient mouillées avant de mettre la pâte dépilatoire, car elle serait sans effet.

Jé rapporte ce dépilatoire, parce qu'il y a des personnes qui sont très-velues de leurs jambes, et qui ne portent qu'une paire de bas de soie. Elles ont le désagrément de voir les poils de leurs jambes passer à travers leurs bas. On peut se les dépiler sans rien craindre de fâcheux, et surtout les dames qui portent des jupons courts POUR LEUR TOILETTE.

PLANCHE PREMIÈRE.

La figure de cette planche présente, par la position de ses jambes et des pieds, celle qu'on doit avoir soi-même pour prendre la mesure des chaussures convenables. Pour cela, il faut avoir le genou perpendiculaire sur le bout du métatarse ou gros orteil; alors le pied est dans toute sa latitude.

Il faut poser son pied sur une feuille de papier, afin que le cordonnier puisse crayonner sa circonférence pour se fixer, et pouvoir les chausser convenablement; il faut avoir une courroie numérotée pour prendre la grosseur du pied, comme il est dit à l'article des chaussures.

La même figure représente, par la position de ses bras, un artiste pédicure tenant d'une main un instrument nommé coupe-cors, représenté fig. 4, planche 3^{me}, et de l'autre, il tient un soulier à semelle large; il a sur son poignet un pot, où est contenu l'épithème convenable pour sa partie.

Sous le poignet de la même main, on voit une bandelette de linge fin qui représente la pièce nécessaire pour envelopper les orteils, après avoir appliqué une partie du dit épithème sur la place où était le cor, et le contenir.

Enfin, cette figure représente tous les symboles nécessaires pour la guérison des cors aux pieds et autres maladies.

Elle dit : Les voilà, les remèdes. **ECOUTEZ CES PAROLES.**

Loin de moi toute espèce de charlatanisme.



Par mes soins je préviendrai et guérirai bien des
maux à l'avenir.

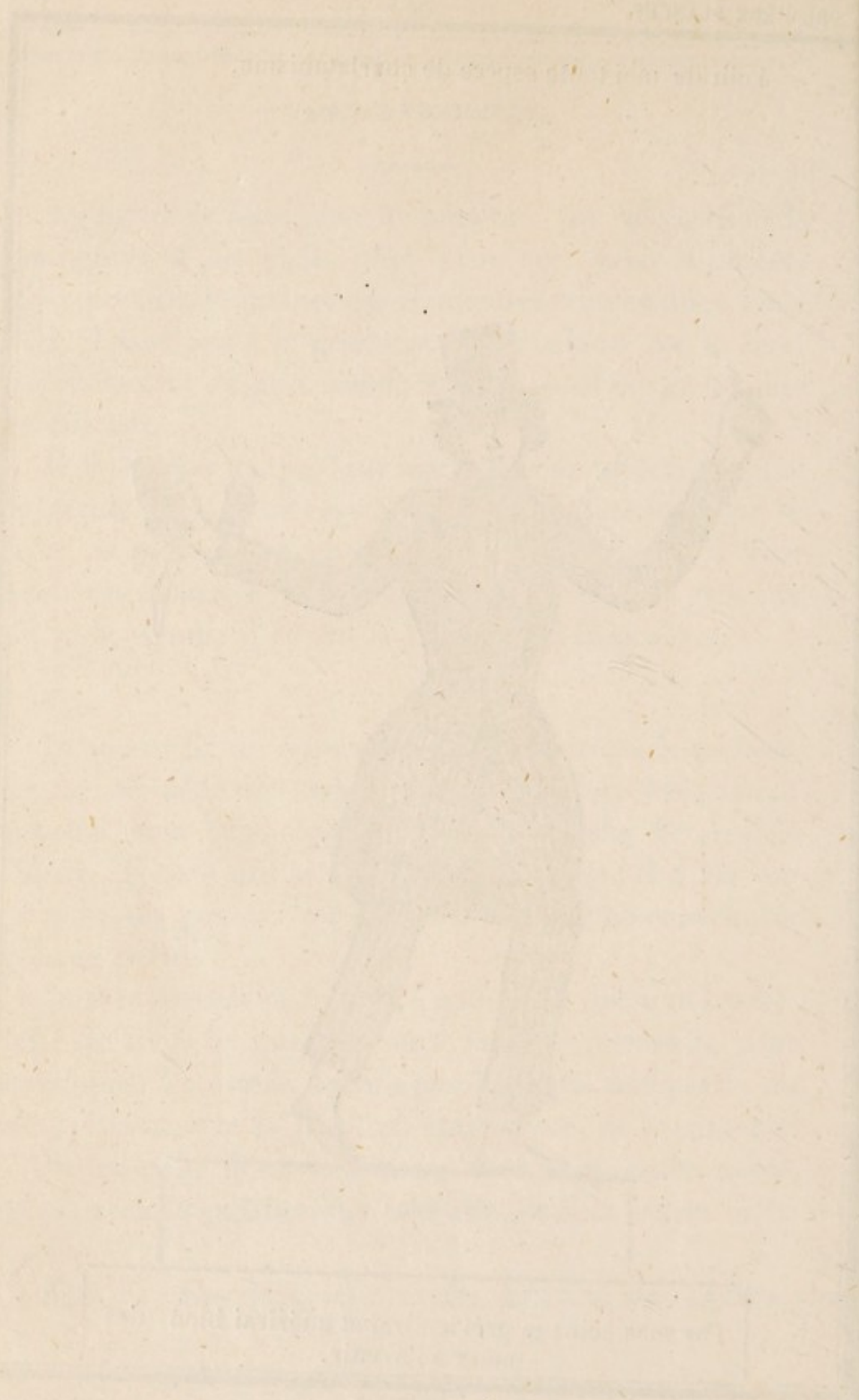


PLANCHE SECONDE.

Cette Planché présente le patron modèle pour couvrir les tiges des bottes avec les veaux peaux, le tout d'une seule pièce prise sur une peau sans y enlever aucune partie pour les combats, elles se suront par le moyen de cette manière de les couvrir, et n'auront qu'une seule ouverture à la tige avec l'avant-pied; le tout se fait par le moyen des cordonniers qui savent mieux en ce genre de travail, et on y prendra garde de ne pas laisser de temps en temps les tiges, et un peu de temps sur l'espace de temps qu'il faut faire à des bottes.

Les patrons y gagneront, parce qu'ils ont bottes ne sont pas si difficiles à faire, et qu'ils y ont plus de facilité de couvrir. Ils y gagneront, principalement parce que les coutures ne leur occasionnent point de nouvelles maladies aux pieds.

Le cordonnier qui voudrait faire de ce genre de bottes, doit avoir que sur le patron modèle il y a plusieurs dimensions, et une charge coupe une pièce différente pour la formation et perfection de ce genre de bottes. La partie où est la lettre A, est celle de la tige, et la partie où est la lettre B, est celle de l'avant-pied.

Pour en faire la tige sur une peau de veau, vous ferez un patron en papier de la grandeur qu'il faudra pour les tiges de bottes, que vous peccrez sur la peau dont vous ferez usage, et couperez à l'envers, et quand vous en aurez levé une, vous la renverserez sur l'autre partie de la peau, c'est-à-dire, grain sur grain, pour que les coutures

par ce moyen vous les mettez en dedans ou en dehors à volonté; mais en dedans, c'est le plus convenable.

DEUXIÈME PLANCHE.

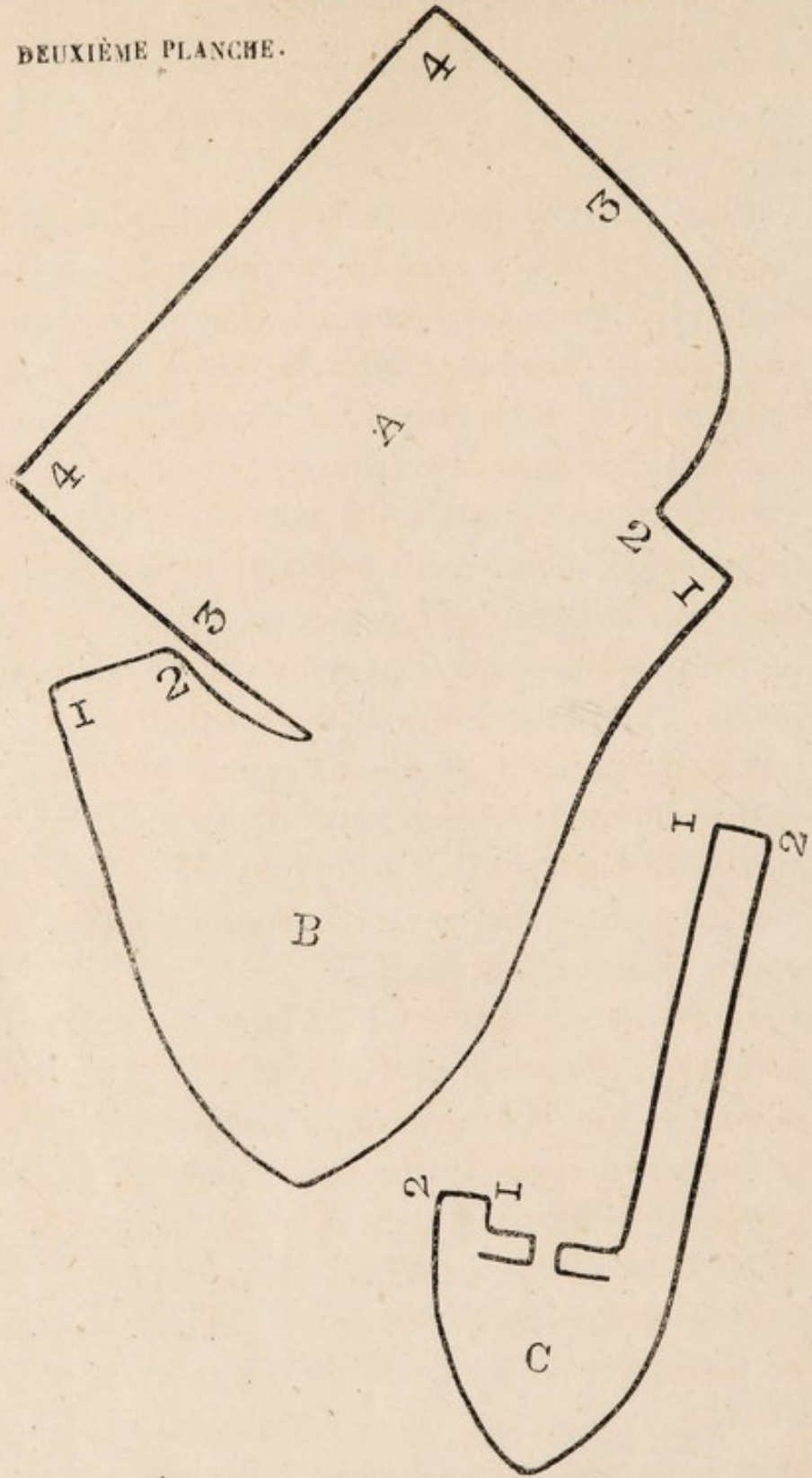


PLANCHE SECONDE.

Cette planche présente le patron-modèle pour couper les tiges des bottes avec les avant-pieds, le tout d'une seule pièce prise sur une peau, sans prendre aucune fatigue pour les cambrer ; elles le seront par le moyen de cette manière de les couper, et n'auront qu'une seule couture à la tige avec l'avant-pied ; le tout à l'avantage du public. Les cordonniers qui sauront mettre en pratique ce patron, économiseront presque un tiers de la marchandise pour la levée des tiges, et un autre tiers sur l'espace de temps qu'ils mettraient pour coudre toutes les jointures qu'il faut faire à des bottes ordinaires.

Les pratiques y gagneront, parce que leurs bottes ne se découdront pas aussi souvent, vu qu'il n'y aura pas autant de coutures. Ils y gagneront, principalement parce que les coutures ne leur occasioneront point de cors ni autres maladies aux pieds.

Le cordonnier qui voudrait faire de ce genre de bottes, doit savoir que sur le patron-modèle il y a plusieurs numéros, et que chacun occupe une place différente pour la formation et confection de ce genre de bottes. La partie où est la lettre (A), est celle de la tige, et la partie où est la lettre (B), est celle de l'avant-pied.

Pour en faire la levée sur une peau de veau, vous ferez un patron en papier de la grandeur qu'il faudra pour les tiges des bottes, que vous poserez sur la peau dont vous ferez usage, et couperez à l'entour, et quand vous en aurez levé une, vous la renversez sur l'autre partie de la peau, c'est-à-dire, grain sur grain, pour que les coutures ne se trouvent pas toutes les deux du même côté, et par ce moyen vous les mettrez en dedans ou en dehors à volonté ; mais en dedans, c'est le plus convenable.

Pour commencer à coudre les jointures, vous prendrez le numéro 1, que vous rapporterez à l'autre numéro 1, le numéro 2, à l'autre numéro 2, et le numéro 3, à l'autre numéro 3, ainsi que le numéro 4, *idem* au n^o 4.

On fera attention de ne faire rentrer la marchandise d'aucun côté, en faisant la couture appelée jointure.

Ensuite vous les montez pour y mettre les contreforts comme à d'autres bottes. Ce patron peut être très-avantageux pour des brodequins en étoffe et autres, etc., etc.

A la même planche, à la lettre C.

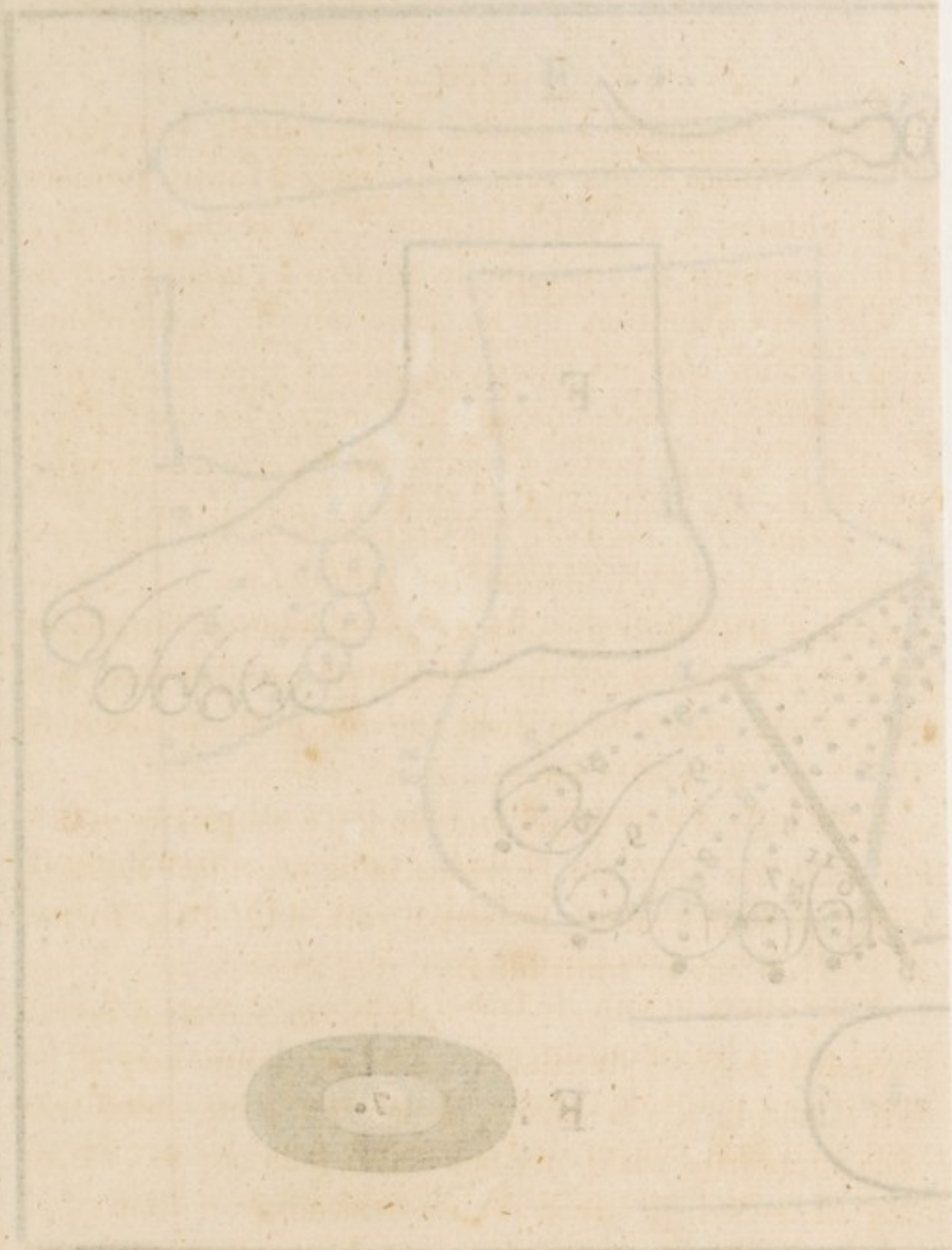
C'est le patron-modèle d'un soulier à une seule couture par côté, ayant des oreilles ou tirants, moyennant une petite pièce rapportée sur le cou de pied, de manière qu'elle ne s'aperçoive pas.

Pour lever ces empeignes, vous ferez un patron de papier comme le modèle, et de la grandeur convenable aux formes dont vous voudrez faire usage, et mettez en évidence le même procédé que pour les bottes.

Vous aurez le soin de laisser l'empeigne assez grande, parce qu'en les recoupant pour les faire border, vous les mettez au point de couverture qui vous plaira, en observant qu'il faut couper de l'empeigne pour former les tirants, et ajouter une pièce là où vous les avez levés.

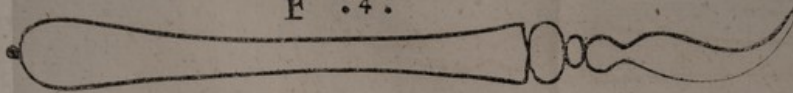
Ces genres de chaussures sont très-avantageux pour les personnes sensibles des pieds, soit par des cors, oignons ou autres causes, surtout si on les double partout avec de la peau bien dolée, et la plus douce qu'il soit possible de trouver, et qu'elle ne soit point collée ensemble, principalement les empeignes, etc.

Le public en retirera un avantage réel en mettant en usage ce genre de chaussures, parce qu'elles portent à éviter les coutures et les plis des doublures. Il faut faire trouver les coutures qui joignent les bouts des quartiers, avec les empeignes à la cambrure du pied, c'est à dire, en dedans; alors les souliers sont comme sans couture.

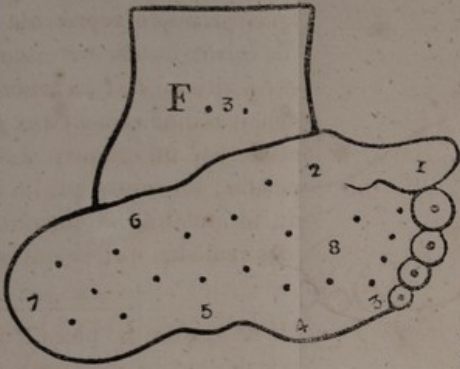


TROISIÈME PLANCHE.

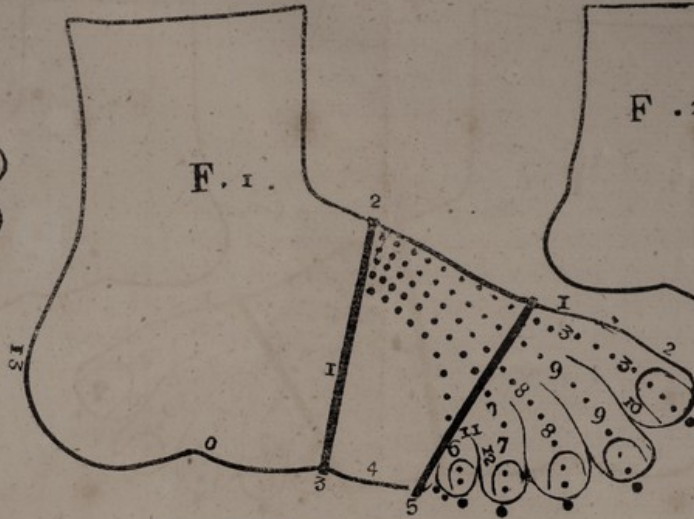
F . 4 .



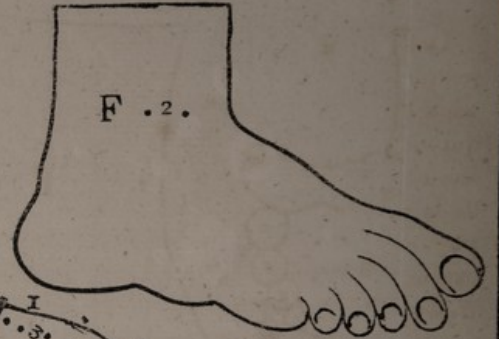
F . 3 .



F . 1 .



F . 2 .



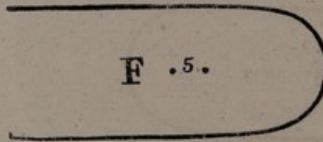
F . 6 .



F . 8 .



F . 5 .



F . 7 .



PLANCHE TROISIÈME.

Son Explication.

La figure première représente un pied bien fait, mais rempli de cors et autres excroissances cutanées ou molles, selon leur position : c'est ici la nomenclature des maladies qui viennent ordinairement aux pieds; elles sont signalées chacune par un numéro. Là sera expliqué le nom de la maladie, les causes qui lui donnent lieu, et les numéros du formulaire indiqueront où l'on trouvera l'explication des remèdes qui seront convenables à chacune d'elles.

Sous le n^o 1, c'est la place d'un oignon qui se trouve sur l'articulation du métatarse ou gros orteil. Sur cet oignon il se trouve très-souvent un cor, au milieu ou sur les bords, ce qui les rend deux fois désagréables; je dis deux fois, parce qu'il y a deux maladies l'une sur l'autre et que chacune d'elles a ses temps périodiques pour nous causer des douleurs plus ou moins violentes.

Quelquefois il se trouve un petit cor à côté, placé sur une veine ou sur un nerf; ceux-là sont très-douloureux, et donnent du sang facilement. Pour s'en débarrasser, il faut enlever le calus du cor avec l'instrument représenté à la fig. 4 de la planche 3^{me}, appelé coupe-cors.

Quand on a enlevé tout le dur qu'il y avait sur l'oignon, il faut l'adoucir avec une pierre-ponce ou une lime douce, ensuite y appliquer un emplâtre de Vigo cum mercurio, qui couvre toute la partie gonflée qui le forme. C'est un bon fondant contre ces maladies : on le renouvelle tous les quatre ou cinq jours.

Sous le n^o 2, c'est une espèce de durillon-cor, ou plutôt une espèce de plaie occasionée par l'usance de la peau,

qui se fait par les frottements de cette partie de l'orteil à travers l'empaigne des souliers. Cette incommodité s'annonce par une démangeaison cuisante ; ensuite il se forme un petit calus, où on voit souvent plusieurs sources ou points d'un rouge brun, que le vulgaire appelle des racines.

Pour s'en débarrasser, il faut en enlever le cal, comme il est dit ci-dessus, y appliquer un onguent astringent par-dessus, l'envelopper avec une bande de linge fin, et faire ainsi plusieurs tours au doigt ; on doit le changer tous les jours.

Il faut de la continuité pour en obtenir un bon succès ; l'enveloppe seule peut en procurer la guérison, puisqu'elle empêchera le contact de l'orteil avec la chaussure.

Sous le n^o 3, ce sont deux cors ordinaires. Les points qui se trouvent entre ces cors désignent la place qu'occupent ordinairement les durillons ; le point placé sur le bout de l'orteil, est ce qu'on appelle un cor sous l'ongle ; ce dit cor n'est autre chose que la rupture d'une fibre de la peau, sur laquelle l'ongle est adapté, et qui a été endommagée par un coup violent dont on ne s'aperçoit que longtemps après l'avoir reçu.

Pour s'en débarrasser, il faut quelquefois enlever la moitié de l'ongle, ce qui se fait sans douleur ; ensuite cauteriser la source du mal, et l'ongle, en faisant sa croissance, emmènera le mal avec sa racine ; mais il faut savoir le conduire pour que l'ongle ne soit pas endommagé : quand ils sont vieux, ils sont plus difficiles à guérir qu'à leur apparition.

Sous le n^o 4, ce sont des durillons ; quelquefois ils deviennent cors ; cela dépend du soin qu'on a de ses pieds, c'est-à-dire, du temps qu'on les laisse sans les couper ; car

c'est du soin que dépend leur guérison , et le premier , c'est d'en éviter la contagion.

Ils se trouvent ordinairement aux pieds des personnes qui montent à cheval, parce que cette partie porte et froisse à travers les branches des étriers. Ils sont rarement douloureux en marchant , s'il n'y a quelque plis de bas ou autres choses mal unies ; j'en ai trouvé quelquefois qui forment un bourrelet de presque toute la longueur du dehors du pied.

Alors ils dépendent de la marche mal disposée par la position du corps. Quand c'est ainsi, on doit chercher les remèdes par les chaussures, soit dans les bas ou les autres accessoires. On peut faire usage de coussins très-souples dans les chaussons, qui ne paraîtront point , et qui seront d'un grand soulagement dans plusieurs occasions, soit par-dessous ou par-dessus les pieds, mais toujours après en avoir enlevé le calus ; ensuite y appliquer un morceau de sparadrap, composé de corps gras pour adoucir et nourrir la peau.

Sous le n^o 5, c'est un ognon qui fait parallèle avec le n^o 1 ; les mêmes causes lui donnent lieu avec les mêmes soins. On les détruit en même temps qu'on les soigne , on y tient un emplâtre ou cataplasme : la fonte qu'il produit sur la partie du sang coagulé , en le dissolvant, cause quelquefois des douleurs aiguës, et d'autres fois insupportables.

Alors on enlève l'appareil ; on nettoie bien la partie malade, et on l'amincit, le plus qu'il est possible, sur la partie enflammée, pour tâcher de donner issue à une partie du sang qui resterait stagné, et qui pourrait se corrompre au point d'occasioner une forte suppuration : si on ne peut réussir à cette évacuation, soit par crainte de se faire du mal ou autre cause , on y appliquera quelques sangsues au pourtour, et dessus s'il était possible, en les laissant

bien saigner , après qu'elles seront tombées ; alors l'ognon étant vidé de ces superfluités du sang qui commencent à fermenter, il deviendra flasque et mou.

Il faudra de suite y appliquer un emplâtre ou onguent bien astringent pour resserrer toute les parties qui avaient été tendues et enflammées ; s'il restait quelque symptôme de douleur, on y ferait des frictions avec l'huile judaïque, ou quelque'autre liquide spiritueux, qui fortifiera la partie en resserrant les peaux relâchées.

Sous le n^o 6, c'est un véritable cor qui devient quelquefois très-large, jusqu'à couvrir presque tout le petit doigt. Il y a parfois plusieurs racines sur différents points : souvent il se partage en deux ; mais celui qui se trouve sous un des points que l'on voit entre l'ongle et l'articulation de la première phalange, n'est ordinairement qu'un durillon assez facile à guérir. Pour cela, on le tond bien et souvent, et on met en usage un doigtier ou une assez forte enveloppe.

Le second point, qui se voit un peu à côté de l'angle de l'ongle, représente une autre espèce de cor qui est fort souffrant, quoiqu'il soit ordinairement très-petit ; il est presque toujours logé un peu plus bas que l'ongle en face de son angle ; il porte, par conséquent, toujours à travers les empeignes des chaussures. Pour si grandes qu'elles puissent être, il faut les mêmes soins qu'au précédent.

Le même point figure aussi la place d'un onglet qui se forme de la même substance que l'ongle : il se loge habituellement dessous en faisant corps à part ; en s'appuyant à travers dans sa croissance, comme une plante parasite qui se nourrit aux dépens d'une autre, il équivaut à un cor par la souffrance qu'il cause par sa dureté. On peut le guérir, mais ce n'est pas sans difficulté : son véritable remède ; c'est le nitrate d'argent, après l'avoir coupé.

Quelquefois il gagne le dessous, d'autres fois le bout ; de sorte qu'il arrive que l'ongle et l'onglet ne font qu'un, ce qui fait dire que l'ongle s'est changé en un cor, et il est bien difficile de lui donner sa première forme ; pour cela faire, il faut le limer par-dessus, et le creuser par-dessous, sans endommager sa racine, s'il en reste encore de bonne, c'est-à-dire, couper par-dessous sans enlever le morceau, et quand il aura poussé un peu en longueur, on y introduira dessous un peu de charpie ou de coton, ce qui aidera beaucoup à relever le dit ongle : on peut y appliquer par-dessus un baume composé de corps gras comme pour les cors, et l'envelopper d'une bandelette de linge fin pour éviter le frottement des chaussures qui les détérioreraient, à proportion qu'ils se régénéreraient.

Sous les n^o 7, 8 et 9, ce sont de vrais cors, leurs sièges placés sur les articulations des phalanges ; ainsi que les n^o 6 et 3, ils sont très-difficiles à guérir, surtout quand ils sont vieux.

Tous les points qui sont entre les numéros, marquent des durillons qui sont assez faciles à détruire : les points marqués au bout de chaque orteil marquent ce que le monde appelle des cors sous les ongles (1). C'est de là que la plus grande partie de leurs difformités sont tant en épaisseur qu'en gangrènes sèches, et autres ecchymoses de différentes espèces.

Ordinairement ces ecchymoses se sèchent naturellement ; il en résulte une tache noire : d'autres fois elles fermentent et se terminent par une suppuration, comme si c'était un panaris, ce qui fait bien souffrir, et occasionne la dégradation de l'ongle.

(1) Son nom est, en terme scientifique, ptérygion.

Si on y portait remède, de suite que le mal paraît, l'on éviterait des infirmités bien cruelles, quoique légères en apparence; et pour s'en mettre à l'abri, il faut en connaître la cause, et ne pas être négligent quand il s'agit de la conservation de notre disponibilité, que l'on peut dire santé. L'on n'a pas la santé, quand on ne peut pas marcher librement sans souffrir de ses pieds.

Tous les membres nous sont précieux, principalement nos pieds, puisqu'ils servent à nous porter où notre volonté nous dit. Il faut nous les conserver, autant qu'il est en notre pouvoir par les méthodes que nous nous enseignons les uns aux autres, chacun dans sa partie : il est heureux de nous féliciter tous de nous être utiles les uns les autres; c'est fraterniser par la chaîne du bien.

Sous le n^o 10, c'est une lentille. Cette excroissance, qu'on a toujours appelée œil de perdrix, par la ressemblance qu'elle a avec l'œil de cette bête, a sa source ou racine rouge comme du sang caillé, causée par la force des serremens et frottemens du gros orteil avec son voisin. Le gros étant plus charnu que le petit, sa chair est obligée de se loger sous la voûte de l'autre, et là se fait une compression permanente; et l'acrimonie de la transpiration qui se trouve concentrée entre ces deux orteils, fait former deux lentilles l'une à travers l'autre, une à chaque doigt : elles sont guérissables. Pour cela, il faut en enlever toutes les peaux mortes, bien nettoyer les prétendues racines, et y appliquer un rondelet de sparadrap, fig. 8, de diapalme, et envelopper toute la longueur du doigt avec du linge fin, pour les empêcher de se toucher.

Il faut les soigner un peu de temps, puisque la peau détériorée se régénère lentement; il faut y tenir une grande propreté, les laver souvent avec de l'huile judaïque, ce qui fortifiera la partie de la peau renaissante : on peut

en imbiber les linges des bandages des orteils. On renouvelle l'appareil chaque jour. Cette maladie n'est pas la même que celle du n^o 12; elles s'annoncent rarement en hiver. C'est au printemps, jusqu'à l'automne, qu'elles nous tourmentent le plus, ainsi que les cors et les durillons en hiver.

Sous le n^o 11, c'est une espèce de claveau et une des plus mauvaises maladies des pieds; ce sont les plus mauvaises excroissances; je les nomme des corrodes, parce qu'en effet, cela n'est ordinairement qu'une masse de peaux mortes corrodées par la sueur qui se ramasse dans un creux que la nature a fait former par la pesanteur de notre corps sur nos pieds entre le petit orteil et son voisin, dans lequel se ramasse facilement de la crasse, et cette crasse n'est souvent qu'un décomposé de la transpiration, qui se réduit en espèce de sel âcre qui brûle la peau fine du fond de ce creux, qui la resserre tellement, qu'il en fait ramasser quelquefois de la grosseur d'une noisette; il arrive souvent que par-dessous cette excroissance, il se forme un abcès qui en occasionne souvent la guérison, en produisant l'effet que produirait un vésicatoire.

Cet abcès se remplit d'une matière purulente, quelquefois sanguinolente, qui cause des douleurs, atroces jusqu'à ce qu'elle se procure une issue. Quand il est vidé du pus qu'il contenait, on voit, à la fourche des deux orteils, un grand vide qui pénètre en dedans de l'entre-deux de ces doigts; j'en ai vu de six lignes de profondeur qui avaient fait enfler les pieds, au point de falloir faire usage de cataplasmes anodins pour dissiper les mauvais symptômes de l'inflammation, et qui avaient donné la fièvre pendant plusieurs jours, jusqu'au point d'y craindre la gangrène.

Que l'on juge, d'après ces rapports, de la douleur qu'éprouve la personne à qui cela arrive, et alors cela n'est

pas tout-à-fait sans quelques dangers; mais cela arrive rarement.

Si nous en voyons quelque exemple frappant, c'est presque toujours de ce genre de maladies, ou de quelques cors caverneux qu'on a négligés dans leur principe, ou mal soignés dans la force de leur éruption. Quand cette occasion se présente, le plus grand des soins consiste dans une extrême propreté : il y a des personnes à qui on ne peut les en débarrasser facilement, et à d'autres une seule opération suffit.

Ces sortes de maladies sont fréquentes, surtout aux pieds des dames; mais cette sorte d'accidents, dont il est parlé plus haut, arrive fort rarement; car la société serait bien à plaindre, si tous ceux qui ont des corrodes en éprouvaient les mêmes désagréments; de même, tous ceux à qui il se forme de la matière purulente sous un cor, il n'y a que la négligence ou la crainte qui peuvent la procurer.

Pour s'en débarrasser, il faut enlever toutes les peaux mortes qui se trouvent entre les doigts, principalement au fond de la fourche où se trouve le creux, parce que la partie corrodée est presque toujours couverte et pressée par une autre; celui qui se trouve attrapé à côté d'un doigt, est souvent de tous les deux; c'est ce qui fait dire que ces cors sont toujours deux l'un sur l'autre.

Quand on les a bien nettoyés de toutes les peaux mortes, l'on prend un peu d'amadou ou de la charpie; on en fait un peloton assez fort pour qu'il tienne les doigts écartés, et qu'il donne à l'air un libre cours dans cette partie qui en était privée. On introduit ce tampon dans le creux des deux orteils, c'est-à-dire dans le vide où étaient les peaux mortes, et on enveloppera un doigt d'un bout à l'autre, pour que le bandage empêche ces deux doigts de se toucher; on changera l'appareil chaque jour, pour que la charpie ne devienne pas corrosive elle-même. On pourra

faire usage des poudres dessiccatives, comme la poudre de litharge, de blanc de céruse, d'alun calciné, de l'extrait de saturne et du vinaigre, d'eau de Cologne, d'huile judaïque et autres liquides spiritueux, etc.

On pourra mettre aussi un morceau de lard de porc, un peu de poumon de quelque être que ce soit, un peu d'éponge fine : s'il y a inflammation, l'on fera usage de cataplasmes. C'est encore le cas de dire : Patience et longueur de temps font plus que force et que rage.

Sous le n^o 12, c'est une autre espèce de lentille qui fait une petite ampoule à la superficie de la peau, au-dessous de laquelle, au beau milieu, on aperçoit souvent un petit trou comme la piqûre d'un ver à papier, dans lequel est souvent contenue de l'eau claire ou du pus en petite quantité, qui ne reste pas de faire bien souffrir les malades, et parfois fait du sang vermeil, d'autres fois corrompu; enfin, c'est toujours une espèce d'abcès qui porte souvent inflammation. Quand on a vidé cette ampoule, on voit au-dessous, à une ligne de profondeur, une couleur rouge; on croirait voir la chair vive. C'est une seconde ampoule pleine de bon sang vermeil. Si on la perce, elle donne une cuisson comme si on se brûlait : c'est pour cela que je ne conseille pas de la percer sans nécessité.

Malgré qu'il n'y ait aucun danger, mon avis serait d'en enlever la peau morte et de le caustiquer avec le nitrate d'argent, pourvu qu'on n'ait pas découvert le vif, ni fait saigner. Si cela était arrivé, on attendrait le lendemain pour le cautériser, de même sur les cors.

Ces espèces de lentilles viennent entre tous les doigts sans distinction, et à toutes les positions; c'est pourquoi j'ai conseillé à tous ceux qui en ont plusieurs, ou qui leur en vient facilement, de se faire tricoter des gants en fil bien fin, et tricotés très-clair pour les pieds : il faut les doigtiers fort courts.

J'en ai trouvés qui avaient un petit gravier pour principe de leur excroissance : pour celles-là, elles sont aussitôt guéries qu'enlevées : on peut y mettre une enveloppe par précaution.

Sous le n^o 13, c'est un gros durillon qui est occasioné par le contre-fort des bottes ou par les bordures des souliers, et souvent par les replis des bas ou chaussons que l'on y met dedans; il est rarement douloureux; mais quand il est trop fort, il gêne.

J'en ai vu qui, par leur grosseur, étaient semblables à de petites cornes d'agneaux, tant ils étaient longs et durs.

Pour s'en débarrasser, il faut les tondre avec le coupe-cors, ensuite les unir avec la râpe ou une pierre-ponce, et éviter ce qui leur a donné lieu pour cela.

Quand on veut mettre une paire de bottes, et y mettre des chaussons dedans, lorsqu'on a mis ses bas, on doit bien les tirer par le bout du pied faire attention qu'ils soient bien tendus, puis avoir une forte aiguille enfilée d'un bon fil double un peu long; ensuite on pique ses bas au bout des orteils les plus longs, comme si on voulait les coudre, point en avant. On laisse la dite aiguille enfilée au bout du chausson, et on met ses bottes; lorsqu'on les a chaussées, on retire l'aiguille par le moyen du fil qui sort en dehors de la botte, et les bas ne feront point de plis aux talons, puisqu'ils se trouveront libres au bout des orteils dans la longueur des chaussures.

La figure deux représente un pied bien fait, sans aucune espèce de maladie. Beaucoup diront : Il est digne d'envie.

La figure six représente le rondelet pour parer les alentours des oignons quand il y a un cor par-dessus, et qu'on y applique quelque onguent caustique.

La figure sept sert pour les durillons dessous la plante des pieds.

La figure huit est exprès pour les lentilles.

Toutes les trois 6, 7 et 8, peuvent se remplacer l'une par l'autre, aux mêmes usages.

La figure 3 représente un pied à l'envers, où sont désignées la plus grande partie des maladies qui nous y arrivent fréquemment, avec leurs noms et les causes qui leur donnent lieu, et ce qu'il faut faire pour s'en soulager ou guérir. Chacune sera désignée par un numéro, et les bouts des doigts par un point, ainsi que toutes les pointes qui se trouvent parsemées sur toute la circonférence de la plante des pieds, occasionées par autant de chevilles en bois que les cordonniers mettent en usage pour contenir les cambrures avant de brocher les semelles, ce qui n'arriverait pas si, après avoir fini les bottes ou souliers, ils avaient le soin de les bien couper, et d'abattre toutes les éminences causées par les trous des clous à talon et à brocher. Pour cet effet, les cordonniers et bottiers devraient avoir une espèce de semelle en fer, laquelle, introduite dans les chaussures en y frappant par-dessus, aplanirait toutes les bosses qui peuvent faire quelque dommage aux pieds.

Sous le n^o 1, ce durillon vient par-dessous le métatarse ou gros orteil, aux personnes qui fatiguent par des marches trop continuées pour la délicatesse de la peau de leurs pieds. — Après en avoir coupé le dur, il faut faire usage d'un rondelet, figure 6, 7 et 8, selon sa grandeur et forme, ou d'un doigtier, figure 5.

Sous le n^o 2, c'est un durillon-cor ; il vient plus parti-

culièrement aux personnes qui portent le devant de leurs pieds en dehors en marchant : quelquefois il est sans racines ; alors il n'est point douloureux ; c'est un des plus fréquents, parce qu'il fait un point d'appui parallèle au n° 4 ; il faut le même soin qu'au précédent.

Sous le n° 3, c'est un autre durillon-cor, qui vient à ceux qui marchent un peu cagneux, c'est-à-dire, le devant du pied en dedans : il est parfois bien incommode pour s'en soulager. Il faut, après l'avoir tondu, faire usage d'un petit coussin qu'on fait exprès, introduit et attaché dans les bas, afin qu'il reste à sa direction.

Sous le n° 4, ce durillon est à peu-près comme celui n° 3, sauf qu'il est plus sur le bord du pied ; plusieurs personnes en sont attaquées ; il est très-douloureux, et il est souvent causé par le bord de la première semelle des chaussures en dedans qui se relève, et qui est beaucoup plus dure que la peau du pied ; c'est le point d'appui qui fait parallèle avec le n° 2 ; il faut le même soin qu'aux autres.

Sous le n° 5, c'est un durillon bourrelet qui tient quelquefois une longueur de près de deux pouces ; il y a parfois plusieurs points ou racines d'une couleur bien rouge qui font souffrir plus particulièrement en été, parce que ces sources sont autant de petits ecchymoses comme il y a de points, et l'hiver tous ces calus crustacés se gercent ou se crevassent au point que, pour parer aux souffrances qui pourraient en résulter, on est obligé de coudre une partie de ces fentes après avoir adouci la peau avec un cataplasme émollient ; on peut aussi y parer, en les tenant râpés, c'est-à-dire, amincis, et faire usage de quelque emplâtre adoucissant, et même un coussin.

Sous le n^o 6, ici une fois, c'est un durillon ; une autre, c'est un durillon bourrelet qui forme un ganglion très-fort, mais rarement douloureux, et souvent c'est une raie ou crevasse qui fait former deux plis à la peau, de manière qu'elle finit par une grande gerçure très-profonde et bien douloureuse; j'en ai trouvé de si prodigieuses, qu'après en avoir coupé les bords, j'ai été obligé de coudre la fente qui restait béante, c'est-à-dire, ouverte, pour en obtenir une cicatrisation prompte et avantageuse pour le malade.

Cela arrive le plus souvent à ceux qui négligent de se soigner les pieds, et à ceux d'un état rustique qui vont souvent à l'eau, et qui marchent pieds nus, comme les jardiniers et les blanchisseuses, et autres professant de semblables états, etc. Pour les guérir, il faut une grande propreté, du repos, et quelque embrocation un peu astringente d'huile judaïque.

Sous le n^o 7, ce durillon est désigné sous le nom de bourrelet du talon ; il devient quelquefois si fort, qu'il en fait le tour ; il est quelquefois douloureux, mais rarement s'il n'est accompagné de quelqu'autre accident. Son incommodité consiste plus à déchirer les bas, qu'à faire souffrir ; on ne peut pas le détruire, mais on l'amincit avec la râpe, sans inconvénient.

Il se fait parfois des meurtrissures avec une espèce de verrue plate qu'on prendrait pour un cor, et en le coupant il saigne facilement et abondamment ; c'est sa guérison ordinaire. Il faut quelquefois des cataplasmes pour en ôter l'inflammation, et les mener à maturité. Si ce n'est quelqu'une de ces causes, on peut y employer les caustiques avec prudence ; il se fait d'autres meurtrissures partout ailleurs, particulièrement sous toutes espèces de du

rillons qui produisent les mêmes effets ; et avec les mêmes soins, on en obtient les mêmes résultats.

Sous le n^o 8, ordinairement ces sortes de durillons viennent aux personnes qui marchent bien et cavallièrement ; posant leurs pieds bien droits en marchant , ils usent les semelles de leurs chaussures. Au milieu, c'est là le véritable point d'appui de tout le monde, excepté les estropiés. Il est assez souvent douloureux , surtout aux personnes avancées en âge ; pour s'en soulager, il faut le nichier dans une cage , comme il est dit à l'article de la chaussure, ou mettre en évidence le rondelet, fig. 8, 7 et 6, selon sa forme.

. Ici ces cinq points sont les signes très-distingués d'un durillon sous le bout de chaque orteil ; il s'en trouve de bien douloureux à certains pieds ; ils sont aussi incommodes que de véritables cors , et aussi difficiles à guérir, parce qu'on y marche toujours dessus ; ils proviennent des chaussures courtes dans leurs principes, et ce sont autant de petits marteaux qui frappent par terre en marchant, comme les touches d'un piano frappent sur les cordes de l'instrument quand on s'en sert pour jouer un air. Ils causent de grandes souffrances, et souvent ils attaquent les ongles de différentes manières ; je les ai marqués par un point sur chaque orteil ; ils sont fort difficiles à guérir ; pour cela, on doit faire usage d'un doigtier, comme il est représenté fig. 5, dans lequel on insinuera un peu de coton cardé, mêlé avec un peu de crin fin, afin qu'il se conserve une élasticité dans le bout du doigtier qui repousse les coups chaque fois qu'ils frappent par terre, et les tenir coupés à propos.

Ici il faut dire un mot sur les durillons qui se trouvent parsemés par toute la plante des pieds ; on les nomme des points, parce qu'ils n'ont qu'un seul point chacun, sans bourrelet à l'entour ; ils sont formés ordinairement par les chevilles mal coupées que les cordonniers mettent en faisant les souliers pour tenir les cambrures. Ils se guérissent facilement ; il faut les enlever, le plus profondément possible, une ou deux fois à une quinzaine de jours de distance, et éviter ce qui leur a donné lieu ; s'ils ne disparaissaient pas, on les traiterait comme les verrues, avec les caustiques ou les acides, et toujours commodes à soi.

INSTRUMENTS NÉCESSAIRES A UN PÉDICURE

POUR SOIGNER LES PIEDS.

1. Il faut avoir plusieurs coupe-cors de différentes configurations.

2. Une paire de ciseaux à lames courtes et renforcées, mais pointus, pour couper les ongles.

3. Une paire de pinces ; on les appelle tricoises, qui servent à couper les ongles qui sont trop forts pour être coupés avec les ciseaux.

4. Une paire de petites pinces en argent, appelées Bruxelles, pour prendre les petits morceaux des angles des ongles qui entrent dans la chair, et qui ne veulent pas tomber après être coupés avec les ciseaux ou avec les pinces.

5. Un relevoir, aussi en argent, pour passer par-dessous les ongles avant de les couper, pour s'assurer s'il n'y a pas quelque obstacle ou danger à faire du mal en les coupant ; il doit avoir un bout rond, et l'autre plat, pour sortir les crasses qui restent par-dessous les ongles après

les avoir coupés, et pour en relever les angles s'il est nécessaire.

6. Une râpe en acier, pour râper les gros ongles qui sont attaqués de la gangrène sèche, et pour râper aussi les peaux mortes qu'il y a à différents endroits de la plante des pieds, principalement les bourrelets du talon.

7. Une lime douce en acier, pour unir ou radoucir le taillant ou bout des ongles, quand on les a coupés avec les ciseaux ou les pinces, afin qu'ils ne coupent point les bas, ce qu'il ferait si l'on n'avait cette précaution : la lime sert encore pour amincir les ongles, et à les velouter quand on les a amincis avec un instrument tranchant, pour que les lames qui servent à sa formation ne soient point endommagées, ce qui pourrait occasioner de grandes difformités aux gros ongles ; j'en ai vu devenir tout raboteux pour avoir été mal soignés.

8. Une petite brosse à couteau, pour broser les ongles quand on a fini de les arranger, et la passer entre les orteils les uns après les autres pour en enlever tous les morceaux d'ongles, et les pellicules des cors qui pourraient s'y être introduits en les coupant.

9. Un polissoir comme un cuir à rasoir, afin d'y passer ses instruments par-dessus avant de commencer à opérer qui que ce soit : cela doit se faire par précaution de propreté ; car tout le monde ne sait pas qui on vient d'opérer, et sans cette précaution on pourrait craindre avec raison ; car la délicatesse et la propreté sont de grandes vertus.

10. Un étui pour tenir dedans une pierre de nitrate d'argent ou pierre infernale.

11. Un autre petit instrument pour enfoncer de la charpie sous les angles des ongles ; mais le relevoir peut y suppléer.

12. Une trousse pour tenir tous les instruments rangés en bon ordre.

13. Une boîte pour tenir quelques épithèmes, pour pouvoir faire quelques emplâtres ou des sparadraps, selon le besoin et les circonstances.

14. Un petit instrument appelé l'ongle, pour enlever les corrodes du n^o 11.

15. Un porte-mémoire avec son crayon, pour prendre les notes que l'on vous donne dans différents endroits; l'exactitude est la clef de la trousse, et la réputation de l'artiste vient de la dextérité de sa main.

REMÈDE SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Le sieur Fabre, de la commune de Blagnac près de Toulouse, fut atteint très-jeune de cette cruelle maladie qu'on nomme goutte, et il se soulageait toujours en moins de vingt-quatre heures, au moyen d'un remède qui n'est autre chose qu'un vinaigre composé, dont nous donnerons plus bas la recette; et les accès qui revenaient d'abord de six en six mois, d'année en année, ne revinrent bientôt que tous les deux ou trois ans; il voyait même des accès ne paraître qu'au bout de huit ans d'intervalle. Aussi, chaque fois qu'il avait une attaque, il avait le soin de faire, sans délai, usage de son remède de la manière dont nous donnerons aussi la description.

Ce monsieur Fabre m'a assuré avoir guéri radicalement plusieurs goutteux, ce qui prouverait que cette maladie est très-facile à guérir chez certaines personnes, et qu'elle ne fait de si funestes progrès que par la négligence. Cela prouverait de plus, comme il le disait souvent lui-même, qu'on est encore dans l'erreur sur les vraies causes de cette singulière infirmité. On craint, disait-il, de repercuter cette maladie, sans doute très-aiguë dans ses accès périodiques, mais très-peu destructive, et l'on ne craint

pas d'en répercuter tant d'autres dont il est inutile de retracer ici les noms et les funestes effets. Il avait raison de soutenir que la goutte est une maladie plus douloureuse que destructive; en effet, sur cent goutteux, combien y en a-t-il qui meurent d'une goutte remontée sur la poitrine? A peine un sur cent; le plus grand nombre est de ceux dont la goutte est unie à d'autres maladies avec lesquelles elle paraît avoir quelque affinité : mais parce que sur cent individus il en mourra trois ou quatre d'une goutte remontée, faudra-t-il que tous les autres, victimes d'une crainte très-peu fondée, demeurent toute leur vie impotens et rongés des douleurs les plus cruelles? Le possesseur de cette recette est âgé de plus de quatre-vingts ans; peu favorisé de la fortune, sa vie entière fut vouée à un travail manuel qui le forçait à demeurer constamment sur ses pieds.

MANIÈRE DONT IL FAUT FAIRE USAGE DE SON REMÈDE.

On sait que cette maladie attaque ordinairement les extrémités inférieures des pieds, et plus rarement les mains.

Il faut parfumer la partie malade sur un réchaud avec du genièvre, ou quelques herbes aromatiques, et à défaut, sur un bassin d'eau bouillante, ayant soin de recouvrir d'un linge la partie malade et le bassin tout ensemble, de manière que la fumée ne s'échappe point.

Le but de cette fumigation est de ramollir les téguments, d'ouvrir les pores, et de les disposer à recevoir l'effet du remède. Au bout d'une demi-heure de fumigation, on prend un chiffon de flanelle qu'on trempe dans le vinaigre et dont on entoure la jambe près du genou, et ensuite avec un autre morceau de flanelle douce, également humecté dudit vinaigre, on frotte assez fortement

sur la partie qui n'est pas souffrante, depuis le mollet, autour de la jambe, jusqu'au talon, et successivement jusque sur le mal, que l'on frotte avec plus de ménagement, mais toujours en descendant vers l'extrémité, comme si on voulait faire sortir l'humeur par l'orteil. Si la goutte est à la main, on procède de même, en commençant par l'avant-bras.

VINAIGRE SPÉCIFIQUE CONTRE LA GOUTTE.

Prenez une livre de litharge d'or et un litre de bon vinaigre délayés, et faites bouillir le tout dans un poêlon de cuivre rouge jusqu'à réduction de moitié, en remuant constamment avec une spatule ou un manche de cuillère de bois, pour soulever et détacher la litharge du fond du poêlon.

Il faut être attentif; car lorsque le vinaigre est prêt à bouillir, il se gonfle, s'élève, et se répand sur les bords comme ferait le lait, ce qu'on évite facilement en retirant le poêlon du feu, et le posant à terre chaque fois qu'il se gonfle. Quand la cuisson est faite, on laisse refroidir et reposer; ensuite on décante, c'est-à-dire, on tire au clair ce vinaigre, on le met dans une bouteille qu'on bouche et qu'on garde pour le besoin; il ne se gâte jamais.

Nota. Je pense que ce remède serait encore plus efficace, si l'on préparait le malade par quelques remèdes intérieurs, alternatifs et dépuratifs.

AVIS A MES ÉLÈVES.

Il faut avoir un caractère mâle, et être en même temps de mœurs douces. L'homme public est un être tout-à-fait à part, et pour lequel il existe des règles particulières: Il doit être modéré dans toutes ses actions, doux, complaisant, affable avec tout le monde, surtout avec les pauvres, qui croiraient, sans cela, qu'on les méprise; poli et honnête avec les riches, car étant eux-mêmes bien élevés, ils seraient disposés à vous mépriser. On doit être sans aucune passion violente; ne prendre à cœur aucune opinion politique; il ne faut point se mê-

ler des affaires d'autrui, être discret, et libre partout avec modération.

La fidélité doit être la première qualité de l'homme public; car s'il avait un penchant au vol, il serait bientôt perdu : il se présente en effet tant d'occasions où sa fidélité sera mise à l'épreuve qu'il ne tardera pas à succomber si, malheureusement, il a ce penchant. Qu'il se représente toujours l'embaras où il se trouverait si quelque chose venait à être volée, et s'il était accusé de ce rapt; certainement s'il était coupable, le péché l'accuserait et il resterait sans défense; et quel malheur ne serait-ce pas, s'il était pris sur le fait ! Ne vous laissez donc tenter par rien de ce qui appartient aux autres, sans quoi vous seriez flétri par la justice. Ne comptez pas sur la bonté de la personne qui vous aurait pris en flagrant délit : il serait en effet de son devoir de prévenir ses amis et connaissances du vol que vous auriez commis à son préjudice, et dès lors vous n'auriez plus la confiance de personne, vous seriez perdu dans l'opinion publique, votre existence serait compromise, et vous seriez obligé de vous expatrier.

Avec mes principes vous n'aurez rien à redouter des rigueurs de la justice, et vous serez bien vu dans la société.

DEVOIRS DE L'HOMME PUBLIC.

Il doit avoir un carnet où il inscrit le nom des personnes qui le font appeler, la rue, le numéro, le jour et l'heure.

Avant de s'introduire, il doit toujours frapper à la porte ou sonner, et attendre que l'on vienne ouvrir.

Il y a bien d'autres règles à suivre, mais qui ne sont pas exigibles : la sagesse et la fidélité sont seules de rigueur.

Il doit savoir que partout où l'homme public est appelé, il est chez lui, lorsqu'il y est honnêtement.

Si quelqu'un voulait l'opprimer, il a le droit de représailles et surtout à son corps défendant.

(*Droit naturel*, ROUSSEAU.)

TABLE DES MATIÈRES,
PAR CHAPITRES ET ARTICLES.

	<i>Pages</i>	
A VANT-PROPOS,	v	v
CHAPITRE PREMIER. <i>Des transpirations sensibles et insensibles, et de leurs vices,</i>	9	9
CHAP. II. <i>De la Chaussure et de quelques moyens à employer pour se soulager,</i>	44	44
CHAP. III. <i>Manière de se faire prendre mesure pour être chaussé convenablement, avec les observations qui doivent être faites,</i>	20	20
CHAP. IV. <i>Manière de redresser les orteils, et les remettre dans leur état naturel lorsqu'ils sont dérangés, soit par les chaussures et autres accidents, pourvu qu'il n'y ait ni nerfs coupés, ni os cassés.</i>	22	22
CHAP. V. <i>Des difformités des pieds.</i>	24	24
CHAP. VI. <i>De l'Art de se soigner les pieds soi-même ; Introduction de Laforest,</i>	28	28
CHAP. VII. <i>Des Cors,</i>	35	35
ART. I. <i>Définition des Cors,</i>	Ibid.	Ibid.
ART. II. <i>De la nature des Cors,</i>	40	40
ART. III. <i>Des Douleurs occasionées par les Cors,</i>	43	43
ART. IV. <i>De la cure palliative des Cors,</i>	46	46
ART. V. <i>De la cure radicale des Cors,</i>	52	52
ART. VI. <i>Des remèdes violents,</i>	57	57
CHAP. VIII. <i>Des Durillons, de leurs causes et des moyens de les guérir,</i>	63	63
CHAP. IX. <i>De quelques Excroissances cutanées auxquelles on donne le nom de Cors,</i>	70	70
CHAP. X. <i>Des Oignons, de leur nature, avec les moyens de s'en garantir,</i>	74	74
CHAP. XI. <i>Des Ongles, de leur nature. — ART. I.</i>	79	79
ART. II. <i>Des moyens de conserver les ongles des mains; des vices de première conformation et des accidents qui arrivent, avec les moyens d'y remédier,</i>	82	82
ART. III. <i>Des vices de conformation des Ongles des pieds, et des accidents qui leur arrivent,</i>	86	86
ART. IV. <i>Des moyens de remédier aux vices de conformation des Ongles,</i>	89	89
ART. V. <i>Des moyens de guérir les accidents qui arrivent aux Ongles,</i>	93	93

CHAP. XII. <i>Du soin des Pieds des personnes qui fati-</i>	pag.
<i>guent,</i>	97
CHAP. XIII. <i>Des Verrues,</i>	100
ART. I. <i>De leur nature et de leurs causes,</i>	<i>Ibid.</i>
ART. II. <i>Du traitement des Verrues,</i>	102
ART. III. <i>Des différents moyens de guérir les Verrues,</i>	105
CHAP. XIV. <i>Des Engelures et des mules,</i>	109
CHAP. XV. <i>Des Panaris, des Maladies qui attaquent la</i>	
<i>peau des mains, des pieds et des ongles.</i>	115
ART. I. <i>Des Ecchymoses,</i>	119
ART. II. <i>De la transpiration fétide des Pieds,</i>	120
<i>Méthode pour opérer convenablement et avec succès,</i>	121
CHAP. XVI. <i>De la toilette des Pieds,</i>	126
<i>Formulaire,</i>	133
<i>Composition d'un dépilatoire,</i>	147
<i>Planche Première,</i>	148
<i>Planche Seconde,</i>	149
<i>Planche Troisième, — Son Explication,</i>	151.
<i>Instrument nécessaires à un Pédicure pour soigner les</i>	
<i>pieds,</i>	165
<i>Remède spécifique contre la Goutte,</i>	167
<i>Manière dont il faut faire usage de son remède,</i>	168
<i>Vinaigre spécifique contre la Goutte,</i>	169
<i>Avis à mes Elèves,</i>	170
<i>Devoirs de l'homme public,</i>	171

FIN DE LA TABLE.

OBSERVATIONS DE L'AUTEUR.

L'Auteur de cet ouvrage observe que ses traductions ne sont point littérales; qu'il y a de plusieurs ouvrages du domaine public et des allégations de ses observations, et qu'il a changé quelques assertions, qui lui paraissent trop élevées dans la science chirurgicale, pour être à la portée de tout le monde, qui doit en tirer quelques avantages personnels, et qui en serait privé par des expressions scientifiques, parce que tous n'ont pas fait de grandes études, et que j'ai promis d'en mettre la lecture à la portée de ceux qui savent seulement un peu lire.

Il ne reconnaîtra son ouvrage que dans les exemplaires revêtus de sa signature; les autres seront réputés contrefaits et les contrefacteurs seront poursuivis devant les tribunaux, comme il est dit au commencement de l'ouvrage.

Le présent Traité se trouve
chez l'Auteur; le prix est de
5 francs broché.

J' Paulibert



